

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

La tenture d'Abomey au Bénin : Contribution à la valorisation d'un art de la cour royale

Présenté par :

Sèwanou Eliakim Gédéon HOUANYE

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département : Culture

Spécialité : Gestion des Industries Culturelles

Le 29 Mars 2017

Sous la direction du Dr **Gilles Théophile YEKPON**

Docteur en Sociologie de Développement, Gestionnaire du Patrimoine Culturel, Chercheur-Enseignant
à l'ENAM / UAC Bénin

Devant le jury composé de :

Dr **Gihane ZAKI** Présidente

Enseignante à l'Université d'Helwan, Egypte
Directrice de l'Accademia di Belli Arti d'Egitto a
Roma, Italie

Dr **Gilles Théophile YEKPON** Examineur

Docteur en Sociologie de Développement,
Gestionnaire du Patrimoine Culturel, Chercheur-
Enseignant à l'ENAM / UAC Bénin

M. **Sébastien LAFRAGETTE** Examineur

Directeur délégué de l'Institut Français d'Egypte
à Alexandrie

Dédicaces

Du profond de mon cœur, je dédie ce travail à tous ceux qui me sont chers,

- A celle qui partage mes sentiments et mes peines, **Madame Yasmine SOUNON BOUKO épouse HOUANYE**. Tes sacrifices, ton soutien moral et matériel ; et ton profond attachement m'ont permis de réussir mes études. Sans ton aide, tes conseils et tes encouragements ce travail n'aurait vu le jour ;
- à toi, mon fils **Bérékia O. N. HOUANYE**. C'est à toi, mon petit trésor que papa dédie ce travail pour te dire que tu resteras pour toujours le rayon du soleil qui égaye ma vie. Je t'aime mon bébé et je te souhaite tout le bonheur du monde ;
- à vous, mes très chers parents, **Nestor B. D. HOUANYE** et **Georgette ADJOVI épouse HOUANYE**. Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consenti pour mon instruction et mon bien-être. Que ce modeste travail soit l'exaucement de vos vœux tant formulés, le fruit de vos innombrables sacrifices, bien que je ne vous en acquitterai jamais assez ;
- à vous, mes frères **Michaël, Ebénézer, et Judith**. En témoignage de mon affection fraternelle, je vous souhaite une vie pleine de bonheur et de succès ;
- à vous, Monsieur **Alin TOZO** pour votre esprit de partage ;
- à vous qui êtes partis si tôt à fleurs de l'âge, **Miryamin, Miracle, Gildas, Thierry, Annick** ;
- En guise de reconnaissance pour les familles **HOUANYE, ADJOVI, SOUNON BOUKO** et **BIO KEKERE**.

Remerciements

La réalisation de ce Mémoire de Master de Développement de l'Université Senghor d'Alexandrie en Egypte a nécessité beaucoup de sacrifices et de difficultés que certainement seul, je n'aurais pas réussi à surmonter. C'est pour cette raison que je viens ici remercier tous ceux et toutes celles qui m'ont aidé, de près ou de loin, à son achèvement.

- A toute l'administration de l'Université Senghor d'Alexandrie en Egypte avec à sa tête le Professeur **Thierry VERDEL** ;
- à tous les enseignants intervenants dans chaque Département spécialement ceux du Département Culture, merci à vous pour la qualité des cours que vous nous avez dispensé ;
- au Dr. Hdr. **Jean-François FAÛ**, Directeur du Département Culture de l'Université Senghor d'Alexandrie, et à Madame **Rania ADEL EL GUINDY**, Chef du Service Administratif pour avoir contribué à notre formation avec la plus grande bienveillance ;
- à mon Directeur de mémoire, Dr **Gilles Théophile YEKPON** pour ses nombreux conseils et sa patience dans le suivi de mon travail scientifique ;
- au Dr **Gihane ZAKI**, Directrice de l'Accademia Di Belli Arti d'Egitto a Roma en Italie pour ses remarques et ses recommandations depuis l'élaboration de ce mémoire ;
- au Dr **Paul AKOGNI** et Monsieur **Hippolyte AMOUSSOU** pour m'avoir lu et partagé leurs observations ;
- A Messieurs **Richard Jean V. SOGAN**, **Coffi Casimir Apollinaire DEGBEY** et **Jules AGANI**. Chers Directeurs, merci à vous pour vos précieux conseils et votre franche collaboration ;
- à Madame **Dina BADAWI**, Responsable de la Bibliothèque Giovanni Agnelli de l'Université Senghor ainsi qu'à ses collaborateurs Monsieur **Ahmed AL-YASSAKY**, Madame **Raghda FARID** et Mlle **Yara Moh. ABDELFATTAH** pour leurs recommandations bibliographiques ;
- A mon chers amis, Messieurs **Gabin DJIMASSE** et **Bah NONDICHAO KPENGLA** pour les multiples informations données sur le royaume du Danxomè ; et à tous les artisans de la cour royale d'Abomey notamment la famille **YEMADJE** et alliés pour leur collaboration ;
- A mes oncles, **Pierre** et **Benjamin** pour leur soutien durant ma formation ;
- à vous, **Paulin GOHOUNGODJI**, **Eudes Angelo DHOSSOU**, **Olivia Rebecca RABARISON**, **Emmanuel-Eunice ZOUNON** et **Donatien GAGLOZOUN** ; chers amis, vos différents soutiens m'ont permis de revoir certains aspects de mon mémoire de Master et cela a finalement payé. Recevez mes vifs remerciements ;
- à toute la communauté des étudiants béninois de la XV^{ème} Promotion et à vous, **Ndèye Gnagna DIALLO**, **Tènin Sibia FOFANA**, **Louis NDIONE** et **Guy NGANKAM DJOUGANG** pour votre solidarité et votre franche collaboration.

Résumé

Le présent mémoire de master s'intéresse à la promotion de la tenture, un art de la cour royale à Abomey au Bénin par souci de transmission de son savoir-faire aux générations à venir et aussi dans le but de faire bénéficier à ces artisans, des retombées de leurs activités.

S'il y a des domaines dans lesquels la famille Yèmadjè et alliées ont et continuent de marquer leur présence sur les terres béninoises, c'est la tenture. Cet aspect identitaire de leur culture mérite d'être valorisé et pérennisé.

En effet, la culture, composante du cadre de vie, est une source de revenus liée au tourisme, un levier de créativité pour la production de biens et services. Mais de nos jours, ce pan de la culture *Fon* d'Abomey qu'est la tenture ne dispose pas d'un cadre adéquat pour sa promotion. La famille Yèmadjè et alliées ont besoin d'être soutenue au regard des prescriptions de l'UNESCO relatives à la promotion du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI). Les différentes mesures de promotion sont bien prescrites dans la Convention de 2003 que la République du Bénin a ratifiés, très soucieuse de la survie du PCI et de ses composantes présentes sur son territoire.

Nous proposons un projet de création du CIPTAT qui sera installé dans la cité historique d'Abomey, pour la promotion et la pérennisation de ce patrimoine identitaire qu'est la tenture en attendant le renforcement de cette mesure par la Direction du Patrimoine Culturel et la Direction de l'Artisanat et des Organisations Professionnelles du Bénin. La Direction du Patrimoine Culturel du Bénin pourra organiser l'inventaire du patrimoine immatériel présent sur le territoire de la République du Bénin et disposer de sa liste indicative afin de bénéficier, pleinement, des avantages qu'offre la Convention de 2003.

Ce centre a la vocation d'être un cadre de labellisation pour stimuler la créativité des artisans et les faire vivre de leurs métiers. Il sera un exemple de mise en valeur du Patrimoine Culturel Immatériel en général et du savoir-faire artisanal en particulier avec des offres touristiques variées et de bonnes qualités.

Nous avons fait une estimation financière du projet de création de CIPTAT qui s'élève à 519 735,69 EUR. La construction de ce centre apporterait beaucoup, nous l'espérons, à l'édification d'un Bénin prospère car la culture est et demeure le socle de tout développement durable dans les pays du monde.

Mot-Clefs

Valorisation, Patrimoine Culturel Immatériel, CIPTAT, Tenture, Abomey

Abstract

This master's thesis focuses on the promotion of tapestry, an art of the royal court in Abomey in Benin for the sake of transmitting its know-how to future generations and also with the aim of benefiting these artisans, of their activities.

If there are areas in which the Yèmadjè family and allies have and continue to mark their presence on the Beninese lands, it is the hangings. This identity aspect of their culture deserves to be valued and perpetuated.

Indeed, culture, as a component of the living environment, is a source of income linked to tourism, a lever of creativity for the production of goods and services. But nowadays, this part of the Fon of Abomey culture that is the hanging does not have an adequate framework for its promotion. The Yèmadjè family and allies need to be supported in the light of UNESCO's prescriptions concerning the promotion of Intangible Cultural Heritage (ICP). The various promotional measures are well prescribed in the 2003 Convention which the Republic of Bénin has ratified, very concerned about the survival of the PCI and its components present on its territory.

We propose a project for the creation of the CIPTAT, which will be installed in the historic city of Abomey, for the promotion and perpetuation of this heritage of identity that is the hanging until the reinforcement of this measure by the Direction of Cultural Heritage and the Direction Crafts and Professional Organizations of Benin. The Direction of Cultural Heritage of Benin will be able to organize the inventory of the intangible heritage present on the territory of the Republic of Benin and to have its indicative list in order to fully benefit from the advantages offered by the 2003 Convention.

This center has the vocation of being a labeling framework to stimulate the creativity of craftsmen and make them live their crafts. It will be an example of the enhancement of the Intangible Cultural Heritage in general and craft know-how in particular with varied and good quality tourist offers.

We have made a financial estimate of the proposed creation of CIPTAT which amounts to 519,735.69 *EUR*. The construction of this center would, it is hoped, bring a lot to the building of a prosperous Benin, because culture is and remains the foundation of all sustainable development in the countries of the world.

Key-Words

Valorization, Intangible Cultural Heritage, CIPTAT, Tapestry, Abomey

Liste des acronymes et abréviations utilisés

- AIMF : Association Internationale des Maires Francophones
- ANPPDT : Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de Développement du Tourisme
- AOF : Attributions, Organisations et Fonctionnements
- APPC : Association des Professionnels du Patrimoine Culturel
- BAA : Bases d'Appui aux Artisans
- BAD : Banque Africaine de Développement
- BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement
- BU : Bibliothèque Universitaire
- CELTHO : Centre des Langues et de la Tradition Orale
- CIPTAT : Centre d'Innovation et de Promotion de la Toile Appliquée et du Tissage
- CNAB : Confédération Nationale des Artisans du Bénin
- CNF : Campus Numérique Francophone
- CP : Coordonnateur de Projet
- CPA : Centre de Promotion de l'Artisanat
- DAMA : Direction de l'Apprentissage et des Métiers Artisanaux
- DANA : Direction des Archives Nationales
- DAO : Dossiers d'Appel d'Offre
- DAOP : Direction de l'Artisanat et des Organisations Professionnelles
- DPC : Direction du Patrimoine Culturel
- ENAM : Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
- EPA : Ecole du Patrimoine Africain
- FAC : Fonds des Arts et de la Culture
- FIDC : Fonds International pour la Diversité Culturelle
- FNDA : Fonds National de Développement de l'Artisanat
- FZ : Fondation Zinsou
- GPC : Gestion du Patrimoine Culturel
- IFB : Institut Français du Bénin
- INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
- IRES-RDEC : Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de la Recherche en Développement Culturel
- MICA : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Culture
- MTC : Ministère du Tourisme et de la Culture

- OIF : Organisation Internationale de la Francophonie
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- ORTB : Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin
- OTAR : Office de Tourisme d'Abomey et Région
- PAG : Programmes d'Actions du Gouvernement
- PCI : Patrimoine Culturel Immatériel
- PDSAB : Projet de Développement du Secteur de l'Artisanat au Bénin
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PPTE : Pays Pauvres Très Endettés
- PTF : Partenaires Techniques et Financiers
- SG : Secrétaire Général
- SNAB : Salon National de l'Artisanat du Bénin
- UAC : Université d'Abomey-Calavi
- UCIMB : Union des Chambres Interdépartementales des Métiers du Bénin
- UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
- USENGHOR : Université Senghor d'Alexandrie

En guise de préambule : description du cadre d'application de l'étude, la République du Bénin



Image 1 : Carte administrative de la République du Bénin¹

¹ Site web de Carte du Monde : <http://www.mapa-del-mundo.es/pais/grande/benin/> (Consulté le 14 Avril 2017).

Le Bénin est situé en Afrique de l'Ouest. Il est limité au Nord par la République du Niger, au Nord-Ouest par le Burkina-Faso, à l'Ouest par la République du Togo, à l'Est par la République Fédérale du Nigéria et au Sud par l'Océan Atlantique. De coordonnées géographiques, parallèles 6°30' et 12°30' de latitude et de méridien 1° et 3°40' de longitude, il se partage entre deux zones tropicales, l'équateur et le tropique du cancer². Il représente une forme étirée posée entre le fleuve Niger au Nord et la plaine côtière au Sud. Son relief, peu accidenté, définit un territoire dont la partie septentrionale est principalement constituée de savanes et de montagnes semi-arides avec comme point culminant le mont Sagbarao (658 mètres) alors que la partie Sud est constituée d'une plaine côtière basse parsemée de marécages, de lacs et de lagunes. Ce relief développe sur les 112.600 km² ³ environ de la superficie du territoire béninois, un paysage relativement pittoresque marqué par une végétation et une faune qui attirent la curiosité et l'intérêt au plan touristique.

Les populations du Bénin⁴ sont issues de plusieurs axes de migration d'où d'ailleurs leur hétérogénéité au plan culturel. On les distingue en quatre (4) axes de migration⁵ que sont :

- l'axe de migration Nord-Sud suivi par les groupes socio-culturels *Dendè*, *Djerma* ou *Zerma*, *Tchenga* (aujourd'hui presque disparus), *Peulh*, etc.
- l'axe de migration Nord-Ouest qui est celui des populations *Gourmantché*, *Berba*, *Wama*, *Ditamari*, etc.
- l'axe de migration Ouest-Est qui comprend deux parties à savoir la partie centrale du pays occupée par les *Taneka* ou *Pila-Pila*, les *Lokpa* et autres *Ashanti*, et la partie Sud où se sont installées les populations d'origine *Adja-Fon*.
- enfin l'axe Est-Ouest qui concerne dans sa partie Nord les groupes Boko, Batonnu, Mokollé et Peulh ; dans sa partie Sud, les *Yoruba* et dans sa partie centrale, les *Nago* dérivés des *Yoruba* et qui sont les *Idatcha*, les *Tchabè*, etc.

De ces différentes migrations, les populations ont recueilli des héritages qu'elles ont façonné à leur convenance et selon les contraintes de leurs milieux d'accueil. Ces héritages, ce sont les us et coutumes

² Site web du Portail Officiel du Gouvernement du Bénin : <http://gouv.bj/geographie/> (Consulté le 28 Février 2017).

³ Ces coordonnées géographiques sont tirées de l'ouvrage *Le Bénin*, co-publié par Kolawolé Sikirou Adam et Boko Michel, Edicef, Paris, 1983. Mais les données actuelles utilisent le chiffre 114.763 Km² pour la superficie du Bénin.

⁴ Selon l'INSAE, la population du Bénin est estimée à 9.983.884 habitants d'après le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Bénin.

⁵ Mègbémado, Honoré: « Contribution à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine oral en République du Bénin », Alexandrie, 1995, Université Senghor, p.3.

⁶ Certains mots et adjectifs dans le dialecte *Fon* et d'autres dialectes du Bénin sont utilisés tout au long de notre travail. Nous les avons mis en italique.

par lesquels les membres d'un groupe socio-culturel se reconnaissent entre eux et se distinguent des autres communautés nationales.

Depuis le 1^{er} Août 1960, le Bénin, à l'époque Dahomey, est devenu un Etat, qui accède à l'indépendance et connaît une période socio-politique très mouvementée avec les gouvernants que sont Hubert Maga⁷, Sourou Migan Apithy⁸, Justin Ahomadégbé⁹ et Emile Derlin Zinsou¹⁰. Le manque d'entente dans le partage et l'exercice du pouvoir d'Etat entre ces premiers dirigeants de l'Etat béninois suscite l'intervention dès le coup d'Etat du 26 octobre 1972¹¹ des Forces Armées Béninoises pour diriger le pays. En proie à une cascade de putschs, le Bénin est devenu « *l'enfant malade de l'Afrique*¹² », comme l'appelaient les observateurs. Leur chef de file fut le Chef de bataillon Mathieu Kérékou¹³ qui resta au pouvoir jusqu'à l'ère du renouveau démocratique¹⁴ auxquelles ont pris part d'autres tenants de la vie politique du Bénin : Nicéphore Dieudonné Soglo¹⁵, Adrien Houngbédji (qui n'a jamais accédé au pouvoir d'Etat), Boni Yayi¹⁶. L'actuel Président de la République est Patrice Guillaume Athanase Talon¹⁷. La devise du Bénin est Fraternité, Justice, Travail¹⁸.

Considéré comme le pays où la religion Vodoun¹⁹ est dominante²⁰, le Bénin dispose d'un riche patrimoine historique, culturel et culturel.

⁷ Site web de RFI : <http://www.rfi.fr/emission/20100909-1-portrait-hubert-maga-12> (Consulté le 03 Avril 2017).

⁸ Site web Archives d'Afrique : <http://www.archivesdAfrique.com/portrait-de-sourou-migan-apithy> (consulté le 03 Avril 2017).

⁹ Site web de RFI : <http://www.rfi.fr/afrique/20100731-dahomey-benin-quelques-dates-cle> (consulté le 03 Avril 2017).

¹⁰ Site web de Jeune Afrique : <http://www.jeuneafrique.com/345603/politique/retour-parcours-demile-derlin-zinsou-ancien-president-benin/> (Consulté le 03 Avril 2017).

¹¹ Le 26 Octobre 1972, l'armée prend le pouvoir et le commandant Mathieu Kérékou entame les premières modifications. Le Conseil présidentiel et l'Assemblée Révolutionnaire (G.M.R) est présidé par le commandant Mathieu Kérékou. Site web de la Fondation Zinsou : http://www.racontemoilindépendance.org/Raconte_Moi_Indépendance/1972_1991.html (Consulté le 04 Février 2017).

¹² Akogni, Paul : « De la création du Panthéon des grandes figures politiques du Bénin », 2011, Université Senghor, 67 pages.

¹³ Estabiet, Jean : *Mathieu Kérékou- l'inamovible Président du Bénin*, 1997, Editions Harmattan, France, 262 pages et soulignons-le, le Président Boni Yayi est resté au pouvoir de 2006 à 2016.

¹⁴ Selon Paul Akogni, les contextes national et international réunis vont pousser le Président Mathieu Kérékou à convoquer l'historique Conférence des Forces Vives de la Nation du 19 au 28 Février 1990 à l'Hôtel PLM Alédjo de Cotonou sous la direction de l'Archevêque de Cotonou, Monseigneur Isidore de Souza (04 Avril 1934 -13 Mars 1999). Cette conférence aboutit à un résultat extraordinaire malgré un difficile accouchement.

¹⁵ Site web du Portail Officiel du Gouvernement du Bénin : <http://gouv.bj/les-anciens-presidents/> (consulté le 03 Avril 2017).

¹⁶ Loko, Edouard : *Boni Yayi- l'intrus qui connaissait la maison*, 2007, Editions Tundé, Bénin, 2007, 149 pages.

¹⁷ Site Web de Bénin Web TV : <http://beninwebtv.com/2016/03/benin-patrice-talon-parcours-biographie-president-elu-de-la-republique/> (Consulté ce 09 Janvier 2017).

¹⁸ Site web de LA Marque.com : <http://www.la-marque.com/online/devslog.html> (Consulté le 07 Janvier 2017).

¹⁹ Gohoungodji, Paulin : « L'industrie musicale du Bénin à l'ère des numérique - nouveaux enjeux et nouvelles stratégies de promotion », Alexandrie, 2015, Université Senghor, p.4

²⁰ Anato, Jérémie : « La culture Vodoun dans la promotion du développement social, culturel et économique à Abomey », Mémoire pour l'obtention du titre d'Administrateur d'Action Sociale et Culturelle, INJEPS, Bénin, 2008, 58 pages. En ligne sur le site web de Mémoire Online : http://www.memoireonline.com/12/09/2998/m_La-culture-Vodoun-dans-la-promotion-du-developpement-social-culturel-et-economique--Abomey0.html (Consulté le 25 Février 2017)

Sommaire

Dédicaces	iii
Remerciements	iv
Résumé	v
Abstract	vi
Sommaire.....	xii
Introduction.....	1
1 Tenture, un art de la cour royale d’Abomey à promouvoir	4
1.1 Revue de littérature et conceptualisation	4
1.2 Problématique de la valorisation de la tenture à Abomey	11
2 Tenture, l’un des témoins de l’histoire de l’art de cour du royaume du Danxomè	15
2.1 Tenture, selon Joseph Adandé.....	15
2.2 Tenture, un patrimoine immatériel du Bénin	15
2.3 Tenture, potentielle source de revenus pour le Bénin	17
2.4 Tenture, un art à valoriser	17
2.5 Tenture, partie intégrante de l’artisanat au Bénin.....	18
2.6 Description de la tenture de la dynastie des souverains du royaume du Danxomè.....	22
3 Méthodologie et Expérience du stage.....	31
3.1 Fondement méthodologique, terrain et population de la recherche	31
3.2 Outils de recherche et instruments de traitement	35
3.3 Contribution du stage à la recherche	37

3.4	Traitement des données et analyse des résultats	39
3.5	Vérification des hypothèses de l'étude	49
3.6	Recommandations	50
4	De la création d'un Centre d'Innovation et de Promotion de la Toile appliquée et du tissage à Abomey au Bénin (CIPTAT)	52
4.1	Description du projet	52
4.2	Contexte et Justification.....	54
4.3	Structure porteuse et emplacement du projet.....	55
4.4	Objectifs	55
4.5	Bénéficiaires	56
4.6	Résultats attendus	56
4.7	Impacts du projet.....	56
4.8	Composantes du projet	57
4.9	Activités du CIPTAT	59
4.10	Chronogramme de mise en œuvre du projet.....	60
4.11	Organisation, Gestion et Fonctionnement du CIPTAT	64
4.12	Conseil d'Administration et Unité de Gestion	64
4.13	Partenaires	65
4.14	Partenaires Médias.....	67
4.15	Ressources financières	67
4.16	Stratégies de communication	71
4.17	Risques du projet	71
4.18	Suivi et évaluations du projet	72

4.19 Perspectives du CIPTAT	73
Conclusion	75
Sources	xv
Sources administratives	xv
Sources orales	xvi
Sources audiovisuelles	xvii
Bibliographie	xviii
Ouvrages généraux	xviii
Ouvrages spécifiques	xx
Mémoires et Thèses	xxi
Documents web y compris les revues électroniques	xxiii
Liste des illustrations	xxvi
Images	xxvi
Graphiques	xxvii
Figures	xxviii
Tableaux	xxix
Annexes	xxx
Annexe 1 : Avis favorable de la DAOP pour le projet du CIPTAT	xxx
Annexe 2 : Personnes - ressources rencontrées	xxxi
Annexe 3 : Guide d’entretien à l’ endroit des institutions et autres personnes-ressources	xxxii
Annexe 4 : Questionnaire à l’attention des tenturiers	xxxiv
Annexe 5 : Questionnaire à l’endroit des consommateurs de la tenture	xxxvi

Annexe 6 : Tentures des rois Ganyéhessou et de Dako-Donou	xxxviii
Annexe 7 : Tentures des rois Houégbadja et Akaba.....	xxxix
Annexe 8 : Tentures des rois Agadja et Tégbéssou	xl
Annexe 9 : Tentures des rois Kpengla et Agonglo	xli
Annexe 10 : Tentures des rois Guézo et Glèlè	xlii
Annexe 11 : Tentures des rois Béhanzin et Agoli-Agbo	xliii
Annexe 12 : Quelques plans de CIPTAT à l’horizon 2030.....	xliv
Annexe 13 : Budget prévisionnel détaillé.....	xlv
Annexe 14 : Plan de financement détaillé	xlviii
Table des matières	I

Introduction

« Le patrimoine est un héritage venu du passé et, en même temps, le miroir de nous-mêmes, de ce que nous sommes et des valeurs humanistes que nous défendons... »²¹. C'est dire qu'il reflète notre identité culturelle à travers notre histoire, nos pratiques, nos mœurs et nos croyances. La tenture est un art qui, compte tenu de son côté décoratif est devenu au fil du temps prisé et génère des retombées économiques aux pratiquants de la cour royale. C'est ainsi que depuis le temps colonial, les descendants de la famille Yèmadjè et alliées perpétuent cet art et en sont devenus les garants.

En effet, la famille Yèmadjè et alliés²² qui sont originellement les principaux détenteurs de l'art et des techniques de la tenture²³ sont constitués à partir d'une communauté composite issue des contrées se situant aux alentours du royaume du Danxomè. Selon les informations recueillies de l'historien de l'art béninois Joseph Adandé sur la famille Yèmadjè, ces derniers sont originaires de *Za* non loin de *Tindji* (Commune de *Zakpota*), sur le plateau d'Abomey. Ils arrivèrent à la cour royale sur l'invitation du roi Agonglo qui leur avait versé une dot. Leur nom provient d'un des *bo*²⁴ de roi Agonglo, qui est actualisé par la formule suivante : « *zan wè non ku cho bo yè non jè aklé donu sin xota, yèmadjè*²⁵. »²⁶

A l'époque ancestrale, les familles qui travaillaient entre temps dans la cour royale avaient chacune leurs particularités. Ces particularités sont devenues au fil du temps des signes distinctifs des familles ainsi que de leurs classes sociales au sein du royaume du *Danxomè*. C'est ainsi que les familles sont restées attachées à leurs mœurs et coutumes acquises. Aussi, les familles se distinguent par leurs patronymes à consonance d'incantation comme on l'a vu ci-dessus avec la famille Yèmadjè. Ces dernières ont une technique de travail de la tenture qui leur est propre. Cet art leur permet de fournir de la tenture aux rois, aux notables et autres clients éventuels.

²¹ Poisson, Olivier : *La Cité épiscopale de la ville d'Alby*. <http://fr.calameo.com/read/00001094582830caf4555> (Consulté le 12 Février 2017).

²² Selon le Président de l'Association des tenturiers du Musée Historique d'Abomey, *Dah Azomahou Yèmadjè*, les alliés sont les familles *Accalogoun*, *Fiogbé*, *Babakpikpa*, *Kitikahoun* etc. (Abomey, le 23 Juin 2016).

²³ Selon l'historien de l'art béninois Joseph Adandé, l'appellation de tenture provient probablement des admirateurs européens qui tendaient la pièce sous leur regard comme des tableaux. Il est vrai que le jeu des couleurs et leur mariage pouvaient prêter à une telle pratique. Site Web de la Tribune.fr : <http://www.latribune.fr/journal/edition-du-0911/hors-serie/303023/copie-d-une-tenture-du-palais-d-abomey.html> (Consulté le 02 Janvier 2017).

²⁴ Lorsqu'on parle de *bo*, c'est une incantation magique qui est très puissante sur le plateau d'Abomey et en République du Bénin.

²⁵ La traduction de « *zan wè non ku cho bo yè non jè aklé donu sin xota* » en français est la suivante : « *Ce n'est que la nuit que l'ombre ne s'étende pas* ».

²⁶ Adandé, Joseph : *Art de cour d'Abomey, d'hier à aujourd'hui- Artistes d'Abomey*, Paris, Musée du Quai Branly et Fondation Zinsou, 2010, p.135.

Par ailleurs, la tenture²⁷ étant à l'origine destinée à la cour royale, il n'est nul doute que cela met en exergue l'importance et le caractère hautement identitaire de cet art et de ses techniques de travail. Les tentures sont devenues de nos jours l'un des signes distinctifs les plus courants de tout le royaume d'Abomey et même du Bénin²⁸. Aussi, de par leur caractère patrimonial, les tentures sont des objets décoratifs qui véhiculent une importante valeur économique. D'ailleurs, un nombre importants d'artisans installés à Abomey pratiquent essentiellement cet art et gagnent leurs vies à partir des revenus qui en découlent.

Malheureusement, les tenturiers sont confrontés de nos jours à de multiples problèmes qui entravent le rayonnement de cet art. D'abord les pratiquants de cet art observent l'absence d'un cadre adéquat pour la promotion des toiles appliquées. Ensuite, il y a le manque de renforcement de capacités et de stratégies de distribution des produits. Enfin, on note avec regret la disparition de certains détenteurs du savoir lié à la tenture qui souvent ne lèguent pas la totalité de leur savoir et savoir-faire à la génération montante, faute d'inexistence d'une politique de sauvegarde adéquate.

Il convient pourtant d'œuvrer à la sauvegarde, à la pérennisation de cet art de la cour royale tel que le prescrit la Convention de 2003 de l'UNESCO sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Au regard du potentiel économique et surtout du nombre de personnes qu'elles emploient, les tentures représentent un moyen efficace pour atténuer la pauvreté dont l'éradication fait partie intégrante des objectifs du développement durable²⁹.

C'est eu égard à tout ce qui précède que nous avons jugé utile d'orienter notre réflexion sur les voies et moyens nécessaires pour promouvoir cet art en baisse de rayonnement du fait des multiples contraintes qu'il rencontre. L'intitulé du sujet est formulé comme suit : « **la tenture d'Abomey au Bénin: Contribution à la valorisation d'un art de la cour royale** ». Ainsi, en menant cette étude, nous visons à contribuer à la promotion de la tenture au Bénin et à l'international. Nous supposons que le manque de rayonnement de cet art est en partie lié à l'inexistence d'un espace de promotion adapté. C'est pourquoi nous proposons un projet pour la mise en place d'un espace dédié à la promotion des tentures au Bénin. Il s'agit d'un projet de création d'un centre. Le centre a pour vision d'élaborer et de mettre en œuvre des actions de promotion de la tenture à travers le renforcement des capacités, l'organisation, la promotion

²⁷ Nous utiliserons tout au long de cette recherche, soit la tenture, soit la toile appliquée ou soit l'applique sur toile. Ces mots ont la même signification.

²⁸ Selon Urbain Hadonou, Gestionnaire du Site des Palais Royaux d'Abomey, le Bénin n'a pas choisi un type de pagne traditionnel pour s'affirmer. (Abomey, le 06 Juin 2016).

²⁹ Les Objectifs de Développement Durable sont au nombre de 17. Ils sont adoptés pour transformer notre monde. Site web de l'Organisation des Nations Unies : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/> (consulté le 12 Février 2017).

et le suivi des produits artisanaux afin de générer des revenus et de contribuer au mieux-être (réduction de la pauvreté) des acteurs présents de cette filière artisanale et patrimoniale.

Pour ce fait, ce travail scientifique se décline en quatre (4) grandes parties. La première partie s'articule autour de la problématique. La deuxième partie est intitulée : tenture, l'un des témoins de l'histoire de l'art de cour du royaume du *Danxomè*. Quant à la troisième partie, elle est axée sur les démarches méthodologiques. Enfin, la quatrième partie est consacrée à notre projet professionnel.

1 Tenture, un art de la cour royale d'Abomey à promouvoir

1.1 Revue de littérature et conceptualisation

1.1.1 Revue de littérature

Notre travail n'est pas le premier à aborder un sujet relatif à la tenture. Après nos investigations, nous avons constaté que c'est seul, le Professeur Codjovi Joseph Adandé, historien de l'art à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin qui a fait des recherches approfondies sur la tenture à Abomey. Nous avons parcouru quelques-uns de ses ouvrages à savoir :

- Adandé, Joseph : « *Les grandes tentures et les bas-reliefs du Musée d'Abomey* » Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Nationale du Bénin, FLASH, 1977, 255 p, ill, cartes.
- Adandé, Joseph : « *Les toiles appliquées de Koffi Gahou* » in SEPIA, revue culturelle et pédagogique francophone, no 19, 1995, pp 55-59
- Adandé, Joseph : « *Étude exploratoire sur les tentures royales d'Abomey* », projet *Graphismes africains* », Agence de la Francophonie, 1998, rapport scientifique et corpus.

D'autres auteurs ont moins développé le thème de tenture dans leurs travaux scientifiques.

Dans sa Thèse de Doctorat sur le thème de l' : « *L'art de cour d'Abomey : le sens des objets* », Beaujean-Baltzer Gaëlle (2015) propose de suivre le parcours d'artefacts royaux d'Abomey, ancienne capitale du royaume précolonial du Danhomè (Bénin actuel). L'auteur observe des intentions de cet art de cour sous les angles politique, militaire, historique, religieux et social de 1625 à 1890.³⁰

Selon Daavo Zéphirin (2003) dans son article intitulé « *Approche thématique de l'art béninois, de la période royale à nos jours* », il fait un bref aperçu sur le lien de l'art béninois et la religion et fait remarquer qu'à défaut de perpétuer la diffusion de la culture guerrière qui a marqué l'histoire précoloniale de leur pays, les artistes béninois ont retenu de ce passé, les aspects sacrés et religieux. Pour lui, les spécialistes de la décoration s'inspirent des symboles des temples vodouns, symboles correspondant à chaque divinité, du modelage des bas-reliefs, des toiles peintes de personnages divins. Ils s'emploient donc à dessiner les portraits des vodouns, parfois en les combinant avec d'autres motifs.

Dans sa thèse de doctorat intitulée « *Analyse syntaxique et sémantique de la langue Fon au Bénin en Afrique de l'Ouest, pour la création d'un dictionnaire bilingue en langues Fon et Français - Approche onomastique, dérivation affixale de la nomenclature des rois du royaume du Danxomè- Dictionnaire*

³⁰Site web de Thèses.fr : <http://www.theses.fr/2015EHES0666> (Consulté le 02 Février 2016).

étymologique des noms calendaires fon », Gnanguènon Cossi Boniface traite la dérivation de la nomenclature du nom des rois d'Abomey, la structure organisation du pouvoir à la cour royale à laquelle s'ajoute la méthode matricielle de création de nouveaux noms³¹.

Cependant, aucune de ces études ne s'est consacrée à la valorisation de la tenture comme un élément économique dans la ville historique d'Abomey. C'est à cette tâche que la présente étude intitulée : « La tenture d'Abomey au Bénin : Contribution à la valorisation d'un art de la cour royale » s'est consacrée dans le cadre de ce mémoire.

Pour une parfaite compréhension de notre thème et pour éviter certaines confusions, nous allons procéder à la clarification des concepts : tenture, art de cour royale, valorisation du patrimoine et patrimoine culturel immatériel.

1.1.2 Clarification des concepts

✓ Tenture

Tout d'abord nous allons essayer de faire la différence entre la tenture et la teinture

Créées à la cour du royaume du *Danxomè*, les tentures furent au départ consacrées à porter les couleurs et les hauts faits de l'histoire des rois. Du *XVIII^{ème}* au *XIX^{ème}* siècle, on garde ainsi une trace historique de l'action des rois et des grands événements. Avec les années les thèmes choisis se sont diversifiés et aujourd'hui on trouve une grande variété de sujet sur les tentures des artisans d'Abomey³².

En ce qui concerne la teinture, elle est une coloration artificielle par immersion. La teinture s'applique aux tissus et aux bois. Elle n'est pas une couleur déposée superficiellement sur le corps à teindre. Elle pénètre ce corps et le modifie en lui-même. Un tissu teint et un bois teint ne sont pas un tissu peint comme une toile peinte ou imprimée, et pas un bois peint³³. Que pourrait-on dire de l'art de cour royale ?

✓ Art de cour royale d'Abomey

Entre 1600 et 1900, la cité historique d'Abomey a été le miroir d'un prestigieux royaume, celui du *Danxomè*. Un art de cour est développé par les artisans venus de différentes régions soit par les alliances

³¹Gnanguènon, Boniface: « Analyse syntaxique et sémantique de la langue Fon au Bénin en Afrique de l'Ouest, pour la création d'un dictionnaire bilingue en langues Fon et Français - Approche onomastique, dérivation affixale de la nomenclature des rois du royaume du *Danxomè*- Dictionnaire étymologique des noms calendaires fon », Thèse de doctorat, 2014, Université de Cergy-Pontoise, France, p.15. Site web de Thèses.fr : <http://www.theses.fr/2014CERG0714> (consulté le 05 Janvier 2017).

³² Site web de Cultivoo : <http://cultivoo.fr/index.php/cuisine-damerique/250-arts/autres10/118-les-tentures-du-benin> (consulté le 02 Avril 2017).

³³ Site web de Meubliz.Com : <http://www.meubliz.com/definition/teinture/> (Consulté le 02 Avril 2017).

de mariages ou des captivités des esclaves. Ces artisans ont une inspiration, un génie et talent qui servent en premier lieu à la gloire du souverain.

Les objets d'art de la cour royale sont conçus par différentes familles d'artisans qui possèdent un savoir et un savoir-faire qui se transmettent jusqu'à nos jours de père en fils.

Dans le dossier de presse de l'exposition « *Artistes d'Abomey- Dialogue sur un royaume africain* », il existe une généalogie de ces familles d'artistes qui se présente comme suit³⁴ : la famille *Alagbé*, sous le règne du roi *Akaba (1685-1708)* ; la famille *Jotowou* sous le règne du roi *Dako-Donou (1620-1645)* ; les familles *Aklosi* et *Drè* sous le règne du roi *Houégbadja* ; les familles *Hountondji* et *Zakpota* sous le règne de *Ganyéhessou (1600-1620)* ; *Sossa Dédé* ; *Ekplékendo Akati* (sculpteur de *Gou*³⁵) sous les règnes respectifs des souverains *Guézo* et *Glèlè* ; Les familles *Yavédo*, *Goyomo* ; *Houndo* et *Assogbakpè* (pour les bas-reliefs³⁶). Ces familles ont travaillé sous le règne du roi *Guézo (1818-1858)*.

Ces familles fabriquent des autels portatifs appelés « *assen*³⁷ », des tentures, des bijoux, des statues, des bas-reliefs et même des murs et des portes des différents palais du royaume. Leurs objets démontrent l'esthétique et la richesse du royaume du *Danxomè*. Qu'est alors que la valorisation du patrimoine?

✓ **La valorisation du patrimoine**

Selon le dictionnaire français Larousse en ligne, la valorisation, c'est l'action de donner de la valeur, plus de valeur à quelque chose³⁸.

La valorisation du patrimoine culturel consiste à donner une nouvelle vie à un bien culturel, c'est aussi faire sa promotion, augmenter sa visibilité, le rendre accessible tout en soulignant ses atouts et aussi susciter son intérêt³⁹.

Selon Thibodeau-Lefebvre Cathérine, la valorisation ou la mise en valeur est : « *l'ensemble des mesures prises pour faire connaître à la population locale et aux touristes un objet patrimonial. Elle contribue donc à augmenter la valeur du patrimoine en question. Valoriser, le patrimoine devient alors une composante particulière dans une stratégie de mise en marché d'espaces; la présence patrimoniale rehausse le décor,*

³⁴ Lien web : http://www.septieme.fr/IMG/pdf/MQB_DP_Artis7793.pdf (consulté le 08 Février 2017).

³⁵ Site web du Musée du Quai Branly, les actes de colloques : <https://actesbranly.revues.org/213> (Consulté le 02 Avril 2017).

³⁶ Site web de l'Ecole du Patrimoine Africain : <http://www.epa-prema.net/abomey/pedago/bas-reliefs.htm> (Consulté le 02 Avril 2017)

³⁷ Site web de l'Ecole du Patrimoine Africain : <http://www.epa-prema.net/abomey/pedago/assins.htm> (Consulté le 08 Février 2017).

³⁸ Site web de Dictionnaires de Français Larousse : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/valorisation/81001> (consulté le 07 Février 2017).

³⁹ Zaki, Gihane : *Tourisme et valorisation du patrimoine*, cours, Université Senghor d'Alexandrie, Octobre 2016.

le pare d'un cachet distinctif. En même temps, le patrimoine est remis dans les circuits de l'usage, et restauré pour la circonstance.»⁴⁰

Toujours pour Thibodeau-Lefebvre : « *Le terme valorisation peut donc prendre un sens marchand ou non. En effet, on peut souhaiter en retirer des retombées économiques plus ou moins importantes, comme on peut aussi simplement vouloir protéger, transmettre et faire connaître dans un but purement pédagogique un patrimoine donné. Si l'on désire le présenter à d'éventuels touristes, on parlera alors aussi de valorisation touristique. En fait, le tourisme peut être considéré comme un mode de valorisation»⁴¹.*

Nous avons différents types de valorisation. Mathias Massodé dans son mémoire de fin de formation distingue trois (3) types de valorisations⁴² : la valorisation-sensibilisation, la valorisation-promotion et la valorisation-diffusion. Pour lui, nous avons :

– **La valorisation-promotion**

Le terme de promotion recouvre l'ensemble de stratégies, d'actions et de moyens appropriés mis en œuvre pour valoriser une idée (création d'un musée par exemple), une réalité plus ou moins méconnue ou un produit. A cet effet, le patrimoine fait l'objet de plusieurs manifestations qui répondent aux attentes et aux intérêts légitimes du public. Elle concerne les actions de promotion, de sensibilisation et de diffusion des modes et formes de vie, des objets et traditions, de l'histoire, des faits de civilisation et la création artistique d'un groupe social, d'un peuple ou d'une nation.

– **La valorisation-sensibilisation**

Elle consiste en l'organisation pour toutes les catégories de publics, d'expositions, manifestations culturelles, festivals, animations, visites guidées ou circuits culturels ainsi que l'ouverture de centres d'information et de documentation.

– **La valorisation-diffusion**

Elle vise à faire connaître et révéler au monde, les richesses artistiques et culturelles à travers des canaux de communication avec une forte implication des technologies de l'information. Elle vise davantage la

⁴⁰Thibodeau-Lefebvre, Catherine : « La valorisation culturelle et touristique du patrimoine en milieu rural-Le cas des fours à charbon de bois de la MRC de Portneuf », Montréal, 2014, Université du Québec, p. 23.

⁴¹ Ibidem, p.23

⁴² Massodé, Mathias: « Valorisation du patrimoine culturel au Bénin- création d'un musée de la civilisation », Mémoire de Master II Management du Patrimoine et du Tourisme, IRES-RDC, Togo, 2012, En ligne : http://www.memoireonline.com/05/13/7194/m_Valorisation-du-matrimoine-culturel-du-Benin-creation-dun-musee-de-la-civilisation-Cotonou15.html , 109 pages.

consommation du produit patrimonial que sa simple connaissance qui relève de l'action de sensibilisation. Qu'entend-on alors par patrimoine culturel immatériel?

✓ **Patrimoine culturel immatériel**

La Convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel⁴³ désigne plusieurs domaines à l'intérieur desquels des exemples de ce patrimoine, à la fois traditionnel et vivant, peuvent être identifiés : les traditions orales, les langues, les arts du spectacle, les pratiques sociales et les rituels, les connaissances et les pratiques concernant la nature et l'univers, les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel, et tous les lieux associés, que les communautés, les groupes mais aussi les individus, reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Les caractéristiques du patrimoine immatériel qui sera sauvegardé par cette Convention sont les suivantes :

- il est transmis de génération en génération;
- il est recréé en permanence par les communautés et les groupes, en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire;
- il procure aux communautés et aux groupes un sentiment d'identité et de continuité;
- il contribue à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine;
- il contribue à promouvoir le respect des droits de l'homme et du développement durable.

L'importance accordée à la mémoire collective de l'humanité a poussé la communauté internationale à élaborer en 2003 la Convention sur le patrimoine immatériel en vue de sa sauvegarde et de sa valorisation. Aux termes de ladite Convention, il est pris en considération dans tous les Etats le patrimoine culturel immatériel conformément aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'Homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable. La législation béninoise ne permet pas de tirer profit de cette Convention dont les dispositions sont susceptibles d'aider le Bénin à valoriser son PCI. L'absence de consistance et d'harmonisation de la législation nationale relative au patrimoine culturel immatériel appelle d'urgence une législation orientée pour sa sauvegarde.

Selon une étude réalisée par M. Guy Onanbéle sur « *La législation orientée du patrimoine culturel immatériel (PCI) au Bénin* », la nature des éléments du patrimoine culturel immatériel est une raison suffisante pour penser le plus rapidement à leur protection. En effet, les éléments du patrimoine culturel immatériel sont vivants, inclusifs, représentatifs et communautaires mais sont essentiellement volatiles.

⁴³ Site web : <http://www.unesco.beniculturali.it/index.php?fr/37/definizione-di-patrimonio-culturale-immateriale> (Consulté le 02 Avril 2016).

Mais quelle est la réalité constatée quant à la situation du patrimoine culturel immatériel au Bénin ?

Il s'agit ici de montrer une nomenclature des atouts et potentialités du patrimoine culturel immatériel du Bénin au regard de leur histoire, de leur réalité géographique, des pratiques sociales des populations.

Nous nous sommes basé sur les cinq (5) domaines de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel comme guide pour l'élaboration de cette partie.

– **Pour les départements de l'Atlantique et du Littoral**⁴⁴

Les départements de l'Atlantique et du Littoral sont situés au Sud du Bénin, en bordure de de l'Océan Atlantique avec une superficie de 3.312 km². Ils sont composés de neuf communes (Cotonou, Abomey-Calavi, So-Ava, Ouidah, Kpomassè, Allada, Tori-Bossito, Toffo, Zê). Pour le patrimoine culturel immatériel de ces deux départements, nous avons : la danse *bourian*⁴⁵, les événements festifs comme la fête de *Vodoun*⁴⁶, la fête des jumeaux⁴⁷, l'art culinaire (*akandji, abla, gbagbahololo, dakouin*), etc.

– **Pour les départements de l'Ouémé et du Plateau**⁴⁸

Les départements de l'Ouémé et du Plateau sont localisés dans le Sud-Est du Bénin. Ils ont une superficie de 4.700 km² et se composent des communes de Porto-Novo, d'Akpro-Missérété, de Kétou, de Pobè, de Sakété, d'Ifangni et d'adja-Ouèrè, de Dangbo, d'Adjohoun, de Bonou, des Aguégus, de Sèmè-Podji, d'Avrankou, et d'Adjarra. Pour le patrimoine culturel immatériel de ces départements, nous avons le savoir-faire lié à la forge, à la fabrication des canaris et de tam-tam, la cuisine exceptionnelle de *hankpè* (*pâte faite avec l'eau de cuisson de la viande de porc et de lapin*), les manifestations de *zangbèto*⁴⁹, etc.

– **Pour les départements du Mono et du Couffo**⁵⁰

⁴⁴ Alomakpé, Pacôme : « Le partenariat public-privé pour la bonne gestion du Patrimoine Culturel au Bénin », Mémoire de Master Gestion du Patrimoine Culturel, ENAM, Bénin, 2013, p.16.

⁴⁵ Alitonou, Evelyne : « Sauvegarde du patrimoine culturel afro-brésilien : le cas de la danse bourian », Mémoire de Master Gestion du Patrimoine Culturel, ENAM, Bénin, 2013, 75 pages.

⁴⁶ Le Bénin est le berceau du *vodoun*, culte voué à un ensemble de divinités présentes partout et en tout. Il occupe une place très forte dans l'identité du pays. Son panthéon regroupe plus de 200 *dieux*. La fête du *Vodoun* est célébrée le 10 janvier à travers tout le Bénin, et plus particulièrement à Ouidah. La journée nationale des cultes est fériée. Site web du Guide Le Routard :

[http://www.routard.com/guide_agenda_detail/6501/fete_du_vodoun_\(journee_nationale_des_cultes\)_au_benin.htm](http://www.routard.com/guide_agenda_detail/6501/fete_du_vodoun_(journee_nationale_des_cultes)_au_benin.htm) , C'est la fête des religions traditionnelles (consulté le 09 Février 2017).

⁴⁷ Site web de Le Bibliothécaire : <http://lebibliotheaire.blogspot.com.eg/2012/01/le-vaudou-en-direct-du-benin.html>. Au Bénin, les jumeaux sont considérés comme des créatures extraordinaires qui apportent le bonheur dans leurs familles. Le 8 septembre de chaque année est la fête des jumeaux, elle se célèbre dans la ville de Ouidah, à environ 40 km de Cotonou, la capitale économique du Bénin.

⁴⁸ Alomakpé, Pacôme: « Le partenariat public-privé pour la bonne gestion du Patrimoine Culturel au Bénin », Mémoire de Master Gestion du Patrimoine Culturel, ENAM, Bénin, 2013, p.17.

⁴⁹ A l'origine, les *zangbèto*, sont les "chasseurs (*gbèto*) de la nuit (*zan*)" qui ont pour cible les voleurs, les mauvais esprits et les sorciers. Selon une vieille tradition, le roi aurait effrayé les ennemis par ce déguisement en les surprenant la nuit. Depuis les habitants perpétuent la tradition par la danse des *zangbèto*.

⁵⁰ Alomakpé, Pacôme : « Le partenariat public-privé pour la bonne gestion du Patrimoine Culturel au Bénin », Mémoire de Master Gestion du Patrimoine Culturel, ENAM, Bénin, 2013, p.17.

En ce qui concerne les départements du Mono et du Couffo, ils sont situés dans le Sud-Ouest du Bénin. Les communes qui les composent sont : Athiémé, Bopa, Comè, Grand-Popo, Houéyogbé, Lokossa, Djakotomey, Dogbo, Klouékanmè, Lalo, Toviklin. Pour le PCI de ces départements, nous avons l'art culinaire *ablo*⁵¹ et *akpèssè*⁵², l'art de la poterie de Sè⁵³, le Festival *Nonvitcha*⁵⁴, etc.

– **Pour les départements du Zou et des Collines**⁵⁵

Quant aux départements du Zou et des Collines, ils se situent au centre du Bénin avec une superficie de 18.700 km². Les différentes communes de ces départements sont : Abomey, Bohicon, Agbangnizoun, Djidja, Zogbodomey, Zakpota, Ouinhi, Zagnanado, Covè, Bantè, Savalou, Dassa-Zoumè, Glazoué, Savè et Ouèssè. Les principaux groupes ethniques qu'on y rencontre sont : les *Fon*, les *Mahi* et les *Nago*. Pour le PCI de ces départements, nous avons les savoir-faire artisanaux des tisserands (famille *Yèmadjè*), des forgerons et bijoutiers, (famille *Hountondji*), des sculpteurs du bois de *Gbanamè*⁵⁶, la danse *Guèlèdè*, la fête de la sortie d'ignames⁵⁷, l'art culinaire *mantindjan*⁵⁸, etc.

– **Pour les départements de l'Alibori et du Borgou**⁵⁹

Les départements de l'Alibori et du Borgou sont localisés dans le Nord-Est du Bénin avec une superficie de 52.093 km², elle rassemble les Communes de : Bembèrèkè, Kalalé, N'dali, Nikki, Parakou, Pèrèrè, Sinendé, Banikoara, Gogounou, Kandi, Karimama, Malanville, Ségbana. Leurs populations sont composées des *Bariba*, des *Boko*, des *Peulh*, des *Dendi*, des *Nago*, des *Yoruba*, des *Fon*, des *Adja*, des *Otamari*. Pour le PCI de ces départements, nous avons les festivals culturels notamment la *Gaan*⁶⁰ à

⁵¹ Production de *Ablo*, un aliment céréalier fermenté du Bénin : Synthèse bibliographique (en ligne) sur le site web : <http://www.issr-journals.org/links/papers.php?journal=ijias&application=pdf&article=IJIAS-16-073-09> . Consulté le 25-12-2016 à 22h 04'

⁵² Viandes d'agoutis

⁵³ Sossou, Elzie : « Valorisation des savoirs et savoir-faire endogènes au Bénin à travers la création d'un musée des arts et traditions artisanales : cas de la poterie de Sè (Mono) et de Tourou (Borgou) », Mémoire de Master Gestion du Patrimoine Culturel, ENAM, BENIN, 2013, 53 pages

⁵⁴ Cette fête est l'occasion pour toutes les personnes invitées de découvrir les richesses et valeurs culturelles des communautés *Xwla* et *Xwéda*. L'association a été fondée au début du 20^{ème} siècle et est l'une des premières associations de fraternité créée au Bénin, dont le but est de prôner l'amour, la fraternité et la solidarité entre les différentes communautés d'un peuple béninois qui n'arrivaient pas à s'entendre.

⁵⁵ Alomakpé, Pacôme: « Le partenariat public-privé pour la bonne gestion du Patrimoine Culturel au Bénin », Mémoire de Master Gestion du Patrimoine Culturel, ENAM, Bénin, 2013, Page 18.

⁵⁶ Banamè, le plus grand et le plus peuplé des arrondissements de la Commune de Zagnanado, est l'endroit, par excellence, où se pratique la sculpture sur bois au Bénin.

⁵⁷ Vihoukpan, Esther « Rôle de l'inventaire dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel des communautés : cas des Mahi du Bénin », Mémoire de Master en Gestion du Patrimoine Culturel, Université Senghor, Alexandrie, 2015, 98 pages.

⁵⁸ Site Web de Vivre au Bénin : <https://vivreaubenin.com/les-delices-culinaires-du-benin/> . En langue *Fon*, du Sud du Bénin, le « *mantindjan* », désigne une « sauce dans laquelle il n'y a pas d'espace ». Souvent cuisinée pour des occasions de réjouissance ou par la femme pour garder son homme à la maison, le « *mantindjan* » est un vrai mélange de précuite de houé et de multiples viandes et fromage de vache ainsi que de poissons fumés.

⁵⁹ Alomakpé, Pacôme : « Le partenariat public-privé pour la bonne gestion du Patrimoine Culturel au Bénin », Mémoire de Master Gestion du Patrimoine Culturel, ENAM, Bénin, 2013, Page 19.

⁶⁰ Akogni, Paul : « Pratiques sociales, rituels et événements festifs au Bénin : de la patrimonialisation au développement du territoire », Thèse de doctorat, Université Nantes, France, 2015, p.p.116-133.

Nikki, le savoir-faire des potières de Tourou et Bakpérou, l'art culinaire caractérisé par le *wagass*⁶¹ (*fromage de lait de vache*), l'igname pilée, la bouillie de sorgho accompagnée de gâteau de haricots, etc.

– **Pour les départements de l'Atacora et de la Donga**⁶²

Enfin, les départements de l'Atacora et de la Donga ont une superficie de 31.000 km² et constituent une zone à relief accidenté. Les Communes qui les composent sont : Natitingou, Tanguiéta, Boukoumbé, Ouassa-Pehunko, Cobli, Matéri, Kouandé, Toucoutouna, Kérou, Ouaké, Djougou, Bassila, Copargo. Pour le PCI de ces départements, nous avons : la fête de la flagellation chez les *Lokpa*, le *dikountri*⁶³ et le *difuani*⁶⁴ chez les Bétammaribè, le rite quinquennal *Waa* chez les *Lokpa*, la culture culinaire caractérisée par le *wassa-wassa* (*couscous de la farine de cossettes d'igname*), la pâte de fonio, le *tchoucoutou* (*bière traditionnelle locale*), crêpe locale (*tipinpinti*) le *monhabrou* (*pâte du riz*), etc.

Quelle problématique soutend notre étude ?

1.2 Problématique de la valorisation de la tenture à Abomey

1.2.1 Problématique

Dans la plupart des pays du monde, il est créé un Centre de promotion dédié aux textiles traditionnels qui couvre la totalité du territoire national. C'est le cas de la société Espace Textile⁶⁵ en France et du Centre européen des textiles innovants⁶⁶.

La plupart des chefs d'Etats des pays d'Afrique francophone ont pris l'initiative de créer dans leurs pays respectifs, ce genre de centre dont la fonction est de promouvoir le patrimoine national mais aussi et surtout, de représenter l'unité nationale. C'est le cas du Centre Technique du Textile⁶⁷ en Tunisie, du

⁶¹ GRET et CAD/FSA : Production et transformation du lait frais en fromage peulh au Bénin, Guide de bonnes pratiques, 14 Juillet 2006, 33 pages. Consultable sur le site web : http://www.repol.info/IMG/pdf/Fiche_wagashi_VF.pdf.

⁶² Alomakpé, Pacôme: « Le partenariat public-privé pour la bonne gestion du Patrimoine Culturel au Bénin », Mémoire de Master Gestion du Patrimoine Culturel, ENAM, Bénin, 2013, Page 19.

⁶³ Danse rituelle au Nord du Bénin qui est exécutée au moment des cérémonies d'initiation des jeunes filles à la vie des femmes au foyer. Cette cérémonie a lieu tous les quatre ans.

⁶⁴ Chants et des danses du Nord du Bénin exécutés pendant la cérémonie la plus importante chez le peuple Otammari, qui est le passage de la classe d'âge des adolescents à celle des adultes, confère un nouveau statut au jeune homme en lui reconnaissant le droit au mariage et à la participation totale à la vie de la communauté. Cette cérémonie a lieu tous les 4 ans.

⁶⁵ L'Espace Textile est un centre créé par les industriels de la filière textile. Il propose une gamme complète de services d'accompagnement des PME françaises dans leur développement marketing produits et commercial, en matière de stratégie, création, innovation, et présence sur les marchés nationaux et internationaux. Site web de Espace Textile : <http://www.espacetextile.com/qui-sommes-nous/> (Consulté le 18 Avril 2015).

⁶⁶ Site web de l'Union Lille Métropole : <http://www.lunion.org/> : [carte/le-ceti.html](http://www.lunion.org/carte/le-ceti.html) , Le CETI est un centre de recherche et de prototypage dédié aux nouvelles applications textiles. Il a vocation à s'adresser aux industriels du monde entier.

⁶⁷ Site web de CETTEX : <http://www.cettex.com.tn/index.php?id=5> (Consulté le 27 Juillet 2016).

Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile⁶⁸ au Mali et aussi les Manufactures des Arts Décoratifs de Thiès au Sénégal⁶⁹ pour ne citer que ceux-là.

A la différence de la plupart de ces pays, la République du Bénin ne s'est pas dotée d'un Centre national de promotion dédié exclusivement aux textiles, des années après son indépendance⁷⁰. Toutefois, une analyse de la géographie des centres de promotion de l'artisanat du Bénin montre que la politique nationale de protection et de gestion du patrimoine tend vers l'implantation d'une institution de promotion de l'artisanat par département⁷¹.

Notre constat de départ est que la République du Bénin ne dispose pas d'un centre destiné à la promotion des textiles traditionnels comme à l'instar de plusieurs pays de la sous-région. Pourtant, le secteur de l'artisanat béninois regorge d'une grande diversité culturelle, conséquence des multiples singularités de ses peuples. La gestion des centres de promotion de l'artisanat, telle que conduite à ce jour ne met pas suffisamment l'accent sur la promotion des richesses culturelles nationales et, la communication marketing autour des objets de l'artisanat d'art. Ce mode de gestion rend difficile la possibilité de rentabiliser les institutions d'artisanat d'art tel que prôné de nos jours.

Deux insuffisances majeures peuvent être retenues :

- la valorisation des richesses culturelles du Bénin n'est pas la priorité de l'Etat ;
- l'inexistence d'un Centre d'Innovation et de promotion de textiles traditionnels, même s'il y a quelques initiatives privées et familiales au Bénin.

Les causes probables de ces deux situations peuvent être les suivantes :

- méconnaissance de la valeur économique du savoir-faire et de l'art de la tenture par l'Etat central en République du Bénin ;
- absence d'une stratégie efficace de l'Etat, capable d'exploiter le potentiel économique et touristique d'Abomey, à travers le CIPTAT.

L'une des solutions probables à ces deux problèmes serait de doter la ville d'Abomey du CIPTAT dont la mission sera de mettre en valeur la toile appliquée et le pagne tissé, dans le but de pérenniser le savoir-faire séculaire qui s'y attache en vue de leur sauvegarde.

⁶⁸ Le Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile a pour missions d'assurer la formation initiale et continue et de contribuer à la promotion de la recherche dans le domaine des textiles et annexes au niveau national, sous régional et régional. Site web de Bamada.Net : <https://bamada.net/centre-de-recherche-et-de-formation-pour-lindustrie-textile-cerfitex-vers-la-conquete-du-leadership-dans-le-secteur-coton-textile-africain> (consulté le 25 Mai 2016).

⁶⁹ Site Web des Manufactures des Arts Décoratifs de Thiès au Sénégal : <https://msad-thies.sn/> (Consulté le 02 Avril 2017)

⁷⁰ Le Bénin a accédé à l'indépendance le lundi 1^{er} Août 1960.

⁷¹ Loi n° 98-037 du 22 novembre 2001 portant création du code de l'artisanat en République du Bénin.

L'une des solutions probables à ces deux problèmes serait de doter la ville d'Abomey du CIPTAT dont la mission sera de mettre en valeur la toile appliquée et le pagne tissé, dans le but de pérenniser les savoir-faire séculaires qui s'y attachent en vue de leur sauvegarde.

1.2.2 Questions de recherche et hypothèses

✓ Questions de recherche

La question de recherche est la suivante : Est-il nécessaire et opportun aujourd'hui, de créer le CIPTAT?

Les questions spécifiques ci-après permettront de mettre en lumière la question de recherche :

- En quoi la ville d'Abomey constitue-t-elle un pôle stratégique de valorisation de la toile appliquée et du Tissage ?
- Existe-t-il une demande de création du CIPTAT à Abomey?
- Quels sont les obstacles à la création du CIPTAT à Abomey?

A ces interrogations, nous formulons les hypothèses suivantes :

✓ Hypothèses

▪ Hypothèse principale

Il est nécessaire et opportun aujourd'hui, de créer un centre d'Innovation et de Promotion de la toile appliquée et du tissage à Abomey.

▪ Hypothèse Spécifique 1

La ville d'Abomey possède des atouts et potentialités favorables à l'implantation du CIPTAT

▪ Hypothèse Spécifique 2

L'inexistence du CIPTAT est due à la négligence des pouvoirs publics.

▪ Hypothèse Spécifique 3

Il existe une forte demande sociale d'accès à un centre dédié à la promotion de la toile appliquée et au tissage.

1.2.3 Objectifs

La présente recherche a pour objectif général d'évaluer la nécessité de créer le CIPTAT à Abomey, dans la perspective de valoriser l'artisanat d'art national et d'améliorer l'accès des populations à la culture.

L'atteinte de cet objectif général passe par la réalisation de trois objectifs spécifiques. Spécifiquement, il s'agit de :

- énumérer et analyser les atouts et potentialités favorables à l'implantation du CIPTAT ;
- identifier les conséquences de l'inexistence du CIPTAT ;
- évaluer la demande sociale d'accès à un centre dédié à la promotion la toile appliquée et du tissage à Abomey.

1.2.4 Justification du choix de la thématique

Le savoir-faire artisanal représente de nos jours un des enjeux du patrimoine culturel et plus particulièrement du patrimoine culturel immatériel, et partant, contribue au développement durable. Or ce patrimoine semble être traditionnellement considéré comme de simples faits de loisirs ou de divertissement. Pourtant, le patrimoine culturel immatériel joue un rôle très important dans le développement durable en ce sens que ce dernier est tout un ensemble de mode de vie ; le patrimoine culturel immatériel est un acteur actif dans ce développement durable car il permet de transmettre et d'assurer la continuité des richesses culturelles. Ce secteur qui pourrait être un moyen de développement humain est encore très peu structuré et les artisans évoluent de manière informelle. Au Bénin, on dénombre un seul centre de promotion de l'artisanat et n'en n'existe aucun de spécialisé. L'artisanat au Bénin fait face à des situations très difficiles qui menacent son plein épanouissement. Plusieurs obstacles se posent à sa valorisation à savoir le manque de financement, le manque d'intérêt des médias locaux pour la promotion de l'artisanat local, la pauvreté matérielle des artisans, la faible visibilité du secteur, la difficulté d'accès aux marchés publics pour les artisans, la connaissance insuffisante de la notion de l'artisanat, l'image dégradée de l'artisan et , l'éparpillement des artisans rendant ainsi difficiles les interventions directes des pouvoirs publics et le travail à plein temps.

Toutes ces entraves sont une menace au secteur artisanal qui, du point de vue culturel, représente un élément primordial pour l'économie béninoise.

Et pourtant sur le plan économique, l'artisanat est une ressource potentielle non négligeable en ce sens qu'il est créateur d'emplois et d'activités et, par effets, induits à la réduction de la pauvreté. Il est un potentiel qui pourrait propulser le Bénin parmi les destinations les plus en vue du tourisme international.

2 Tenture, l'un des témoins de l'histoire de l'art de cour du royaume du Danxomè

2.1 Tenture, selon Joseph Adandé

Dans le rapport final du Séminaire « *Aspects du patrimoine culturel africain* » qui s'est tenu à CELHTO à Niamey au Niger du 23 au 25 Juillet 2014, le Pr Joseph Adandé à travers son exposé « *La toile, un matériau exceptionnel de création à la cour des rois de Danxomè (XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle)* » définit la toile appliquée comme étant une technique qui consiste à mettre une pièce sur une autre. Pour lui, cette technique est appelée « tenture » et elle fait penser à un art qui semble naïf. Il considère la tenture comme étant un art dans la mesure que c'est une technique qui fait appel à une habile utilisation des couleurs, à un matériau qui est souple et aussi, à une capacité de faire dire à celui qui la maîtrise tout ce que le support autorise⁷².

La tenture possède une place très importante dans l'art de cour royale d'Abomey d'autant que cela participe à l'accoutrement du souverain et aussi des chefs de collectivité. Elle est destinée à la célébration des souverains et aussi à des événements festifs de ses *Dada*⁷³. La tenture est offerte comme présent aux hôtes des souverains, tout juste pour garder des relations diplomatiques durables. Certaines toiles appliquées sont destinées aux obsèques funéraires à Abomey⁷⁴. Après la conquête du royaume du Danxomè en 1894 par l'armée française dirigée par le Général d'armée Alfred Amédée Dodds, les toiles appliquées servent à évoquer des interprétations plus diverses comme celles liées aux vécus quotidiens. De nos jours, ces toiles appliquées sont des mines d'inspiration pour de nombreux artistes d'art contemporains et des créateurs de mode. Comme exemple, nous pouvons citer Kofi Gahou⁷⁵.

2.2 Tenture, un patrimoine immatériel du Bénin

Image 2 : Tenture montrant les différents symboles des souverains du royaume d'Abomey

⁷² Site web du Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale : <http://www.celhto.org/sites/default/files/rapport.pdf> (consulté le 07 Février 2017).

⁷³ A Abomey, le souverain en vernaculaire s'appelle *Dada*, Dokounnon, etc.

⁷⁴ Site web de Recherches Sociologiques et Anthropologiques : <https://rsa.revues.org/866> (Consulté le 13 Avril 2017).

⁷⁵ Adandé, Joseph : *Les toiles appliquées de Koffi Gahou*, in SEPIA, revue culturelle et pédagogique, n° 19, 1995, pp.55-59.

Crédit Photo : Auteur, 2016



Dans cette partie, nous parlerons de la technique et des matériaux de fabrication de la toile appliquée.

2.2.1 Technique

Pour confectionner la tenture, il faut plusieurs étapes qui nécessitent patience et persévérance.

Dans son article publié sur le site web du Musée Historique d'Abomey⁷⁶, le Pr Joseph Adandé nous montre les étapes que le tenturier suit pour confectionner la toile appliquée. En premier lieu, le tenturier découpe la forme des dessins qu'il désire travailler. Ensuite, il les dispose sur un fond après avoir les découpé par un faufil. Cette agilité permet de transformer la place des différents motifs. Aussi, quand le tenturier a l'impression d'être satisfait de sa composition, il fixe définitivement les motifs à l'aide d'un ourlet après avoir fait le pli⁷⁷. L'artiste prend aussi grand soin du pli visible de la tenture dont les limites sont traitées comme un cadre de peinture.

⁷⁶ L'article publié est intitulé, les toiles appliquées ou tentures : <http://www.epa-prema.net/abomey/pedago/toiles.htm> (consulté le 15 Février 2017).

⁷⁷ Ibid, les toiles appliquées ou tentures : <http://www.epa-prema.net/abomey/pedago/toiles.htm> (consulté le 07 Février 2017).

2.2.2 Matériaux

La tenture est un art purement propre à la commune d'Abomey au Bénin. Elle fait appel à plusieurs catégories d'artisans de la cour royale comme les fileuses, les tisserands, les tailleurs, les brodeurs afin d'avoir un résultat satisfaisant. Parmi ces artisans, nous avons des forgerons nommés Hountondji qui confectionnent pour le compte des tenturiers des ciseaux, de l'aiguille et le dé. Ils sont originaires d'Aja-Tado et sont aussi, les forgerons et bijoutiers du souverain. La remarque faite est que les femmes âgées filent le coton qui est utilisé comme le fil permettant de coudre à la main la toile. Autrefois en raphia, les étoffes en coton se sont généralisées à la fin du XVIII^{ème} siècle. Le fil ou l'étoffe peuvent être dans un bain de teinture dont la couleur change selon les végétaux utilisés⁷⁸.

Eu égard la technique et les matériaux utilisés, les messages que véhiculent ces toiles appliquées à travers les scènes de guerre, des animaux comme emblèmes pour certains rois, etc., nous dirons que la tenture est un patrimoine culturel immatériel dans le paysage culturel de la ville d'Abomey.

2.3 Tenture, potentielle source de revenus pour le Bénin

A Abomey, il existe un vivier d'artisans qui travaillent dans la production des toiles appliquées.

La famille Yèmadjè et alliées à leurs descendants vivent quasiment des revenus issus des activités de la tenture. En effet, Dah Azomahou Yèmadjè, Président de l'Association des artisans de la tenture du village artisanal du Musée Historique d'Abomey, il a laissé entendre que : « *La tenture fait vivre son homme. Lors des saisons touristiques, je réalise parfois un chiffre d'affaire supérieur à 150.000 FCFA* ». De cette déclaration, nous retenons que la tenture constitue une source de revenus pour les artisans. De plus, cela est d'autant plus visible au niveau du nombre impressionnant qui y travaille chaque jour.

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que la tenture génère des revenus permettant à ceux qui s'y adonnent de vivre à partir de leur art dont ils en font leurs activités principales.

2.4 Tenture, un art à valoriser

En parcourant le Programme d'Actions de l'actuel Gouvernement (PAG) de la République du Bénin, nous apercevons qu'il y a vraiment une volonté de la valorisation de l'artisanat dans les villes.

En effet, ce Programme a été présenté aux populations béninoises et à tout le monde entier le 16 Décembre 2016. Le PAG est intitulé « *Bénin Révélé* ». C'est une feuille de route des actions de l'équipe

⁷⁸ Iroko, Félix ; Rivallain, Josette : *Les appliqués sur tissus du Bénin*, 1998, Editions SEPIA, France, 30 p.

mise en place par le Président Guillaume Athanase Patrice Talon pour la période 2016-2021. Pour le Président de la République du Bénin, ce PAG « vise à établir un cadre plus propice à l'éclosion des talents et du dynamisme des béninois de manière à relancer durablement le développement de notre pays⁷⁹ ».

Ce Programme comporte 45 projets phares dont nous avons 19 réformes institutionnelles et 95 projets sectoriels. Dès lors, nous avons trois piliers⁸⁰ bien décrits par les rédacteurs du site web Bénin TV Web⁸¹.

Dans ce PAG, il est mis un accent sur le développement de l'artisanat : « Le Programme du Gouvernement permettra d'accroître la production du secteur artisanal. Il vise non seulement à construire, étendre et équiper les infrastructures d'appui au développement de l'artisanat, mais aussi à renforcer les capacités techniques des artisans ⁸²».

Dès lors, la tenture faisant partie de l'artisanat a devant elle des jours heureux pour sa valorisation considérant la description de l'artisanat dans ce PAG.

2.5 Tenture, partie intégrante de l'artisanat au Bénin

2.5.1 Artisanat et ses composantes

L'artisanat est un concept difficile à cerner en raison de la diversité et des activités et des acteurs. Cependant un certain nombre d'éléments permet de le caractériser. Ainsi, pour Hervé Derrenic et Cathérine Lejeune⁸³ : « l'artisanat est le secteur des activités de production, de transformation ou de prestation de services à petites échelles... ».

Il est caractérisé par :

- absence d'honoraires fixes : revenus,
- absence d'horaires de travail prédéterminés ;

⁷⁹ Présidence de la République du Bénin : Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021, Mot du Président de la République, 16 Décembre 2016. En ligne : <https://www.presidence.bj/benin-revele/> (consulté le 09 Février 2017).

⁸⁰ Le Pilier 1 : Consolider la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance (Axe stratégique 1 Renforcement des bases de la démocratie et de l'Etat de droit, Axe Stratégique 2 : Amélioration de la gouvernance) ; le Pilier 2 : Engager la transformation structurelle de l'économie (Axe stratégique 3 : Assainissement du cadre macroéconomique et maintien de la stabilité, Axe stratégique 4 : Amélioration de la croissance économique, Axe stratégique des performances de l'éducation) ; et le Pilier 3 : Amélioration des conditions de vie des populations (Axe stratégique 6 : Renforcement des services sociaux de base et protection sociale (Axe stratégique 6 : Renforcement des services de base et protection sociale, Axe stratégique 7 : Développement équilibré et durable de l'espace national).

⁸¹ Site web de Bénin TV Web : <https://beninwebtv.com/2016/12/benin-les-grandes-lignes-du-programme-daction-du-gouvernement-2016-2021/> (Consulté le 09 Février 2017).

⁸² Présidence de la République du Bénin : Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021, 16 Décembre 2016. En ligne : <https://www.presidence.bj/benin-revele/> (consulté le 09 Février 2017).

⁸³ Lejeune Catherine ; Derrenic Hervé : Accompagner des projets de jeunes artisans et micro entrepreneurs en Afrique, l'Harmattan, 1996, 207 pages.

- effectifs réduits généralement au minimum : le maître-artisan et ses apprentis ;
- investissement peu élevé sur fond propre ;
- la non maîtrise du chiffre d'affaire : il n'existe le plus souvent ni analyse, ni suivi de la gestion comptable ;
- le travail manuel (équipement rudimentaire).

Pour notre part nous adhérons à la définition de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine relative au *Règlement No 01/2014/CM/UEMOA portant Code de l'Artisanat de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine* intitulée comme suit :

« Est considérée comme activité artisanale, toute activité d'extraction, de production ou de transformation de biens et /ou de prestations de services à l'exclusion des activités agricoles, de pêche, de transport, d'achat et de revente ou spécifiquement intellectuelles :

- *exercée à titre principal, par une personne physique ;*
- *dont la maîtrise technique et le savoir-faire requièrent un apprentissage ou une formation assortie d'une pratique du métier ;*
- *où le travail et l'habileté manuelle occupent une place prépondérante ;*
- *où le mode de production peut inclure des machines et outillages actionnés directement par l'artisan et qui ne débouche pas sur une production en série ;*
- *figurant dans le registre des métiers établis par l'autorité compétente de chaque Etat membre de l'UEMOA.*

Toutefois, les petites activités de transport opérées par un engin de 2 à 4 roues, par pirogues, à dos ou à traction animale ou humaine sont-elles considérées comme des activités artisanales. »⁸⁴

En République du Bénin, l'artisanat englobe tout travailleur indépendant, de l'un ou l'autre sexe qui exerce une activité artisanale pour laquelle il justifie d'une qualification professionnelle reconnue, assure la direction de son entreprise et prend personnellement part⁸⁵ à l'exécution de son travail telle que définit à *l'Article 1^{er} de la Loi n°98 - 037 du 22 Novembre 2011 portant code de l'artisanat en République du Bénin*. Le dénombrement des métiers de l'artisanat au Bénin reconnaît *210 métiers* regroupés en *42 corps de métiers* répartis en *11 branches d'activités* allant des plus indigènes comme les fibres végétales, le textile, le cuir et peau, la poterie et la céramique, etc. ; aux plus récentes, comme les métaux et les constructions

⁸⁴ UEMOA : Règlement No 01/2014/ CM / UEMOA portant Code de l'Artisanat de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, Article premier, p.4

⁸⁵ Fagbohoun, Louis : « Etude chimique de colorants naturels et matériaux résineux traditionnels au Bénin dans le domaine artisanal », Thèse de doctorat, 2014, Université d'Abomey-Calavi, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, Bénin, France, p.p. 10-11. En ligne sur le lien web : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01168469/document> (consulté le 19 Février 2017).

mécaniques, l'électronique, le bâtiment, l'alimentation, etc.⁸⁶. En effet, l'artisanat dans sa forme a pris naissance dans les couvents qui étaient à la fois des centres de formation du "vodounsi" (adepte du fétiche)⁸⁷, et des foyers de création artistique familiaux.

L'artisanat relève principalement du secteur secondaire et du fait des cumuls de fonctions, a un prolongement dans le secteur tertiaire. Il occupe 13% de la population active et la 3^{ème} place en termes d'emplois après l'agriculture et le commerce⁸⁸. Sa contribution au PIB est de l'ordre de 11% selon les dernières estimations de l'INSAE en 2011⁸⁹. Les entreprises artisanales représentent 51,02% de l'ensemble des entreprises béninoises dans le cadre du recensement général des entreprises de 2008⁹⁰.

L'artisanat contribue à la valorisation des matières premières locales, à la formation professionnelle des jeunes garçons et filles par l'apprentissage d'un métier, à la satisfaction des besoins fondamentaux de l'Homme. Il constitue aussi une solution majeure à la crise de l'emploi. En effet, l'entreprise artisanale offre la plus grosse opportunité d'auto-emploi au Bénin. A titre d'exemple de 78 % des entrepreneurs artisans sont installés à leur propre compte dans différentes villes du Bénin⁹¹.

2.5.2 Cadre réglementaire et institutionnel de l'artisanat au Bénin

Nous retiendrons deux (2) conventions de l'UNESCO avec lesquelles nous travaillerons tout au long de notre mémoire. Il s'agit de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel⁹² (2003) et la Convention de la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles⁹³ (2005). La République du Bénin les a toutes ratifiées.

L'artisanat au Bénin mène ses activités dans un environnement juridique et institutionnel bien fourni⁹⁴.

Dans la sous-région Ouest-Africaine, le Bénin se distingue particulièrement par son processus d'amélioration des conditions-cadres dans le secteur de l'artisanat qui se traduit par la mise en place d'un arsenal juridique de textes législatifs et réglementaires. Il s'agit entre autres de la *Loi n° 98-037 du 22*

⁸⁶ Fagbohoun, Louis : « Etude chimique de colorants naturels et matériaux résineux traditionnels au Bénin dans le domaine artisanal », Thèse de doctorat, 2014, Université d'Abomey-Calavi, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, Bénin, France, p.10. En ligne sur le lien web : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01168469/document> (consulté le 19 Février 2017).

⁸⁷ MONCADAS, Nicolas : Vodounsi-Les artistes de l'invisible, Film documentaire, 2001, 52 min, disponible sur le site web de Film Documentaire. Fr : http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_fiche_film/9073_1 (Consulté le 25 Février 2017).

⁸⁸ Ibid, Fagbohoun, p.11

⁸⁹ Ibid, Fagbohoun, p.11

⁹⁰ Ibid, Fagbohoun, p.11

⁹¹ Ibid, Fagbohoun, p.11

⁹² Site web de l'UNESCO : <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/01852-FR.pdf> (Consulté le 02 Avril 2017).

⁹³ Site web de l'UNESCO : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001429/142919f.pdf> (Consulté le 02 Avril 2017).

⁹⁴ Conseil Economique et Social du Bénin : Rapport d'autosaisine sur le thème l'artisan béninois-vie-problèmes et perspectives, 2010, En ligne : http://cesbenin.org/public/images/ressource/cesbenin-11092012092849-RAPPORT_CES_ARTISANAT_BENIN.pdf, pp.16-17 (consulté le 04 Février 2017).

novembre 2001 portant Code de l'Artisanat en République du Bénin ; du Décret n°2003-569 du 29 décembre 2003 portant nomenclature des métiers de l'artisanat au Bénin ; du Décret n° 2003-557 du 24 décembre 2004 qui a consacré la création des CIM et de l'UCIMB, deux institutions consulaires ; du Décret n° 2005-788 du 29 décembre 2005 qui consacre la PNDA ; et de l'Arrêté n° 2005/MCAT/DC/SG/DNA/SA du 13 décembre 2005 portant organisation de l'apprentissage en milieu artisan en République du Bénin qui précise les conditions générales et la formation du contrat d'apprentissage.

Nous avons comme initiatives, le CPA à Cotonou⁹⁵, le SNAB⁹⁶, le FNDA, les BAA⁹⁷ et surtout il faut le mentionner, deux directions techniques du MICA (la DAOP⁹⁸ et la DAMA⁹⁹).

Eu égard aux aspects soulevés ci-dessus, nous apercevons que la tenture fait partie de l'artisanat au Bénin et mérite d'avoir une reconnaissance tant locale, nationale et internationale pour son meilleur rayonnement.

⁹⁵ Le CPA est une structure dont l'objet est la promotion de l'artisanat. Pourtant il accueille très majoritairement des commerçants. Près de 80% des emplacements du CPA sont occupés par des commerçants, par voie de conséquence les artisans sont minoritaires.

⁹⁶ C'est un événement de promotion de l'artisanat qui se passe chaque année au Bénin. Ce salon dure plus d'une semaine et est destiné non seulement à la promotion de l'esprit de créativité et d'innovation chez les artisanes et les artisans du Bénin, mais aussi à la reconnaissance de l'importance du secteur de l'artisanat au Bénin.

⁹⁷ C'est un Etablissement de promotion et de développement du secteur de l'artisanat en Afrique de l'Ouest, le BAA a pour mission d'accompagner le développement des entreprises comme de véritables entités de création de richesse et de contribution de croissance économique au service du bien-être social.

⁹⁸ La Direction de l'Artisanat et des Organisations Professionnelles est situé dans le quartier Aïbatin à Cotonou. Elle est logée dans le même immeuble que la DAMA. Conformément aux dispositions de l'article 79 du Décret n° 2012-539 du 17 Décembre 2012, la DAOP est l'organe de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et stratégies de l'Etat en matière d'Artisanat. C'est cette structure de l'Etat qui organise chaque année le Salon National de l'Artisanat du BENIN.

⁹⁹ La DAMA est une structure du MICA créée par le Décret n° 2007- 445 du 02 Octobre 2007. L'Arrêté N°100/MTA/DC/SG/DAMA/SA DE 2007 en détermine les attributions, l'organisation et le fonctionnement. Elle est chargée dans le secteur de l'Artisanat de : l'amélioration du système d'apprentissage la contribution à la certification de l'apprentissage la réglementation de l'apprentissage la promotion des apprentis, le développement de partenariats au profit de l'apprenti, l'amélioration des connaissances sur l'apprentissage et la gestion des statistiques.

2.6 Description de la tenture de la dynastie des souverains du royaume du Danxomè.

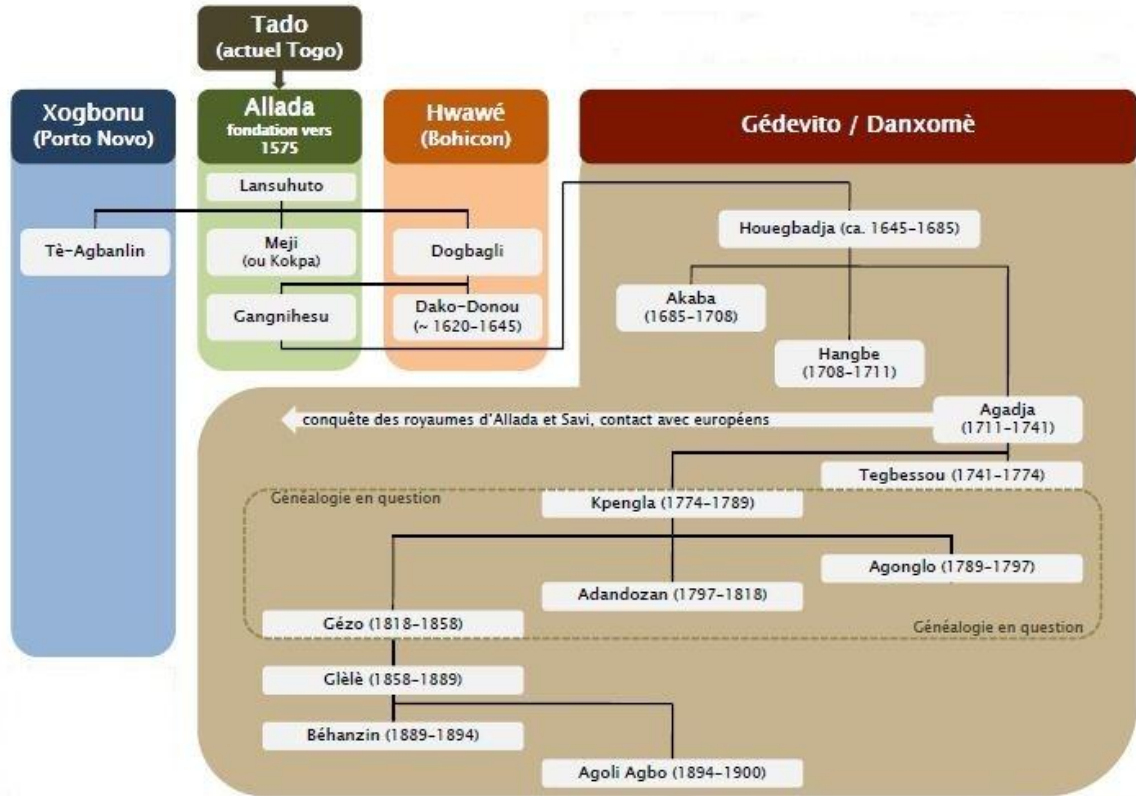


Image 3 : Généalogie des rois du royaume du *Danxomè*¹⁰⁰

Nous ne pouvons mener cette étude sans faire référence à la tenture dédiée aux souverains du royaume de *Danxomè*. C'est la genèse de la fabrication des tentures à Abomey. Ces souverains ont pris comme armoiries différentes sortes d'animaux et des objets usuels. Sur ces images, nous apercevons les plus célèbres.

2.6.1 *Ganyéhessou*

(Confère Annexe 6, Figure 1 pour son armoirie)

Il est le frère aîné de *Dako-Donou*, mais n'a pas pu régner. Il possède à titre exceptionnel, des armoiries placées à côté de celles des rois. Il s'agit d'un oiseau et d'un tam-tam.

¹⁰⁰ Site web de l'Office de Tourisme d'Abomey et Région : <http://www.tourismeabomeyetreion.com/wp-content/uploads/2010/11/G%C3%A9n%C3%A9alogie-des-Rois-Abomey.pdf> (consulté le 12 Février 2017).

- **Sentence** : « *De même qu'on ne peut empêcher l'oiseau de chanter, on ne peut empêcher le tam-tam de raisonner.* ».
- **Sens pratique** : « *On ne peut empêcher Ganyéhessou de donner des conseils sur le gouvernement du royaume* ».

2.6.2 **Dako-Donou (1620-1645)**

(Confère Annexe 6, Figure 2 pour son armoirie)

- **Etymologie** : *da* : fer forgé dont le frottement avec le silex, produit des étincelles, *ko* : la terre argileuse, *donou* : orifice d'un trou. *Dako* aurait pris d'autorité deux femmes de ses frères en désaccord et se serait nommé gardien de ces dernières. Il n'est pas le fondateur du royaume du *Danxomè*, mais assista son père *Do-Gbagri* au départ des partisans de ce dernier d'*Allada*.
- **Armoiries** : La jarre à indigo et le briquet. La jarre à indigo rappelle un fait d'armes alors qu'il était encore à *Allada*. *Aïzonou-Dènou*, son ennemi, fut surpris et tué. Le corps du vaincu fut placé dans une jarre que *Dako* roula sur le sol.

2.6.3 **Houébadja (1645-1685)**

(Confère Annexe 7, Figure 3 pour son armoirie)

Il est le fondateur du royaume du *Danxomè*.

- **Etymologie** : *houé* = le poisson, *gbè* = refuse, *adja* = la nasse.
- **Sentence** : « *Le poisson échappe à la nasse n'y retourne plus* ».
- **Sens pratique** : « *Je ne tomberai pas dans le piège tendu par mes ennemis* ».
- **Armoiries** : « *le poisson, la nasse, le manche de houe* ».
- **Son prénom** : *Aho*.

Fils de *Ganyéhessou*, premier chef des *Fon* venus d'*Allada* non loin de la côte Atlantique pour s'installer à *Houawé*, *Houébadja* s'éloigne d'une dizaine de kilomètres vers le Nord et fonde *Abomey* qui deviendra la capitale de l'un des plus puissants royaumes de l'Afrique occidentale. En effet, sur sa nouvelle terre d'accueil, il réussit par la ruse à convaincre les populations autochtones *Guédévi* de sa capacité à les conduire en tant que chef. Il définit les règles de fonctionnement de la nouvelle entité politique et organise son fonctionnement.

Entre autres lois, il est prescrit à chaque roi de " *Faire le Danxomè toujours plus grand* ". Les ambitions ainsi affichées seront largement partagées par les successeurs de *Houébadja*.

2.6.4 Akaba (1685-1708)

(Confère Annexe 7, Figure 4 pour son armoirie)

- **Etymologie** : Le mot n'est presque pas usité. Cependant il évoque une idée de lenteur : « *akaba, kaba* ».
- **Sentence** : « *Lentement, très lentement, le caméléon arrive en haut du fromager.* ».
- **Sens pratique** : « *Parvenu à un âge avancé, j'ai pu tout de même être intronisé roi.* ».
- **Armoiries** : le caméléon, c'est le roi Akaba. Le sabre est l'arme dont il se sert pour abattre ses ennemis. Le roi Akaba se compare au soleil qui une fois au zénith ne peut être regardé en face par le porc. En effet le porc représente ses ennemis, car il est impossible à cet animal de tourner le cou.
- **Son prénom** : Yangodo.

Tasi Hangbé, sœur jumelle d'Akaba, assura une régence d'environ trois ans après la mort subite de ce dernier, puis elle abdiqua.

2.6.5 Agadja (1711-1741)

(Confère Annexe 8, Figure 5 pour son armoirie)

- **Etymologie** : *naki* = le bois, *djè agadja* = non débité, *magnon zodo* = ne peut être mis au feu, *nou ako dé* = par une race quelconque.
- **Sentence** : Il faut pouvoir débiter l'arbre tombé car on ne peut le mettre tout entier au feu.
- **Sens pratique** : « *Je me suis emparé du trône, parce que je suis le plus fort* ». En effet ni les fils d'Akaba, Agbo-Sassa, ni celui de Tasi Hangbé sa sœur jumelle ne purent régner. Agadja, un autre frère d'Akaba, les écarta tous du pouvoir pour s'imposer.
- **Armoiries** : le bateau à voiles, symbolise le contact du Danxomé avec les Européens, après la conquête de Gléxwé¹⁰¹ le 07 Février 1727¹⁰², un grand arbre couché non débité.

Agadja succède à son frère Akaba car le prince héritier n'avait que 10 ans. Poursuivant l'extension du royaume entreprise par son prédécesseur, il soumet les rois d'Allada et de Savi et étend le royaume jusqu'au littoral. Il se retrouve ainsi en contact direct avec les Européens installés à Ouidah pour le commerce. Mais Agadja échoue contre le roi d'Oyo et se voit imposer le paiement annuel d'un tribut: 41

¹⁰¹ Gléxwé, c'est la ville historique de Ouidah qui possède de riches patrimoines culturels et culturels.

¹⁰² Site Web du Musée d'Histoire de Ouidah : <http://www.museeouidah.org/Xweda/Accueil.htm> (Consulté le 28 Décembre 2016).

jeunes gens, 41 jeunes filles, 41 fusils, 41 barils de poudre, 41 ballots de pagne, 41 paniers de perles ou de corail, 41 béliers, 41 chèvres, 41 coqs, 41 poules.

2.6.6 **Tégbéssou (1741-1774)**

(Confère Annexe 8, Figure 6 pour son armoirie)

- **Etymologie** : *tegbo* : le champ d'igname, *e soun* : est plein, *gbé* : de mauvaises herbes.
- **Son prénom** : *Avisou Dagbadja*.
- **Sentence** : Le champ d'igname encombré de mauvaises herbes ne produira pas.
- **Sens pratique** : « *J'ai refusé de cultiver de l'igname et le champ est recouvert d'herbes sauvages* ». En effet le roi d'Oyo avait exigé d'Agadja qu'il envoyait avec la première tribu un de ses fils pour qu'il cultive son champ d'igname. *Tégbéssou* qui ne portait pas encore ce nom fut désigné. A son arrivée au Nigeria, il ne parlait pas, il ne mangeait pas et ne buvait pas. Pris de peur, le roi d'Oyo le renvoya à Abomey. A son intronisation, ce prince prit le nom de *Tégbéssou*. *Tégbéssou* prétend avoir échappé au roi d'Oyo, grâce à la vertu de ses pouvoirs magiques. Au cours de son intronisation, ses adversaires firent passer de l'ortie brûlante sur son vêtement royal de telle façon qu'il ne pût le supporter et le jetât. Ce geste aurait alors suffi pour choisir un autre à sa place. Prévenu, *Tégbéssou* prit ses précautions. A l'étonnement de tous il supporta le vêtement. Il dit alors : « *Awou djê agbo ko magnon klon* » ce qui veut dire : « *Une fois le buffle habillé, il devient difficile de lui ôter le vêtement.* ».
- **Armoiries** : *Le buffle habillé, un mousqueton, un temple orné de crânes humains*. Sous son règne, fut connu le mousqueton. Il porta la guerre chez le roi de Za et orna un temple avec les têtes de chefs tués pendant cette guerre.

2.6.7 **Kpengla (1774-1789)**

(Confère Annexe 9, Figure 7 pour son armoirie)

- **Etymologie** : *sin mè* = dans l'eau, *ekpé gla* = la pierre solide, *madjè avivo* = ne craint pas le froid.
- **Sentence** : La pierre "solide" dans l'eau ne craint pas le froid.
- **Sens pratique** : Je me sens fort pour affronter n'importe quel danger. En effet il avait contre lui *Adjokpalo* précédemment nommé *Vidaxo*, puis (*fait unique dans l'histoire des rois*) destitué par *Tégbéssou* lui-même.
- **Armoiries** : Un oiseau : Le roi est comme l'oiseau qui domine tout sous ses ailes. Le fusil de traite : Il fut connu au *Danxomé* sous son règne.
- **Son prénom** : *Gnansounou*.

Le prince *Gnansounou* succède à son frère *Tégbéssou* sous le nom de *Kpengla*. Il eut des succès militaires à *Ekpè* (au Sud-Est) et sur les *Houéda* du Sud-Ouest, ce qui lui permit d'accroître le commerce des esclaves.

2.6.8 *Agonglo (1789-1797)*

(Confère Annexe 9, Figure 8 pour son armoirie)

- **Etymologie** : *sô* : le tonnerre, *djè dé* ; est tombé sur le palmier, *bo agon* : et le rônier, *glo* : a échappé
- **Sentence** : Le palmier est foudroyé, mais le rônier a échappé aux feux du tonnerre.
- **Sens pratique** : J'ai échappé aux intrigues de mes adversaires. Chaque roi avait effectivement ses partisans et ses adversaires. Lorsqu'il était *Vidaxo*¹⁰³, *Agonglo* aimait la musique. Il prit l'habitude de s'adosser à un palmier pour assister aux réjouissances populaires. Un jour, ses adversaires, voulant se débarrasser de sa personne, placèrent dans ce palmier quelques instants avant son arrivée une feuille dont la vertu consiste à attirer la foudre. Prévenu, *Agonglo* arriva et alla s'adosser non pas au palmier, mais à un rônier. Le palmier fut foudroyé, mais non le rônier et *Agonglo* échappa ainsi à la mort.
- **Armoiries** : Un ananas « *agon* » remplace le rônier dont le fruit est également connu sous le nom de « *agon* », un drapeau blanc, symbolisant la paix qu'il apporte aux régions conquises.
- **Son prénom** : *Sindoza*.

2.6.9 *Adandozan (1797-1818)*

Il ne figure pas dans la liste officielle de la dynastie¹⁰⁴.

- **Etymologie** : *adan* : la colère, *do zan* : étale la natte, *magnon mlan* : la rouler devient difficile.
- **Sentence** : Lorsque la colère s'élève au cœur de l'homme, celui-ci ne peut plus se contenir.
- **Sens pratique** : Je suis en colère contre les *Yoruba* du Nigéria. Je ne peux plus me contenir. *Adandozan* eut la réputation d'être un monarque capricieux et méchant. En effet, il fut le premier à proposer à sacrifier tour de rôle dans chaque dynastie, un prince de sang pour conduire dans l'au-delà toute l'armée de captifs immolés tous les ans au cours des cérémonies de grandes

¹⁰³ Le *Vidaxo* est le prince héritier désigné par le roi avant sa mort dans le royaume de *Danxomé*.

¹⁰⁴ Un colloque national s'est tenu du 27 au 29 Mars 2014 à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin sur la vie, le règne et les œuvres de ce souverain. L'histoire du *Danxomé* enseigne que douze (12) rois se sont succédé au trône des *Houébadjavi*. Mais le roi *Adandozan* qui a également régné sur le trône (1797-1818) ne figure, hélas, dans l'historiographie officielle et a été objet d'obscurantisme. L'histoire de sa vie et son passage à la tête du royaume n'ont pas été élucidés.

¹⁰⁴ Ce tribut annuel est expliqué par les guides animateurs du Musée Historique d'Abomey au niveau de la cour des canons qui se retrouve dans l'enceinte du palais du roi *Glèlè*.

coutumes en l'honneur des ancêtres royaux car disait-il, les captifs qui sont tous des étrangers ne pourraient reconnaître les membres de la famille royale de l'autre monde. C'est encore lui qui le premier refusa de payer à l'Alafin d'Oyo, qu'il traita de cupide comme un singe, le tribut annuel composé de 41 hommes, 41 femmes, de balles de tissus rares, de perles précieuses, de boissons alcoolisées, des objets de parure, et d'une somme de deux mille francs transportés par 400 hommes.

- **Armoiries** : Un singe au ventre ballonné, à la bouche pleine portant dans sa main un épi de maïs symbolise l'ennemi cupide qu'il faut abattre. Un grand parasol.
- **Son prénom** : *Madogougou*.

2.6.10 *Guézo (1818-1858)*

(Confère Annexe 10, Figure 9 pour son armoirie)

- **Etymologie** : « *gué* : oiseau à ailes rouges, *de zô* : prend du feu, *massi* : ne brûle pas, *gbé* : la brousse. ».
- **Sentence** : « *L'oiseau à ailes rouges comme du feu n'enflamme pas la brousse.* ».
- **Sens pratique** : « *Je suis invincible et ne me laisse pas influencer par des forces magiques.* ».

C'était une allusion à *Adandozan*. Les *Danmènous* cherchaient des prétextes pour le destituer en faveur de *Guézo*. Un commerçant brésilien Francisco de Souza, fut introduit à la cour royale du *Danxomè* par Nicolas Olivier de Montaguère¹⁰⁵, fils de l'ancien Commandant du fort français Saint Louis de Ouidah, Olivier de Montaguère et d'une métisse hollandaise Sophie, laquelle après le départ de son mari pour la France, épousa le roi *Agonglo* de qui elle eût un fils : *Ahokpè*.

Adandozan ne voulant pas régler les comptes de Francisco de Souza, fit emprisonner ce dernier. Nicolas de Montaguère, ami du brésilien, vint à Abomey et durant huit mois tenta vainement d'obtenir la libération de Francisco de Souza. Nicolas de Montaguère usa alors de l'influence de sa mère Sophie, reine à la cour du *Danxomè* pour faire évader le prisonnier dans une caisse. A son arrivée à *Anécho*, Francisco de Souza se mit immédiatement en contact avec Nicolas de Montaguère pour aider *Guézo* à détrôner *Adandozan*. Ce qui fut fait. Nicolas de Montaguère et le prince *Tométin* furent dépêchés auprès de Francisco de Souza pour le convaincre de venir à Abomey. A leur arrivée *Guézo* les emmena visiter *Adandozan* en prison. Le roi déchu les toisa longuement. Francisco de Souza prit peur. Mais *Guézo* leur rappela le nom qu'il prit à son intronisation : « *Gué dé zo massi gbé* ».

¹⁰⁵ Les descendants de Francisco de Souza et d'Olivier de Montaguère sont encore très nombreux au Bénin. Les descendants d'Olivier de Montaguère portent de nos jours les uns le nom de d'Oliviera, les autres celui de Lemon.

- **Armoiries** : Un grand fromager (*représentant le roi*) sur lequel les oiseaux (*symbole des Danmènous*¹⁰⁶ *autrefois sans gîte*) viennent se percher. Un buffle puissant (*le roi*) traverse le pays sans être attaqué.
- **Son prénom** : *Gakpé*.

2.6.11 *Glèlè*¹⁰⁷ (1858-1889)

(*Confère Annexe 10, Figure 10 pour son armoirie*)

- **Etymologie** : *glé lilè* = champ cultivé, *magnonzé* = ne peut être soulevé.
- **Sentence** : Personne ne peut soulever un champ cultivé.
- **Sens pratique** : Je ne peux pas être renversé.
- **Armoiries** : Le lion, la gueule ouverte, avec ses griffes en position de se jeter sur le gibier, et un sabre qui est appelé *goubassa*¹⁰⁸. Comme le lion, le roi est prêt à terrasser les *Yorouba* que ses pères ont combattu par une guerre de cent ans.
- **Son prénom** : *Badohoun*.

L'avènement de *Glèlè* marque la transition entre la période de gloire de *Guézo* et la destruction du royaume par les français qui se faisaient déjà plus présents sur le territoire avec des ambitions plus ou moins claires de domination. Il se montre coopératif avec les français et signe des traités favorables à leur présence sur le territoire du royaume.

En 1886, ses troupes réussirent difficilement à détruire le royaume de *Kétou*¹⁰⁹ avec lequel ses prédécesseurs avaient des relations assez cordiales.

Tombé malade vers la fin de son règne, le prince héritier *Kondo*¹¹⁰ lui suppléa dans l'exercice du pouvoir.

¹⁰⁶ Le nom *Danmènous* signifie les habitants du plateau d'Abomey.

¹⁰⁷ Selon le Dr Paul Akogni, le roi *Glèlè* avant d'accéder au trône porte le nom princier de *Zenmadjebennyi*. Futur souverain de *Danxomé* sous le nom fort de *Glèlè* (1858-1889), successeur de son défunt père. Sa mère, *Nan Zonyidi*, était une épouse chère à *Acologun* devenu roi *Ghézo* car, belle femme, elle avait été mariée à *Alavo* par le roi *Agonglo* ; mais à la mort précoce de *Alavo*, son frère *Acologun* dut la prendre en lévirat, avec d'autres femmes. Enfant choyé par son père et friand de la chasse, *Zenmadjebennyi* jouit d'une attention particulière à la cour au point que son père dut créer pour lui, à *Djègbé*, une place de chasse à l'ombre d'un arbre, dénommée *Gbetinsa*, juste pour que le prince n'eut plus à s'aventurer dans la brousse à la recherche de gibier ; son nom résonne déjà comme un nom redoutable : *Zenmadjebennyi* signifie en effet « *n'importe quelle jarre ne peut prétendre porter le nom de la jarre dite Gben* ». Le *Gben* est une jarre célèbre, très résistante, fabriquée par des potières averties. Anciennement, il a servi comme fontaine d'eau avant d'être utilisée comme mobilier funéraire.

¹⁰⁸ Tawès, Roger : « Contribution à la sécurisation des musées en République du Bénin : cas du site des Palais royaux d'Abomey », Mémoire de cycle 2 en gestion du patrimoine culturel, soutenu à l'École Nationale d'Administration, Bénin, novembre 2013, p.16.

¹⁰⁹ Site web de l'Office de Tourisme d'Abomey et Région : <http://www.tourismeabomeyetrejon.com/sites-abomey-et-dans-la-rjon/sites-dans-la-rjon/ketou/> (Consulté le 23 Avril 2017).

¹¹⁰ Site web de la Bibliothèque Nationale de la France : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5784146g> (Consulté le 23 Avril 2017).

C'est à ce titre que le futur *Gbèhanzin* reçut sans ménagement au palais une délégation française qui dut se retirer dans la précipitation.

2.6.12 *Gbèhanzin ou Béhanzin*¹¹¹ (1889-1894)

(Confère Annexe 11, Figure 11 pour son armoirie)

- **Etymologie** : *gbè* = le monde, *hin* = tient, *azin* = l'œuf, *bo* = et, *ayi* = la terre, *djré* = approuve.
- **Sentence** : Le monde tient l'œuf que la terre désire à sa juste valeur¹¹².
- **Sens pratique** : Je suis le roi tant attendu par le monde entier.
- **Armoiries** : Un œuf entre deux mains = espoir du royaume. Le roi est comme le requin, il ne laissera pas les forces ennemies débarquer. Un homme pendu au mât d'un drapeau, parce qu'il avait proféré des paroles injurieuses à l'endroit du roi *Glèlè*, son père.
- **Son prénom** : *Ahokponou* ou *Kondo*.

2.6.13 *Agoli-Agbo* (1895-1900)

(Confère Annexe 11, Figure 12 pour son armoirie)

- **Etymologie** : *edo* = on dit, *ago* = attention, *bo* = et, *agbô* = Abomey, *li* = tient, *allada* = le royaume, *klen afo* = a trébuché, *madjaï* = n'est pas tombé.
- **Sentence** : Au son de l'alarme, *Danxomè* se ressaisit et tient debout, car le royaume a trébuché, mais il n'est pas tombé.
- **Sens pratique** : Nous avons perdu une bataille, mais nous n'avons pas perdu la guerre.
- **Armoiries** : Une jambe trébuchant contre un obstacle (*une boule*). Un balai (*je suis le balai qui nettoie l'intérieur et l'extérieur de la maison*).
- **Son prénom** : *Goutchilli Houégbèlo*.

Désigné par l'autorité coloniale française pour accéder au trône *Agoli-Agbo* dut se plier, non sans amertume, à la restriction de son autorité. Il eut néanmoins le temps de célébrer les funérailles de *Glèlè* et d'entreprendre la reconstitution des biens culturels royaux détruits ou pillés lors de la prise d'Abomey par l'armée française. En peu de temps des incompatibilités de prérogatives apparaissent entre les

¹¹¹ Le roi *Gbèhanzin* est l'avant-dernier roi de la lignée des *Agassouvi* sur le plateau des *Guédévi*. Il succède à son père, *Glèlè* (1858-1889). Il est celui dont le règne coïncide avec l'expansion coloniale européenne en Afrique, notamment la colonisation française. Ainsi, *Gbèhanzin* est connu comme le roi ayant opposé une résistance farouche à l'invasion coloniale de la terre de ses aïeux. Aussi, il y a un documentaire réalisé par le journaliste béninois André-Marie Johnson sur ce valeureux roi qui est téléchargeable sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=HDMiuMEMnc8>, (Visualisé ce 27 Décembre 2016).

¹¹² Site web du Musée du Quai Branly : <http://www.quaibrantly.fr/fr/programmation/expositions/expositions-passees/artistes-dabomey/les-dialogues-de-l-exposition.html> (Consulté le 06 Juillet 2016).

représentants du pouvoir français et le roi. A son tour, il fut destitué et exilé au Gabon. Il sera ramené au Dahomey quelques années plus tard pour finir ses jours.

Deux souverains sont bannis des lignées royales au cours de leur règne. Ils font de nos jours l'objet d'un travail de réhabilitation scientifique et historique. Nous avons la reine *Tasi Hangbé*¹¹³ (1708-1711), elle est destituée en raison du régime monarchique fondé sur le patriarcat et pour finir, nous avons le roi Adandozan qui est considéré comme un souverain sanguinaire¹¹⁴.

¹¹³ La reine *Hangbè* est la sœur jumelle du second roi du *Danxomé*, *Akaba*. La tradition orale évoque la possibilité qu'elle ait régné seule entre 1708 et 1711, ce qui ferait d'elle la seule femme ayant gouverné le *Danxomé*. Toutefois, compte tenu du caractère très masculin de la dynastie, on occulte son règne, même si des publications récentes commencent timidement à en parler. Site web de Film-Documentaire.Fr : http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_fiche_film/9960_1 (Consulté le 25 Janvier 2017).

¹¹⁴ Site web de la Mairie D'Albi : <http://www.mairie-albi.fr/sites/default/files/atoms/files/abomeydepliant.pdf> (Consulté le 25 Janvier 2017).

3 Méthodologie et Expérience du stage

Dans ce chapitre, nous présentons dans un premier temps la méthodologie de l'étude. Ensuite, nous abordons l'expérience du stage et son apport pour le mémoire.

3.1 Fondement méthodologique, terrain et population de la recherche

Il est question dans cette partie de présenter notre fondement méthodologique et notre aire de recherche.

3.1.1 Fondement méthodologique

Notre méthodologie est basée sur une approche qualitative. Nous partons de l'idée selon laquelle les résultats d'une démarche qualitative peuvent faire l'objet d'une exploitation quantitative. Par ailleurs, tout au long de cette recherche, nous nous sommes basés sur deux méthodes à savoir la méthode analytique et la statistique. La méthode analytique est définie comme une analyse systématique de toutes les informations ainsi que les données récoltées. Quant à la méthode statistique c'est la synthèse des données qui ont été recueillies grâce aux questionnaires (*Annexes 4 et 5*) et à l'entretien (*Guide d'entretien Annexe 3*) avec les acteurs de la tenture au Bénin.

3.1.2 Terrain de recherche

Notre étude se déroule dans la ville d'Abomey.

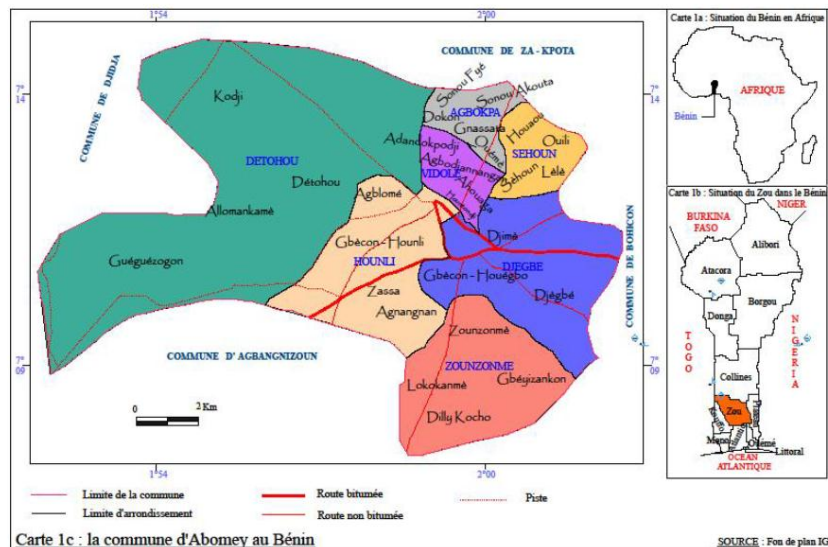


Image 4 : Carte administrative de la ville d'Abomey¹¹⁵

On ne peut pas parler de la ville d'Abomey sans faire référence à l'historique du royaume de *Danxomè*. Selon Franck Ogou¹¹⁶, dans son mémoire de fin de formation¹¹⁷, le *Danxomè* est un puissant royaume du Golfe du Bénin.

Le royaume du *Danxomè* : un royaume puissant du Golfe du Bénin

Fils d'une panthère selon la légende, les *Adja* sont probablement le peuple qui a joué le plus grand rôle dans l'histoire du Bénin. A l'origine, ils viendraient du Togo, et plus précisément de la ville de *Tado*, qui se trouve sur le fleuve Mono. Une légende raconte que la fille du roi de la ville de *Tado* aurait rencontré une panthère qui lui aurait donné un fils nommé *Agasu*. *Agasu* aurait eu plusieurs fils dont l'un d'eux, *Adjahouto*, aurait tué le prince héritier et se serait réfugié à *Allada* au Bénin pour y fonder son propre royaume (vers 1575).

Ses trois fils se disputèrent le trône et fondèrent finalement chacun leur royaume : *Médji* succéda à son père à la tête du royaume d'*Allada*, *Do-Aklin* créa le royaume près de la Bohicon et *Zozorigbé* fonda le royaume de Porto-Novo (ou *Adjachè*).

Dans le ventre de *Dan*

C'est alors qu'apparut *Houégbadja*, personnage central. *Houégbadja* était le neveu de *Do-Aklin*. Il décide de fonder à son tour un royaume : pour cela, il a besoin de terres. Il demande alors au roi *Dan* (*encore un autre monarque*), à la tête d'un petit royaume côtier, de lui en donner. Contre toute attente, celui-ci accepte. *Houégbadja* s'installe alors sur cette parcelle octroyée. Quand il n'y eut plus de place, il redemande des terres au roi *Dan*. Mais cette fois, il doit faire face à un refus du roi *Dan*, qui, railleur, lui demande s'il veut construire des maisons dans son ventre (*homè*). *Houégbadja* attaque alors le roi *Dan* et gagne. Il le prend au mot et lui enfonce un pieu dans le ventre destiné à être le pilier central de sa case. Cette habitation devint alors *Dan-Homè*, c'est-à-dire « *dans le ventre de Dan* ».

Le royaume de *Dan-homè* ou d'Abomey (*aussi appelée Danxomè, Agbomè ou Dahomey pour les colons européens*) était né. *Houégbadja* y régna de 1645 à 1685 et en fit un royaume puissant. Onze autres rois vont lui succéder permettant ainsi la construction des palais.

¹¹⁵ Kanlissou, Damien : « Contribution à la mise en valeur du palais Dowomè du roi Béhanzin dans la ville d'Abomey au Bénin », Mémoire de fin d'études en Licence, EAMAU, 2009, p.21

¹¹⁶ Franck Ogou est Coordinateur, Conservateur du Jardin des Plantes et de la Nature de l'Ecole du Patrimoine Africain au Bénin.

¹¹⁷ Ogou, Franck : « Problématique de la sauvegarde des savoir-faire traditionnels de gestion de patrimoine architectural au Bénin : cas des palais royaux d'Abomey », Mémoire de Master Gestion du Patrimoine Culturel, ENAM, Bénin, 2013, p.5

Ville accueillant chaque année le Festival International des Cultures du *Danxomé*¹¹⁸, Abomey est localisée dans le département du *Zou*, au centre de la République du Bénin à 145 km l'Océan Atlantique et de Cotonou. Elle est limitée à l'Ouest par la commune d'Aplahoué ; à l'Est par la commune de Bohicon ; au Nord par la Commune de Djidja et au Sud par la Commune d'Agbangnizoun.

Cette commune du département du *Zou* couvre une superficie de 142 km² avec une population de 92.823 habitants¹¹⁹ ; soit une densité de 654 habitants¹²⁰ au km². La population d'Abomey est constituée en majorité de *Fon*, *Adja*. Les religions traditionnelles sont les plus dominantes dans cette cité. Le catholicisme et l'Islam occupent une place non négligeable dans cette ville considérée comme le berceau du *Vodoun* au Bénin.

Administrativement, la cité historique d'Abomey compte 07 arrondissements, 29 villages et quartiers de ville. Ses différents arrondissements sont : *Zounzonmè*, *Vidolé*, *Sèhoun*, *Hounli*, *Djègbé*, *Détouhou*, *Agbokpa*¹²¹.

Sur le plan économique, Abomey a sept marchés quotidiens, deux marchés périodiques dont un régional.

La ville d'Abomey est riche culturellement et culturellement. Nous avons : *Ahouangblétinsa*¹²² (*Kpètèkpa-Détouhou*), La place *Ayidjosso*¹²³, La place *Ayivèdji*¹²⁴ à *Agglomè-Leby*, La place *Goho*¹²⁵, Le cimetière français¹²⁶, le Site des Palais Royaux qui couvre une superficie d'environ 48 hectares¹²⁷, les abris

¹¹⁸ C'est un évènement qui est créé à l'avènement de la décentralisation par l'équipe communale dirigée par le Maire Blaise Anhanhanzo-Glèlè pour faire vibrer le plateau d'Abomey durant le mois de décembre de chaque année et cela sur 10 jours. Cela permet aux populations du Bénin et aux étrangers de savourer les délices de la culture de l'ancien royaume du *Danxomé* par l'entremise des rythmes, des chants, des danses et aussi à travers d'autres activités.

¹¹⁹ INSAE : 2013, Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Bénin.

¹²⁰ Ibid., INSAE, 2013.

¹²¹ Nondoté, Anicet : « Le festival du Danxomé- Enjeux et Défis pour la commune d'Abomey dans le contexte de la Décentralisation », Mémoire de Maîtrise en sociologie, FLASH- UAC, 2008, 88 p. , En ligne sur le site web de Mémoire Online : http://www.memoireonline.com/10/09/2745/m_Le-Festival-du-Danxome-Enjeux-et-defis-pour-la-Commune-dAbomey-dans-le-contexte-de-l7.html (consulté le 01 Février 2017).

¹²² Michel, François : *La campagne du Dahomey 1893-1894- La reddition de Béhanzin*, Paris, Editions Harmattan, 2003, 150 pages. C'est la place où *Gbêhanzin* aurait décrété l'arrêt des hostilités franco-dahoméennes et pris l'historique décision de rencontrer le président français.

¹²³ Située actuellement à l'intérieur du Lycée *Houffon* d'Abomey et qui traduit la stratégie de peuplement du territoire d'Abomey. Elle aurait été installée par le roi *Guézo*, qui suite à une de ses victoires en pays *Mahi* aurait fait ramener avec des captifs des morceaux de granites ; lesquelles auraient servi à enterrer sous les pierres, le chef de village vaincu afin que les prisonniers viennent s'y prosterner et oublier leur origine pour ne plus tenter d'y retourner.

¹²⁴ Cette place rappelle la dernière escale du roi *Gbêhanzin* sur la route de la reddition.

¹²⁵ Lieu de rencontre entre le roi *Gbêhanzin* et le Général Amédée Dodds lors de la déportation en 1894. C'est également le lieu de la proclamation du Marxisme-Léninisme le 30 Novembre 1974 par le gouvernement militaire révolutionnaire du Bénin. La place abrite depuis lors la statue du monarque *Gbêhanzin*.

¹²⁶ Ce cimetière abrite la dépouille des soldats français ayant perdu leur vie au front lors de la guerre de résistance avec l'armée danhoméenne.

¹²⁷ Selon Monsieur Urbain Hadonou, conservateur et gestionnaire de musée, le Site des Palais Royaux D'Abomey, inscrit sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1985, séduit par sa *Valeur Universelle Exceptionnelle*. Il reste un témoignage matériel et immatériel de la riche et émouvante histoire du royaume de *Danxomé*, marquée par le parcours aussi célèbre qu'énigmatique d'une douzaine de rois. Sur le Site des Palais Royaux d'Abomey, nous avons 184 éléments au nombre desquels figure le Musée Historique d'Abomey. En dehors de ça, nous avons 10 palais royaux ; nous avons le site des «

souterrains¹²⁸ du *Didonou* ; les marchés publics¹²⁹ ; les prisons et lieux de regroupement ¹³⁰; les sites des palais royaux privés¹³¹

Il existe également dans la ville d'Abomey un musée historique qui est constitué des palais des souverains Guézo et Glèlè. A l'intérieur de ce musée se trouve le village artisanal où le visiteur s'approvisionne en objets d'art, la salle des trésors du roi Glèlè (*Glèlè Jèxô*), la salle des armes (*Adanjèho*), la cour extérieure (*Kpododji*), la case-fétiche du roi Guézo (*Boho*), la case à étage du roi Guézo (*Singbo*).

Nous pouvons citer aussi les danses, rythmes et chansons du Danxomè ainsi que les temples et divinités du panthéon Vodoun tels que *Zomadonou*¹³², *Tolègba*¹³³, *Aïzan*¹³⁴ etc. ce sont des lieux d'initiation, de cérémonies rituelles annuelles et de prières. Ces places sont chacune spécialisées.

3.1.3 Echantillon

Sur deux cents soixante-quinze (275) tenturiers contactés, nous n'avons pu recueillir que 100 questionnaires car c'est seulement quelques-uns qui sont en mesure de fournir des informations de qualité car ne maîtrisant pas la langue française.

En ce qui concerne les consommateurs des produits finis de la toile appliquée (*familles royales, touristes, etc.*), sur les 150 questionnaires, nous avons pu recueillir que 100 par la suite.

Dadassi », c'est-à-dire les femmes qui incarnent l'esprit des rois défunts, elles sont aussi les femmes des rois défunts ; nous avons aussi les sites de culte traditionnel et c'est tout cet ensemble qui compose le Site des Palais Royaux d'Abomey. La superficie exacte du site est 47 hectares 60 ares 32 centiares. Environ 48 hectares.

¹²⁸ Ces abris servaient de refuge aux habitants du royaume lors des guerres.

¹²⁹ Ils sont environ cinq dans la Commune d'Abomey avec chacun son histoire et sa spécificité. Parmi ce marchés figure celui de *Houndjro* qui est le plus grand et qui a été créé par le roi Guézo entre 1830-1832 comme butin d'une guerre de conquête.

¹³⁰ Ce sont des places qui reçoivent à la fois des prisonniers de guerre, les esclaves avant leur départ pour Ouidah ; la maison *Houinato* à *Hounli* est l'une de ses places créées par le roi *Agadja* et réaménagées par *Guézo*.

¹³¹ Ils sont environ une dizaine et constituent des lieux où les princes héritiers apprennent l'exercice du pouvoir avant d'accéder au trône. Ce sont entre autres *Gbindo*, *Djimè*, *Aglingonmè*, etc.

¹³² *Zomadonou* incarne l'esprit des enfants mal formés dans les familles royales. Ce miracle, non explicable, justifie le culte, qui leur est consacré depuis le règne du roi *Tégbéssou*. Ces enfants servent d'intermédiaire entre le monde visible et invisible. Périodiquement les adeptes célèbrent les rites dans et devant tous les temples. Selon l'historiographe Gabin Djimassè, *Zomadonou* dispose de 14 temples à Abomey qui font office de ce culte.

¹³³ *Lègba* maintient l'ordre public, assure la protection, rend service et reçoit en contrepartie des offrandes. Cette divinité est vénérée dans tous les cultes de *Danxomè*. On en distingue même plusieurs types comme *Houn-Lègba* appartenant à un temple, etc.

¹³⁴ *Aïzan* est une divinité qui protège contre l'invasion des mauvais esprits et l'éclatement des événements malheureux sur les places publiques et lieux de rencontre d'un grand nombre de personnes. Son effigie reste toujours à l'air libre pour mieux rayonner sur l'espace auquel elle est toujours consacrée.

Pour nos entretiens, les personnes ressources sont constituées essentiellement d'un spécialiste de la tenture d'Abomey, du DAOP et du DPC et deux historiographes d'Abomey¹³⁵. Ils ont été choisis pour leurs expériences, leurs connaissances sur cet art de la cour royale d'Abomey.

3.2 Outils de recherche et instruments de traitement

Cette partie est composée de la phase d'observation, de la revue documentaire et de la phase d'enquête. La phase d'enquête possède en elle trois outils ainsi que les instruments de traitement.

3.2.1 Revue documentaire

La recherche documentaire a permis de faire le recensement et la consultation des ouvrages sur l'art de cour royale d'Abomey, de la notion du Patrimoine Culturel Immatériel et pour finir, ceux sur la tenture. Nous avons pu parachever ces informations collectées à travers l'observation, l'enquête de terrain, tout ça, en les confrontant avec des informations que nous avons pu obtenir de différentes sources bibliographiques comme les écrits, les manuscrits et les sources électroniques. Ainsi, nous avons orienté nos investigations dans plusieurs centres de documentations. En premier lieu, nous nous sommes rendus à la Bibliothèque de l'USENGHOR, la BU de l'UAC, le CNF d'Alexandrie, la Mini-bibliothèque Art de la FZ de Cotonou, le Centre de documentation de l'INSAE-BENIN, le Centre de Documentation de la Mairie d'Abomey, la Médiathèque de l'IFB de Cotonou, les Archives de la DPC du Bénin, la Bibliothèque Nationale du Bénin et à la DANA- BENIN. Ensuite, nous avons pu consulter des documents utiles à notre travail au CNF logé dans l'enceinte de l'USENGHOR. En outre, la consultation de base de données en ligne sur l'internet comme Google scholars nous a permis de rassembler des informations importantes pour notre étude. Il est nécessaire de signaler que les sources bibliographiques sur la tenture sont quasi-inexistantes. Néanmoins, l'observation directe nous a beaucoup servi.

3.2.2 Observation directe

L'observation directe nous a permis au préalable de connaître les réalités des pratiques des artisans de tenture, la technique et les matériaux de production de la tenture et aussi les différents marchés que ces artisans possèdent pour l'écoulement de leurs différents produits. Ensuite, cette observation directe nous a aidé à recueillir les forces et les faiblesses ; les opportunités et menaces de cette pratique immatérielle qu'est la tenture.

¹³⁵ Comme historiographes, nous avons ciblé Monsieur Gabin Djimassè et Bah Nondichao Kpengla. Ces deux personnages maîtrisent parfaitement l'histoire du royaume du *Danxomè* dans son entièreté.

3.2.3 Enquête de terrain

Nous avons réalisé une série d'entretiens avec des personnalités dont l'apport a été extrêmement important. Au total, nous avons interrogé, à Cotonou, à Abomey et à Porto-Novo, des historiens, des gestionnaires du patrimoine culturel, l'association d'artisans détentrice du savoir-faire de la tenture, des personnes ressources en matière d'artisanat d'art, et même des consommateurs.

De ces entretiens (*Annexe 3*), il ressort globalement que la génération des dirigeants actuels et la jeunesse ont besoin de s'inspirer de l'histoire, de connaître les significations et le bien-fondé d'un tel art de la cour royale d'Abomey.

La présence d'une telle institution présente un avantage, selon ces artisans afin de focaliser l'attention des jeunes générations sur le développement des entreprises culturelles en général et artisanales en particulier. Certaines entreprises ont attiré notre attention sur la difficulté à convaincre les autorités gouvernementales de la nécessité de réaliser le projet, vu qu'elles sont plus intéressées par les questions politiques que par les initiatives culturelles utiles au développement ; le manque d'intérêt pour le secteur culturel étant manifeste au Bénin. Cette situation est un redoutable obstacle potentiel qui demande, de notre part, de grands efforts de communication et de plaidoyer pour faire accepter le projet.

Par ailleurs, nous avons eu l'opportunité d'avoir des échanges fructueux avec un certain nombre de Cadres du monde du patrimoine culturel du Bénin. Il s'agit entre autres de Monsieur Richard SOGAN, SG du MTC du Bénin, qui nous a beaucoup aidés à réunir la documentation relative à notre thème et définir les contours de notre sujet de mémoire de Master lors de notre stage à la DPC du Bénin du *02 Mai au 29 Juillet 2016*; de Monsieur Casimir Degbey, le DAOP du Bénin. Il souhaite aussi que le secteur de l'artisanat soit régulé entre les trois acteurs que sont l'Etat, les artistes et le secteur privé pour valoriser les produits issus de l'artisanat. Pour Monsieur Degbey, il est indispensable de ne pas fermer l'apprentissage aux techniques artisanales et revoir le niveau intellectuel des artisans par des cours de renforcement et du Pr Joseph Adandé, Enseignant au Département d'Histoire et d'Archéologie de l'Université d'Abomey-Calavi, le spécialiste des tentures et des bas-reliefs d'Abomey. Historien de l'art béninois de renom, il nous a entretenus sur la problématique même de la création du CIPTAT, ses forces et faiblesses, les stratégies de sa mise en œuvre.

Par la suite, nous avons élaboré des questionnaires destinés à plusieurs catégories de personnes. Ainsi, nous avons deux questionnaires, un pour les tenturiers et l'autre pour les consommateurs de la tenture afin de recueillir des données dans le cadre d'un travail de recherche (*Voir annexes*).

Un autre questionnaire est destiné aux consommateurs actuels des produits finis de la toile appliquée que sont les familles royales et les touristes.

Ces questionnaires ont pour objectif, de mesurer la qualité des expériences de recherche pour l'élaboration de notre projet de mémoire.

3.2.4 Instruments de traitement

Les informations recueillies sur le terrain étant des données primaires, il est nécessaire de procéder à leur dépouillement. Le dépouillement est fait manuellement de manière à procéder à une catégorisation et à une triangulation des données collectées par objectif. Ce traitement a permis de faire l'inventaire des données. Elles sont ensuite décrites et codifiées avant d'être traitées par ordinateur. Le logiciel *Microsoft Word 2013* a été utilisé pour l'élaboration des guides d'entretien, des questionnaires et la saisie des données de synthèse. Pour la réalisation des tableaux et graphiques, nous avons utilisé le logiciel *Microsoft Excel 2013*. Le traitement, l'interprétation et l'analyse des données nous ont permis de nous rendre compte de leur pertinence, de leur justesse et de leur qualité qui infirment ou confirment les constats et interrogations de départ nous ayant conduit à cibler la problématique de notre étude et les hypothèses de recherches qui en découlent.

3.3 Contribution du stage à la recherche

Le stage est une mise en situation professionnelle pour tous les étudiants de l'USENGHOR. Il est en contact avec les professionnels et les personnes ressources de sa structure de stage. Sur ce, il procède par l'observation et l'exploitation des processus et des méthodes qui sont destinées pour son projet de fin de formation. Dès lors, nous avons effectué notre stage à la DPC du Bénin du *02 Mai au 29 Juillet 2016*.

3.3.1 Présentation de la Direction du Patrimoine Culturel du Bénin

La DPC du Bénin est une instance nationale qui a pour mission de mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière du Patrimoine culturel, matériel et immatériel.

Cette attribution générale se décline à travers plusieurs responsabilités reconnues à cette direction. Elle a la charge d'élaborer et actualiser la politique nationale du patrimoine culturel ; d'assurer la sauvegarde, la protection et la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel ; d'assurer l'inventaire, la protection, la conservation et le classement des monuments anciens ou récents ainsi que les sites

archéologiques historiques et naturel à caractère culturel, sur toute l'étendue du territoire nationale ; d'assurer la gestion des musées, monuments et sites ; et de protéger les biens culturels dont la conservation présente un intérêt national à tout point de vue, etc.

L'organigramme de la DPC du Bénin comporte :

- le Service Ressources Humaines et Financières ;
- le Service Promotion des Musées et de l'Action Educative ;
- le Service législation, protection du patrimoine et inventaire ;
- le Service documentation, recherche et promotion du patrimoine immatériel ;
- le Service des monuments et sites ; le Service Coopération, Communication et Formation ; et
- le Secrétariat Administratif,

Cette organisation permet à la DPC de conduire des projets et actions diverses de conservation, de valorisation et de promotion du Patrimoine culturel au Bénin. S'il est nécessaire de retenir que le Bénin dispose de plusieurs musées (Musée d'Histoire de Ouidah¹³⁶, Musée Historique d'Abomey¹³⁷, Musée de Plein Air de Parakou¹³⁸, Musée d'Ethnographie Alexandre Sènou Adandé¹³⁹, Musée Régional de Natitingou¹⁴⁰, etc.), il est juste d'insister sur le fait que la DPC s'active chaque année pour mettre en place d'autres sites d'animation culturelle du genre. Durant le temps passé à la DPC, nous avons effectué une partie de notre stage au Musée Historique d'Abomey.

3.3.2 Acquis et perspectives pour le mémoire et le projet professionnel

A la DPC du Bénin, notre stage nous a permis d'acquérir et de maîtriser les notions de gestion et les techniques de conduite d'un projet scientifique et culturel.

Il s'agira à travers cette recherche de contribuer à la création du CIPTAT dans le département du *Zou*. Pendant ces trois mois, au prix de multiples entrevues assorties des apports, conseils, et de pertinentes recommandations, de la documentation disponible, nous nous sommes imprégnés des tenants et aboutissants du projet de création du CPA de Cotonou destiné à promouvoir l'artisanat d'art du Bénin. Cela a été possible par le deuxième stage effectué du *02 Août 2016 au 09 Septembre 2016* à la DAOP

¹³⁶ Site web du Musée d'Histoire de Ouidah : <http://www.museeouidah.org/Accueil.htm> (Consulté le 06 Avril 2017).

¹³⁷ Site web de l'Ecole du Patrimoine Africain : <http://www.epa-prema.net/abomey/index.htm> (Consulté le 30 Mars 2017).

¹³⁸ Site web de Bénin Cultures : <https://www.benincultures.com/fr/musee-de-plein-air-de-parakou-10-ans-d'une-vie-en-pointillee/> (Consulté le 01 Avril 2017).

¹³⁹ Site web de Visiter l'Afrique : <http://www.visiterlafrique.com/destinations/afrique-de-louest/benin/a-la-decouverte-du-musee-ethnographique-alexandre-senou-adande/> (Consulté le 04 Avril 2017).

¹⁴⁰ Site web de Planète Urgence : http://www.planete-urgence.org/documents/conge-solidaire/fiches-impact/RCTO_1508_2014_BEN.pdf (Consulté le 02 Avril 2017).

du Bénin. La stratégie d'investissement du bâtiment abritant le futur centre, les atouts et contraintes de sa conservation, les mesures prises au cours de ces dernières années pour en faire un centre viable sont autant d'acquis que nous avons eu l'occasion d'apprécier et de capitaliser. La gestion de ce projet pendant la période de déroulement de notre stage nous a permis d'apprendre beaucoup sur la manière de collecter des objets pour la vente (comment réunir la collection), la préparation des cartels, des discours pour le public ; les préparatifs pour les différents parcours des visiteurs et surtout les procédures pour associer la communauté et les autorités communales à la gestion du centre. Ce sont là autant d'outils utiles à la conception de notre projet de création d'un centre.

3.4 Traitement des données et analyse des résultats

3.4.1 Présentation des résultats des tenturiers

Les résultats des tenturiers se présentent comme suit :

Graphique 1 : Depuis combien d'années exercez-vous cette profession?



Source : Auteur, 2016

Analyse : 31 % des tenturiers enquêtés exercent cette profession depuis plus de 20 ans ; 36 % l'exercent depuis au moins 10 ans ; 23 % depuis 5ans et 10 % depuis moins de 5 ans.

Commentaire : la production de tentures est une activité existante depuis des décennies à Abomey et se transmet de père en fils, ce qui explique que certains, les plus âgés l'exercent depuis plus de 20 ans. Les moins vieux l'exercent depuis environ 10 ans et les plus jeunes l'exercent entre 02 ans et 05 ans seulement.

Graphique 2 : Comment avez-vous pris connaissance de ce savoir endogène?

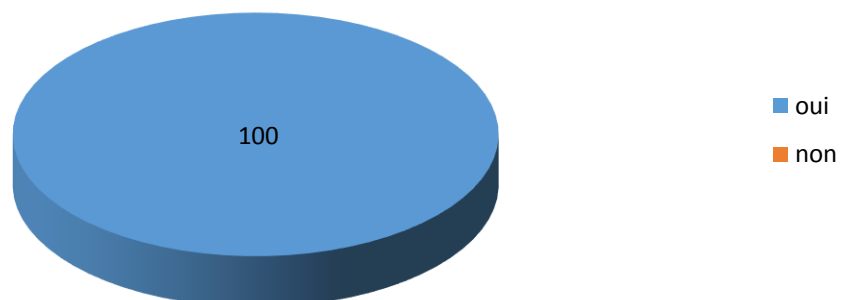


Source : Auteur, 2016

Analyse : 97 % des tenturiers d'Abomey ont hérité de ce savoir endogène et seulement 03 % l'exercent par passion.

Commentaire : Les communautés détentrices de ce savoir et savoir-faire endogènes sont conscientes de l'importance de leurs connaissances et en assurent la transmission aux jeunes générations depuis des décennies. Cela dit, la tenture a encore de beaux jours devant elle à Abomey. Cette situation constitue donc une des nombreuses potentialités favorables à l'implantation du CIPTAT.

Graphique 3 : Comptez-vous transmettre ce savoir à votre progéniture?

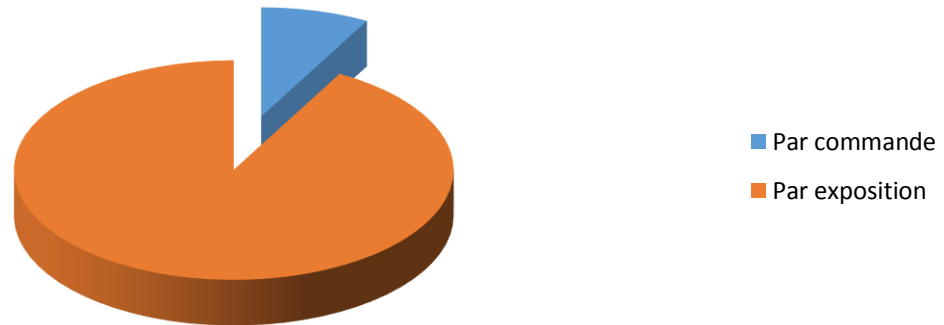


Source : Auteur, 2016

Commentaire : Les communautés détentrices de ce savoir endogènes ont été unanimes sur la nécessité de transmettre leurs connaissances aux jeunes générations.

Analyse : 100 % des tenturiers enquêtés transmettent ce savoir à leurs progénitures.

Graphique 4 : Comment commercialisez-vous vos productions?

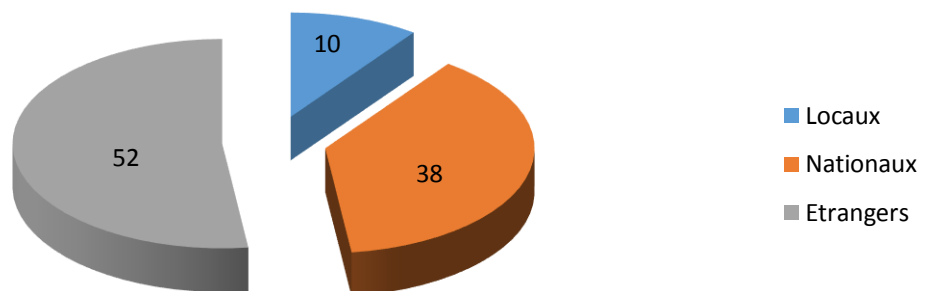


Source : Auteur, 2016

Analyse : 92 % des tenturiers enquêtés commercialisent leurs produits par exposition et seulement 08 % sur commande.

Commentaire : L'exposition reste la méthode de vente la plus pratique pour les producteurs en raison de l'inexistence d'un système d'écoulement bien élaboré aussi bien par les producteurs que par les institutions en charge de la promotion de l'artisanat. Les touristes sont quasiment les plus intéressés par les tentures, et pour cause, leur rareté à l'échelle nationale et internationale.

Graphique 5 : Quels types de consommateurs vous achètent le plus vos productions?

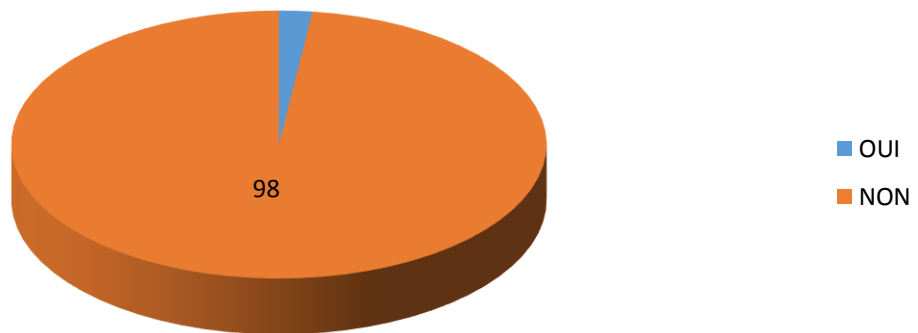


Source : Auteur, 2016

Analyse : 38 % des producteurs affirment que les touristes nationaux sont les plus demandeurs tandis que 52 % disent que les touristes internationaux se ravitaillent le plus en tentures d'Abomey. Quant aux consommateurs locaux de 10 % sur le marché.

Commentaire : En effet, les consommateurs étrangers sont la plupart du temps sidérés ou curieux vis-à-vis de ces produits et s'en procurent donc comme objets de souvenir. Par ailleurs, les prix proposés aux touristes locaux et nationaux favorisent leur désintéressement contrairement aux touristes internationaux qui se les arrachent malgré le prix élevé de ces produits. En ce qui concerne les locaux, ils viennent s'approvisionner lors des cérémonies culturelles et rituelles.

Graphique 6 : Vos productions sont-elles rentables ?

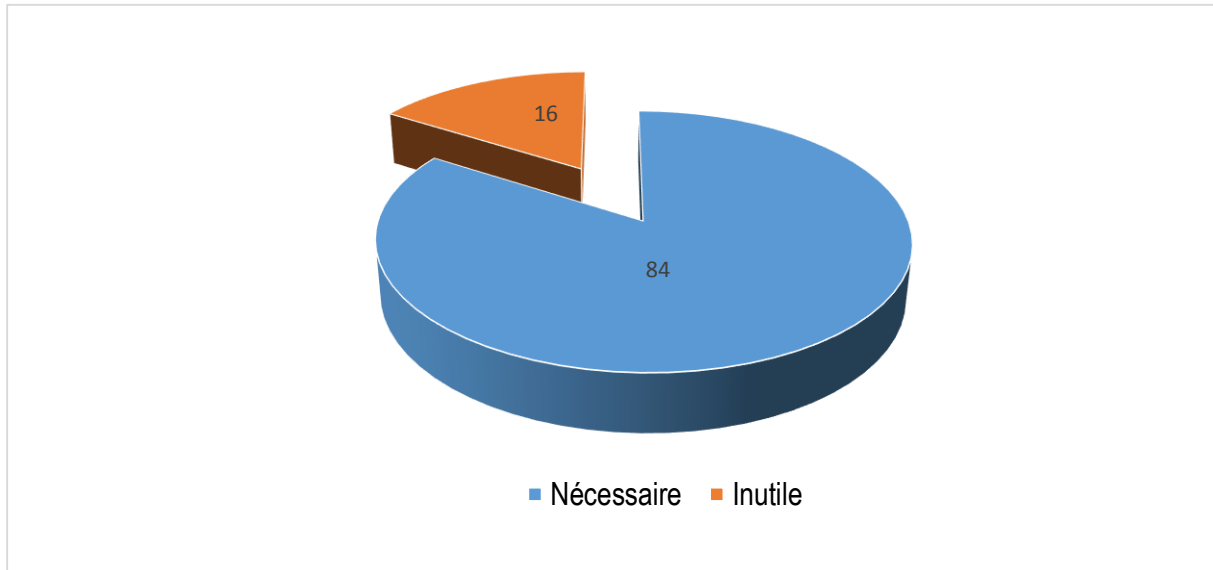


Source : Auteur, 2016

Analyse : 02 % des producteurs affirment que leur profession est assez rentable tandis que 98 % affirment le contraire.

Commentaire : La consommation de ces tissus locaux reste un défi à relever, car le public local semble désintéressé au profit des produits importés. Quant aux publics national et international, ils sont passagers, temporaires et surtout saisonniers ce qui explique un manque de rentabilité durable dans le temps et dans l'espace.

Graphique 7 : Croyez-vous en la nécessité du CIPTAT?

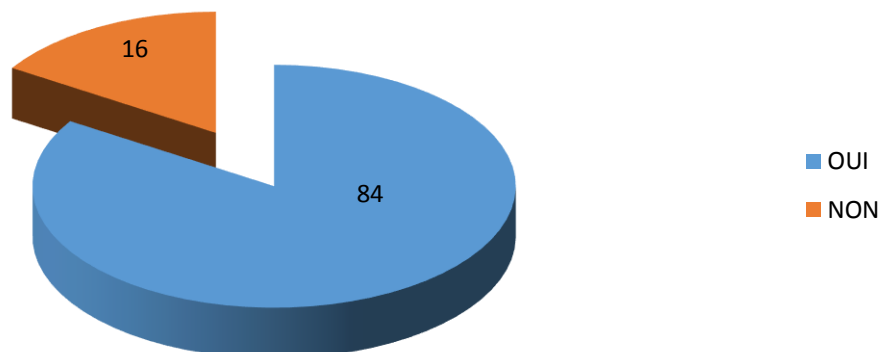


Source : Auteur, 2016

Analyse : 84 % des tenturiers enquêtés croient en la nécessité du CIPTAT. 16 % pensent qu'il est inutile d'installer le CIPTAT à Abomey.

Commentaire : La majorité des tenturiers enquêtés a besoin d'être soutenus dans leurs activités. Les institutions spécialisées ont un rôle prépondérant à jouer dans cette perspective qui nécessite la sensibilisation des publics puis l'accompagnement technique et financier des producteurs. En outre, le CIPTAT permettra aux communautés détentrices de ce savoir d'accroître et d'améliorer leurs performances.

Graphique 8 : Avez-vous besoin d'un renforcement de capacités ?

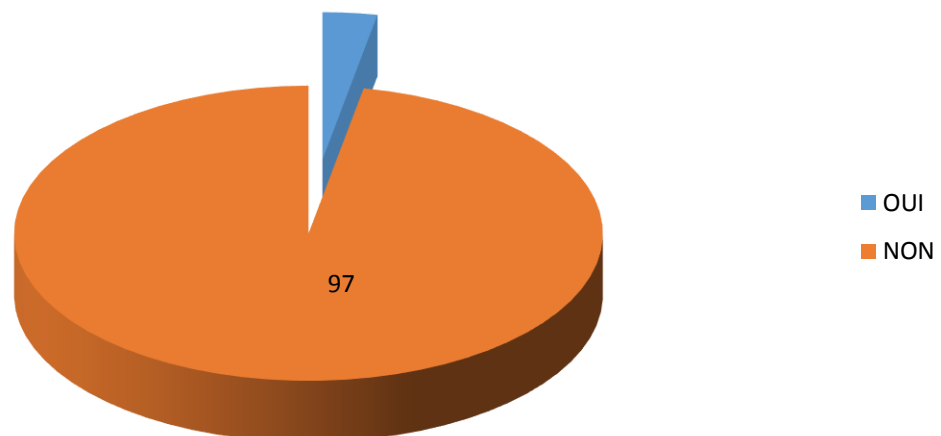


Source : Auteur, 2016

Analyse : 84 % estiment qu'ils ont besoin d'un renforcement de capacités contrairement aux 16 % qui pensent autrement.

Commentaire : Ce résultat confirme celui de la question précédente, car la majorité souhaite améliorer ses performances et se faire accompagner techniquement et même financièrement par des institutions spécialisées. Par contre, une minorité pense que la ville d'Abomey possède le potentiel nécessaire pour innover et promouvoir ce savoir et savoir-faire endogène qui selon eux nécessitent seulement une bonne organisation des communautés concernées.

Graphique 9 : Avez-vous des rapports avec les producteurs de la toile appliquée et du tissage des autres communes ou des autres pays de la sous-région?

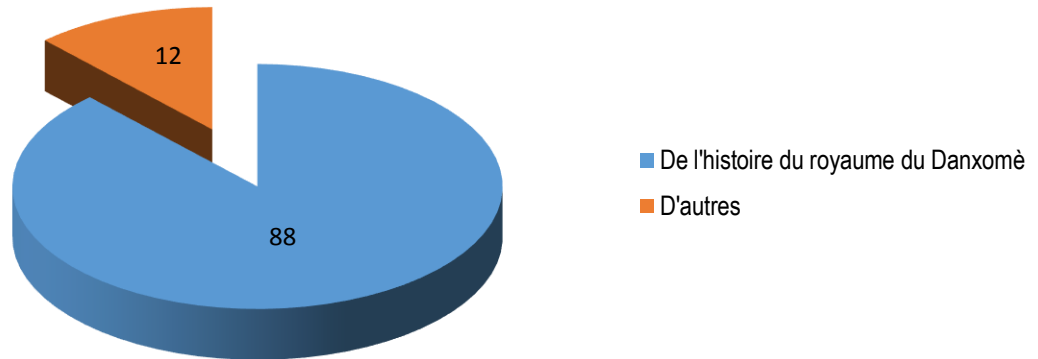


Source : Auteur, 2016

Analyse : Seulement 03 % des producteurs affirment avoir des liens de coopération avec des producteurs d'autres communes du Bénin. 97 % n'ont aucun lien de coopération avec des producteurs d'autres communes ou d'autres pays.

Commentaire : Il est évident qu'il existe un manque de mécanisme pouvant favoriser des liens de coopération avec d'autres tenturiers du Bénin ou de la sous-région. L'installation du CIPTAT à Abomey pourrait sans aucun doute servir de cadre pour tisser un pont d'échanges entre les tenturiers de la ville d'Abomey et ceux venant des autres communes ou d'autres pays.

Graphique 10 : D'où tirez-vous votre inspiration pour produire la toile appliquée et le tissage ?

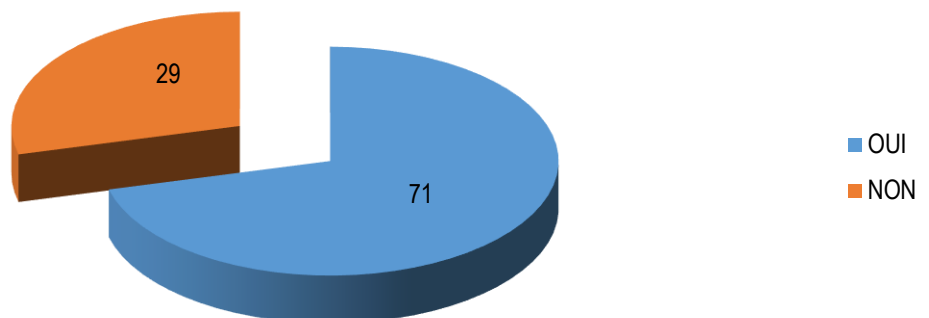


Source : Auteur, 2016

Analyse : Les producteurs de la tenture enquêtés sont unanimes sur le fait que seule l'histoire du royaume du Danxomé est source d'inspiration pour leurs productions mais il existe d'autres sources d'inspiration comme les faits de la vie courante, celles liées à la faune et à la flore.

Commentaire : Ce résultat montre une quasi-inexistence d'innovation et d'inspiration de la part des producteurs de toile appliquée. En effet, l'usure du temps crée une sensation d'ennui au niveau des touristes assoiffés de nouvelles représentations de toiles qui pourraient prendre en compte le vécu quotidien de la société ou autres sources d'inspiration pouvant intéresser et attirer davantage le public aussi bien local que national et international.

Graphique 11 : pensez-vous que la toile appliquée et le tissage ont un avenir prometteur pour leur promotion?



Source : Auteur, 2016

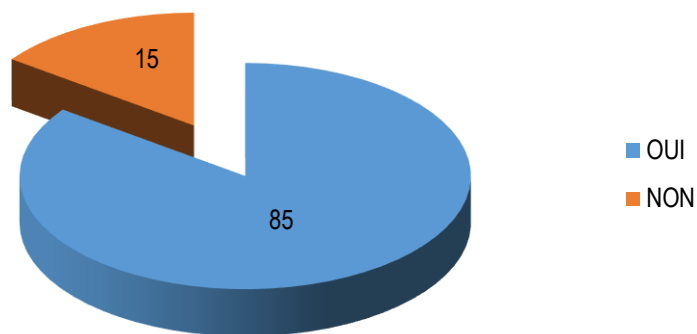
Analyse : 71 % des producteurs de toile appliquée restent optimistes quant à l'avenir reluisant de ce savoir endogène. 29 % d'entre eux sont plutôt pessimistes.

Commentaire : Plus de la moitié sont convaincus que la toile appliquée a de beaux jours devant elle. Cet avis favorable partagé par la majorité est un atout pour l'implantation du CIPTAT. Cependant, une synergie entre les différentes parties prenantes à savoir les producteurs de toile appliquée, les institutions compétentes et autres promoteurs d'artisanat est une condition sine et qua none pour relever le défi.

3.4.2 Présentation des résultats des consommateurs

Nous avons effectué cette enquête auprès de 150 consommateurs dans la ville d'Abomey, de Porto-Novo, de Parakou de Cotonou et de Malanville. Ces consommateurs sont constitués d'habitants locaux issus de plusieurs aires culturelles du Bénin et de touristes aussi biens nationaux qu'internationaux.

Graphique 12 : Aimez-vous la toile appliquée de la ville d'Abomey?

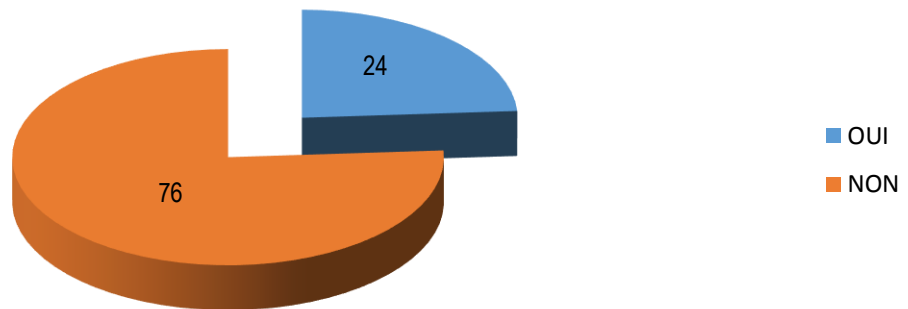


Source : Auteur, 2016

Analyse : 85 % affirment aimer la toile appliquée en raison de son esthétique tandis que 15 % n'en veulent pas en raison de son inutilité dans leurs besoins quotidiens.

Commentaire : La majorité des populations enquêtées est pour la consommation de la toile appliquée, ce qui constitue un atout important dans la promotion et la commercialisation de ce produit.

Graphique 13 : En avez-vous acheté au moins une fois ?

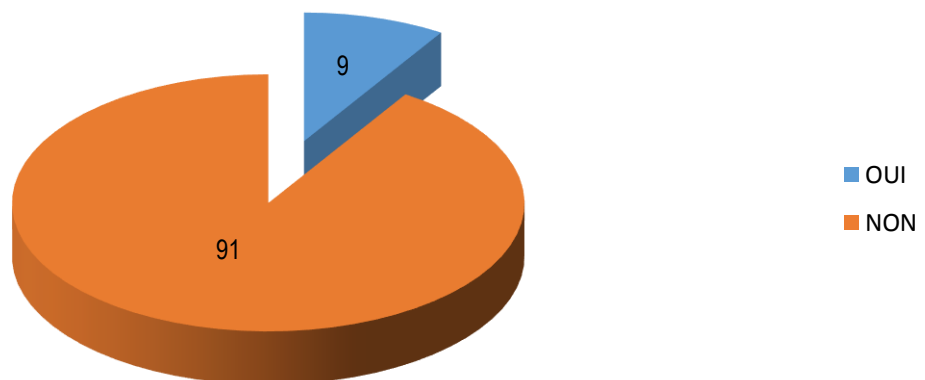


Source : Auteur, 2016

Analyse : 24 % en ont acheté au moins une fois alors que 76 % ne l'ont jamais fait.

Commentaire : Ce résultat confirme la non-rentabilité signalée par les producteurs de toile appliquée. Une sensibilisation à l'endroit des communautés et une production innovante des tenturiers s'imposent donc pour favoriser une consommation massive.

Graphique 14 : En avez-vous porté au moins une fois ?



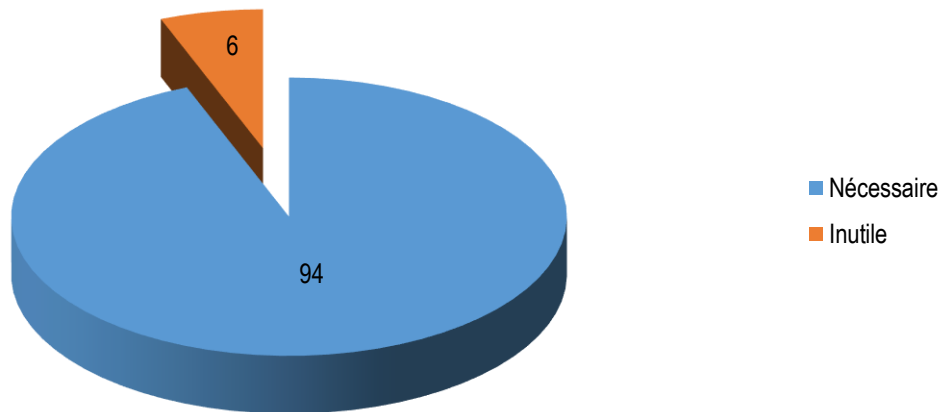
Source : Auteur, 2016

Analyse : 09 % des consommateurs affirment en avoir porté au moins une fois. 91 % affirment n'en avoir jamais porté même si certains parmi eux en ont acheté au moins une fois.

Commentaire : Ce désintéressement pour le port de la toile appliquée est peut-être dû à un manque d'innovation de la part des producteurs qui élaborent la plupart du temps des toiles déjà vues, revues et

sur vues par les populations. Un centre d'innovation et de promotion s'avère donc indispensable pour remédier à cette situation.

Graphique 15 : Que pensez-vous de l'installation du CIPTAT à Abomey?

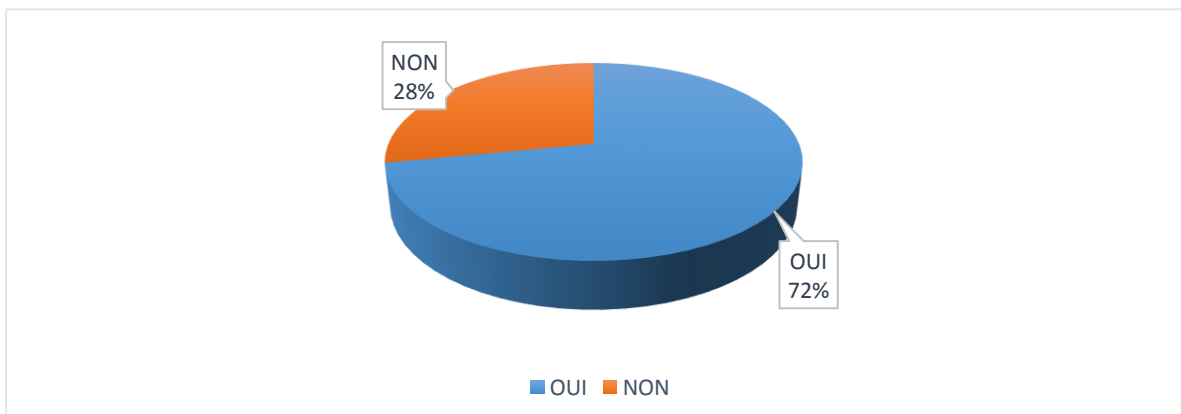


Source : Auteur, 2016

Analyse : 94 % des consommateurs souhaitent la création du CIPTAT à Abomey afin d'accompagner les communautés détentrices de ce savoir à améliorer leurs performances. 06 % pensent que le CIPTAT est inutile, car selon eux, la toile appliquée n'est pas un besoin quotidien des populations aussi bien locales que nationales.

Commentaire : Ce résultat montre que les consommateurs pourraient s'accommoder à l'utilisation de la toile appliquée à condition qu'il y ait plus d'innovation dans la production de celle-ci. En outre, ceci rejoint la volonté des producteurs de bénéficier du CIPTAT.

Graphique 16 : Pensez-vous que ce secteur de la toile appliquée et du tissage a un avenir prometteur?



Source : Auteur, 2017

Analyse : 72 % pensent que la toile appliquée a de beaux jours devant elle tandis que 28 % pensent le contraire.

Commentaire : L'optimisme des populations enquêtées montre que le CIPTAT à Abomey pourrait être un succès pour la pérennisation de l'artisanat en général et de la toile appliquée en particulier.

3.5 Vérification des hypothèses de l'étude

3.5.1 Vérification pour l'hypothèse spécifique 1

La ville d'Abomey possède des atouts et potentialités favorables à l'implantation du CIPTAT. Au regard des informations recueillies et traitées dans cette étude, nous pouvons dire que les populations d'Abomey, les artisans, les familles royales et les responsables en charge de la culture et de l'artisanat reconnaissent que la ville d'Abomey regorge d'assez d'atouts et de potentialités qui sont favorables à l'implantation du CIPTAT. Cela est remarquable au cours des entretiens faits lors de nos recherches avec Messieurs Casimir Degbey, Jules Agani et aussi avec le Gestionnaire du Site des Palais Royaux d'Abomey, Monsieur Urbain Hadonou qui nous ont énuméré ces atouts et potentialités telles que l'existence du plus grand musée du Bénin, la présence des artisans de la cour royale jusqu'à nos jours, l'existence d'un Fonds pour la promotion de l'artisanat, etc.

3.5.2 Vérification pour l'hypothèse spécifique 2

L'inexistence d'un CIPTAT à Abomey est due à la négligence des pouvoirs publics. La République du Bénin s'est dotée ces dernières années d'un arsenal juridique structurant l'artisanat et il a défini une politique nationale de l'artisanat qui fixe des orientations de développement pour le secteur. Cette stratégie est ambitieuse mais elle n'est pas assortie des moyens financiers adéquats malgré des engagements financiers des fonds de remise de la dette des PPTTE et l'appui de la BOAD pour ce secteur artisanal au travers du Projet de Développement du Secteur de l'Artisanat. Dans ce contexte, l'Etat attribue à la DAOP et la DAMA, des moyens matériels et financiers insuffisants pour la conduite de leurs missions. Pour l'attribution des moyens financiers correspondant, l'artisanat est à la traîne. Le cadre politique et les textes existent et ils expriment une volonté. Ils sont globalement bien conçus mais n'ont pas de traduction opérationnelle assortie d'une évaluation annuelle. Cette situation est révélatrice d'un

processus de prise de conscience de l'importance de l'artisanat dans le développement économique et social qui ne se concrétise pas encore financièrement.

3.5.3 Vérification pour l'hypothèse spécifique 3

Il existe une forte demande sociale d'accès à un centre dédié à la promotion de la toile appliquée et au tissage. Les graphiques nous montrent clairement qu'il y a une forte demande sociale d'accès à un centre dédié à la promotion de la toile appliquée et du tissage dans la ville d'Abomey.

En effet, la toile appliquée et le tissage font la fierté du Bénin en matière de la promotion du textile traditionnel. Elle est consommée par les familles royales lors des cérémonies et manifestations royales comme la sortie du roi, des chefs de collectivité et aussi, soulignons-le comme des cadeaux diplomatiques lors des visites de hautes personnalités à l'étranger. Nous avons aussi des touristes qui en consomment. Lors des entretiens que nous avons eu avec les consommateurs, ils ont émis le vœu que l'Etat crée un centre digne de nom pour la valorisation des produits issus du textile traditionnel au plans local, national et international.

3.6 Recommandations

Avant la création du CIPTAT à Abomey, des préalables doivent être menés par les autorités administratives afin de montrer aux PTF leur bonne foi d'accompagner le développement de l'artisanat au Bénin et particulièrement l'art de cour royale d'Abomey.

Sur ce, nous recommandons certains nombres d'actions aux autorités étatiques béninoises comme :

- la Proposition d'un dépôt d'un brevet à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle pour protéger la tenture sur toutes ses formes ;
- la proposition d'inscription de l'art de cour royale d'Abomey sur la liste indicative du patrimoine culturel immatériel du Bénin et de surcroît sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité ;
- les aménagements de la maison familiale de la collectivité Yèmadjè et alliées, du Village artisanal du Musée Historique d'Abomey, des locaux de l'IFAN et des locaux de l'ancien Centre Inter-Etats de Promotion de l'Artisanat et du Tourisme Culturel.
- l'organisation d'une Nuit de la Tenture et du Tissage chaque année à Abomey ;
- la participation active aux foires de l'artisanat sur les plans national, sous-régional et international des artisans de cour royale d'Abomey.

- l'attribution de nouvelles fonctions aux palais administratifs des souverains du Site des Palais Royaux d'Abomey. Les palais royaux d'Abomey inscrits sur la liste du patrimoine mondial en 1985 sont régulièrement victime d'incendie¹⁴¹ (2009, 2012, 2013). Aussi, ils exposés à divers autres risques tels que le vandalisme, les vents et tornades, la pression humaine, l'envahissement des termites. Il est temps de leur trouver de nouvelles fonctions pour arrêter ces intempéries.
- l'institutionnalisation des Trésors Humains Vivants ;
- la création dans les 77 *communes* du Bénin des boutiques de vente de la tenture et du tissage ;
- le recensement de tous les artisans de la tenture sur le territoire béninois ;
- Demande d'obtention d'un registre de commerce pour la conquête du marché.

En commun accord avec tous les artisans de cour royale d'Abomey et surtout des tenturiers , nous avons élaboré un projet de création d'un centre qui a pour nom le Centre d'Innovation et de Promotion de la Toile Appliquée d'Abomey.

Voici donc la quintessence du CIPTAT.

¹⁴¹ Site web de l'UNESCO : <http://whc.unesco.org/fr/actualites/1216/> (Consulté le 12 Avril 2017).

4 De la création d'un Centre d'Innovation et de Promotion de la Toile appliquée et du tissage à Abomey au Bénin (CIPTAT)

4.1 Description du projet

Après la collecte des sources documentaires, les entretiens semi-directifs, la bibliographie et le stage professionnel au Bénin (à la Direction du Patrimoine Culturel et à la Direction de l'Artisanat et des Organisations Professionnelles du Bénin), nous avons trouvé important d'apporter notre contribution au développement de la ville d'Abomey au Bénin en proposant un projet de création d'un centre de promotion pour la tenture et le tissage.

Le centre regroupe plusieurs tenturiers et tisserands. Il est un cadre pour la promotion et la vente de plusieurs activités de la tenture et du tissage. Le projet comprend dans son ensemble la construction d'un immeuble rez-de-chaussée.

La mise en place du CIPTAT dans le Département du *Zou* plus précisément dans la Commune d'Abomey va contribuer à la valorisation de ce terroir d'une part et le riche patrimoine culturel qui a besoin d'un cadre adéquat pour sa promotion. Le CIPTAT, bien intégré dans le tissu socioéconomique du terroir est porteur d'un certain nombre d'activités bénéfiques pour les populations.

Pour la mise en œuvre d'un projet, il faut déterminer les actions et les obstacles qu'on doit faire face. Certains aspects peuvent favoriser et même constituer des freins pour réaliser un projet. Dès lors, une bonne stratégie doit être mise en place afin de bien mener le projet jusqu'à sa fin.

Tableau 1 : Analyse FFOM du Projet

Forces	Faiblesses
<p>Expertise des membres de l'Association des Professionnels du Patrimoine Culturel du Bénin</p> <p>Lettre d'avis favorable de la Direction de l'Artisanat et des Organisations Professionnelles du Bénin</p> <p>Rencontre avec le Maire de la Commune d'Abomey pour lui exposer le bien-fondé d'un tel projet.</p> <p>Rencontre avec les artisans de la tenture et du tissage à Abomey</p>	<p>L'Association des Professionnels du Patrimoine Culturel du Bénin a commencé par exercer sur le terrain depuis 2016. Il peut y avoir des fois des interférences dans l'exercice de ses activités.</p>
Opportunités	Menaces
<p>Existence d'un village artisanal au Musée Historique d'Abomey</p> <p>Existence de la maison faitière de la famille Yèmadjè non loin du Musée Historique d'Abomey</p> <p>Approbation des familles royales d'Abomey pour la réalisation de ce projet</p> <p>Inexistence d'un cadre moderne de la promotion de la tenture et du tissage à Abomey</p> <p>Volonté du Maire de la Ville d'Abomey de valoriser plus son territoire</p> <p>Donation d'une parcelle par la Mairie d'Abomey pour la construction du CIPTAT</p>	<p>Risques liés aux intempéries naturelles (saisons des pluies, sécheresses, glissements de terrain, etc.).</p> <p>Remise à temps des subventions de certains partenaires</p>

Source : Auteur, 2017

4.2 Contexte et Justification

4.2.1 Contexte

En République du Bénin, l'artisanat est parmi l'un des secteurs de l'économie qui a une forte valeur ajoutée ; il contribue à 12% du Produit Intérieur Brut¹⁴². Ce secteur représente une opportunité de participer au développement économique de ce pays de l'Afrique de l'Ouest. Malheureusement, il s'essouffle du fait de l'absence d'une « vitrine fondamentale » pour la promotion des produits du textile. Les artisans évoluent particulièrement de manière informelle et ont assez de difficultés à écouler leurs produits tant sur le plan local, national et qu'international. En abordant l'informel, nous apercevons les activités artisanales qui ne sont pas reconnues par l'Etat béninois en termes de prélèvements des taxes et des impôts. Maintenir le tissu artisanal en perpétuelle dynamique est un élément primordial et nécessaire pour l'avenir du secteur de l'artisanat¹⁴³ surtout du fait qu'il est vital sur le plan économique en République du Bénin.

4.2.2 Justification

Abomey constitue l'un des principaux pôles de développement du Bénin. Elle réunit toutes les composantes socioculturelles de la nation. En sa qualité de ville historique du Bénin, elle mérite autant que toutes les autres villes, de se doter d'une infrastructure culturelle de valorisation des textiles traditionnels qui répondra aux aspirations des habitants. Aussi, sa position stratégique pour le pays fait d'elle un grand espace de promotion d'un type de patrimoine culturel immatériel à voir ses richesses culturelles et culturelles.

De par son potentiel économique en termes d'emploi et de transactions économiques, Abomey attire de plus en plus de populations et de touristes. Des institutions bancaires, des services départementaux de pouvoir central, des antennes régionales radiophoniques et de télévision sont présentes pour le développement de la ville. Toutes ses institutions sont propices pour une harmonieuse croissance d'ambitieux programmes culturels dans un cadre moderne.

A l'ère de la globalisation, il est temps qu'aujourd'hui la cité historique d'Abomey se dote du CIPTAT avec tous les comforts nécessaires. Cela permettra d'élargir le potentiel culturel de la ville en matière

¹⁴² Site web de l'ORTB : <http://ortb.bj/index.php/info/economie/186-15eme-edition-du-salon-national-de-l-artisanat-du-benin-une-vitrine-pour-la-production-artisanale> (consulté le 12 Février 2017).

¹⁴³ Derenabol, Emélie : « Mise en valeur du patrimoine immatériel au Tchad - Création d'un village artisanal - Perpétuer le savoir-faire tchadien », Alexandrie, 2013, Université Senghor, 53 pages.

d'infrastructures socioéconomiques et de mettre en valeur les textiles traditionnels que sont la tenture et le tissage.

4.3 Structure porteuse et emplacement du projet

4.3.1 Description de l'Association des Professionnels du Patrimoine Culturel

L'APPC du Bénin est créé en 2016 par la 2^{ème} Promotion des auditeurs du Master GPC de l'ENAM de l'UAC au Bénin. Elle est enregistrée sous forme d'ONG. Elle est en collaboration avec l'ANPPDT¹⁴⁴.

L'APPC dans sa dynamique veut mener des actions de conservation et de valorisation du patrimoine culturel. Ses membres sont issus des Universités comme l'USENGHOR à Alexandrie en Egypte¹⁴⁵, l'UAC au BENIN et de l'IRES-RDEC¹⁴⁶ au Togo.

4.3.2 Emplacement du projet

Trois bureaux sont accordés par la Municipalité d'Abomey pour le début des activités du projet. Par la suite, nous Le site est un facteur important pour le produit de promotion culturelle, d'où le caractère déterminant de son emplacement. Le projet sera localisé sur une parcelle offerte par la Mairie d'Abomey¹⁴⁷.

4.4 Objectifs

4.4.1 Objectif général

L'objectif général du projet est de structurer une offre touristique diversifiée basée sur le savoir-faire artisanal afin de contribuer au développement économique local, à la création de revenus et d'emplois. Plusieurs objectifs spécifiques soutiennent la réalisation de cet objectif global.

¹⁴⁴ L'Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de Développement du tourisme au Bénin est le fruit de la volonté manifeste du régime présidentiel de son Excellence Guillaume Patrice Athanase Talon. L'Agence a pour missions d'inventer un lien original entre patrimoines et tourisme ; de développer des grands projets structurants et pérennes ; de rendre séduisante et authentique la destination Bénin ; de créer des richesses et de l'emploi et rayonner à l'international. Site web du quotidien L'autre Fraternité : <http://lautrefraternite.com/2017/01/03/agence-nationale-de-promotion-des-patrimoine-et-de-developpement-du-tourisme-anpt-un-guichet-unique-au-service-du-tourisme-au-benin/> (consulté le 28 Février 2017)

¹⁴⁵ Site web de l'Université Senghor d'Alexandrie en Egypte : <http://www.usenghor-francophonie.org/Index.html> (consulté le 28 Février 2017).

¹⁴⁶ Site web de IRES-RDES : <http://iresrdec.org/> (consulté le 28 Février 2017).

¹⁴⁷ Sur ce dossier de proposition de construction du CIPTAT, nous avons été reçus par le Maire de la Commune d'Abomey le Jeudi 01 Septembre 2016. Nous lui avons décrit le projet de création du CIPTAT et en retour il nous a suggéré, une fois notre formation en Egypte terminée de venir déposer un exemplaire de notre projet professionnel à la Mairie d'Abomey qui sera examiné par son conseil municipal.

4.4.2 Objectifs spécifiques

Spécifiquement, le projet vise à :

- sauvegarder et valoriser le savoir-faire artisanal ;
- participer au rayonnement de cette identité sur le plan international ;
- créer de bonnes conditions de travail pour l'amélioration des conditions de vie des tenturiers.

4.5 Bénéficiaires

4.5.1 Principaux bénéficiaires

Les principaux bénéficiaires des services du CIPTAT sont les touristes nationaux et internationaux.

4.5.2 Bénéficiaires secondaires

Comme bénéficiaires secondaires nous avons les populations des communes du plateau d'Abomey qui vont contribuer à la sauvegarde et à la transmission de leurs éléments culturels et à en assurer une diffusion ainsi qu'une proposition de stratégie pour leur valorisation à court et à long termes. Après, nous avons les tisserands ; les stylistes ; les modélistes ; les couturiers et couturières ; les collectivités territoriales ; les chercheurs et étudiants, etc.

4.6 Résultats attendus

Les résultats attendus de ce projet de construction du CIPTAT sont les suivantes :

- le CIPTAT est créé et opérationnel ;
- Les capacités des tenturiers et des tisserands sont renforcées ;
- La tenture et le tissage sont promus.

4.7 Impacts du projet

La mise en œuvre de ce projet a des impacts sur plusieurs aspects.

4.7.1 Sur l'aspect économique

Le CIPTAT a un impact très significatif sur l'économie locale ainsi que la création d'emplois. Il fournit des biens et services à des prix bas à la population comparée aux prix des produits exportés. Le CIPTAT est

un cadre où les tenturiers peuvent avoir de nouveaux circuits de distribution pour leur permettre de vivre de leurs activités. Sa fréquentation à travers les composantes comme le service vente, le pôle détente, le cyber-café, l'infirmierie, va lui générer des recettes propres pour son autofinancement et sa durabilité.

4.7.2 Sur le plan institutionnel

La mise en place d'une instance de pilotage du projet (organe de gestion, comité de coordination) et d'une corporation d'artisans (les tenturiers et les tisserands).

4.7.3 Sur le plan social

La création de CIPTAT aura des répercussions sur les populations du plateau d'Abomey en ce sens que les habitants seront sensibilisés aux enjeux du développement artisanal et touristique et, à la mise en valeur du savoir-faire artisanal.

4.8 Composantes du projet

Le centre est organisé autour de trois pôles qui en déterminent les fonctions essentielles. Le pôle scientifique et commercial qui s'occupe de la fonction « *Exposition-Vente et recherche* », le pôle diffusion et promotion dédié entièrement aux « *publics* » et le pôle gestion couvert par la fonction « *Administration, gestion et logistique* ».

✓ Hall d'entrée

Le hall d'entrée est une grande salle aménagée à l'entrée du centre. Il est le premier contact du visiteur avec le centre. Il dispose des comforts nécessaires comme, un personnel rompu à la tâche, des sièges confortables, de la billetterie. Il dispose des indicatifs pouvant mettre le visiteur à l'aise.

✓ Salle d'exposition-vente

C'est l'espace essentiel du projet. Elle propose des produits issus de la toile appliquée et du tissage de pagne. Elle propose des œuvres d'art et d'artisanat d'art aux visiteurs. C'est également un espace d'échange entre les consommateurs des textiles et les artisans.

✓ Documentation

Elle est chargée de fournir aux scientifiques des ouvrages à consultation sur place qui portent sur les textiles au Bénin et dans la sous-région. Elle met l'accent sur les ouvrages écrits sur la tenture et surtout

du tissage. Sur ce, il y a une collaboration avec les librairies comme la Librairie Notre Dame, la Librairie Sonaec, la Librairie Buffalo, etc., pour l'acquisition des ouvrages.

✓ **Service Encadrement**

Il est chargé de la formation des tenturiers et de leur insertion socioprofessionnelle dans le CIPTAT et dans les institutions de Microfinance.

✓ **Service Création**

C'est le cadre organisationnel qui met en œuvre une stratégie de développement génératrice de revenus et d'emplois basée sur la création des produits artisanaux innovants et sur la promotion de l'artisanat et des terroirs.

✓ **Service Production**

Il accompagne les tenturiers et tisserands dans l'amélioration de la qualité de production artisanale et contribue à diversifier l'offre.

✓ **Service Commercial et Marketing**

Il s'occupe de la promotion des produits sur le marché national et international à travers des foires, expositions, manifestations culturelles et festivals. Il définit des stratégies marketing et commercial pour les marchés ciblés.

✓ **Service Cyber-Café et communication**

Il se charge de la connexion internet, définit et met en œuvre le plan de communication du secteur, développe les activités de médiation et des activités de diffusion des produits artisanaux à destination de la population locale et des étrangers.

✓ **Espace jeux pour enfant (ou salle de divertissement)**

Une aire aménagée est dédiée aux enfants de 3 à 8 ans et de 9 à 14 ans. Il est organisé des activités de divertissement, des ateliers artistiques en faveur de ses enfants. Elles se déroulent les mercredis et les samedis entre 13 h et 16 h selon les catégories d'âges.

✓ **Théâtre de verdure**

Il est de 150 places et abrite les événements comme les rencontres artistiques, des concerts de tous genres. Il est loué et les fonds recueillis participent aux charges du CIPTAT.

✓ **Salles de conférence**

Deux salles de conférences de chacune *300 places* et *150 places* sont prévues pour de différentes prestations. Ces salles accueillent des réunions, des séminaires, des ateliers, des colloques, etc. Elles servent aussi à des spectacles destinés au théâtre, de musique et de cinéma. Il faut aussi souligner que ces salles sont équipées des matériels de dernières générations.

✓ **Café-restaurant**

La restauration, la détente et le divertissement des visiteurs et des usagers du CIPTAT sont les différentes fonctions du café-restaurant. Il est ouvert à tout public surtout pour les fonctionnaires de tout genre.

4.9 Activités du CIPTAT

Les activités du CIPTAT se concentrent sur :

- les expositions-ventes qui sont permanentes ;
- les expositions temporaires (elles se font tous les *trois (3) mois*) ;
- les visites guidées du centre ;
- les rencontres artistiques;
- les spectacles de musiques;
- les publications de catalogues ;
- la Nuit de la tenture et du tissage qui est un évènement qui se passe chaque année pour décerner des prix à ces artisans et les inciter à mieux faire;
- la participation à des foires au niveau sous-régional des artisans.

4.10 Chronogramme de mise en œuvre du projet

Tableau 2 : Chronogramme des activités

Description des activités	Indicateurs d'activités	Chronogramme												Personnes Responsables	Structures partenaires
		2018				2019				2020					
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Le CIPTAT est créé et opérationnel															
Présenter le projet au MTC, au MICA et à la mairie d'Abomey pour amendement	4 séances de travail effectuées													Bureau APPC	MTC, MICA, Mairie d'Abomey
Signer un protocole d'accord avec le MTC, le MICA et la Mairie d'Abomey	Des protocoles d'accord signés avec les deux ministères et la mairie d'Abomey													Bureau APPC	MTC, MICA, Mairie d'Abomey
Négocier des bureaux auprès de la mairie d'Abomey pour le démarrage du projet	Des bureaux équipés sont mis à la disposition du projet													Bureau APPC	Mairie d'Abomey
Présenter le projet aux PTF (AIMF, UNESCO, OIF) et négocier leur adhésion avec l'appui du MTC, du MICA et de la Mairie d'Abomey	6 séances de travail effectuées par partenaire													Bureau APPC	MTC, MICA, Mairie d'Abomey
Signer des accords de partenariat avec l'AIMF, la BAD et la BOAD	3 accords de partenariats sont signés avec les 3 partenaires													Bureau APPC	MTC, MICA, Mairie d'Abomey, AIMF, UNESCO, OIF
Acquérir un terrain	Un terrain est acquis													Bureau APPC	Mairie d'Abomey

Description des activités	Indicateurs d'activités	Chronogramme												Personnes Responsables	Structures partenaires
		2018				2019				2020					
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Construire le bâtiment du CIPTAT	Un bâtiment Rez-de-chaussée est érigé et fonctionnel													Bureau APPC	Mairie d'Abomey, AIMF, UNESCO, OIF
Equiper le CIPTAT														Bureau APPC	Mairie d'Abomey, AIMF, UNESCO, OIF
<i>Logiciels</i>	Logiciels informatiques														
<i>Agencements et installation</i>	Bâtiment et bureaux aménagés														
<i>Matériels d'équipement</i>	Equipements de bureaux acquis														
<i>Matériels et mobiliers de bureau</i>	Matériels et mobiliers de bureau acquis														
<i>Matériels informatiques</i>	Matériels informatiques acquis														
<i>Matériels de transport</i>	1 véhicule de type 4X4 acquis														
Recruter le personnel	Le personnel est recruté													Bureau APPC	
<i>1 coordonnateur</i>															
<i>1 secrétaire-comptable</i>															
<i>1 spécialiste en communication-Marketing</i>															
<i>1 chargé de suivi-évaluation</i>															
<i>1 chauffeur</i>															
<i>1 traducteur</i>															

Description des activités	Indicateurs d'activités	Chronogramme												Personnes Responsables	Structures partenaires
		2018				2019				2020					
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
	1 scénographe														
	1 webmaster														
Former le personnel recruté	4 sessions de formation organisées													Unité de Gestion	Consultants
Mise en service du centre après une ouverture officielle	1 cérémonie d'ouverture officielle organisée													Unité de Gestion	Bureau APPC, Mairie d'Abomey
Les capacités des tenturiers et des tisserands sont renforcées															
Acquérir des équipements de tenture et de tissage	Equipements acquis													Unité de Gestion	
Former les tenturiers et les tisserands	2 sessions de formation organisées / an													Unité de Gestion	Consultants
La tenture et le tissage sont promus															
Participer aux foires nationales et régionales	3 participations à des foires													Unité de Gestion	MTC, MICA,
Organiser la nuit de la tenture	1 cérémonie organisée													Unité de Gestion	MTC, MICA,
Organiser des expositions vente	1 exposition organisée													Unité de Gestion	MTC, MICA,
Organiser des expositions temporaires	1 exposition organisée													Unité de Gestion	MTC, MICA,
Organiser des spectacles de musique traditionnelle	1 spectacle organisé													Unité de Gestion	MTC, MICA,
Organiser des rencontres artistiques	2 rencontres organisées													Unité de Gestion	MTC, MICA,
Publier des catalogues des expositions temporaires	1 catalogue publié													Unité de Gestion	MTC, MICA,

Source : Auteur, 2017

4.11 Organisation, Gestion et Fonctionnement du CIPTAT

L'organisation et la qualité des structures de gestion garantiront la performance du centre. Outre les organes de gestion, cette partie nous montre la ressource humaine dont le CIPTAT a besoin pour sa gestion.

4.11.1 Statut juridique et tutelle

✓ Statut juridique

Le CIPTAT est un établissement privé, un office à caractère, artisanal, culturel et social. Il est doté d'une personnalité juridique et d'une indépendance financière. Le projet de création de ce Centre se base sur la *Loi n° 94-009 du 28 juillet 1994* qui porte sur l'AOF des Offices à caractère social, culturel et scientifique avant son exécution¹⁴⁸.

✓ Tutelle

Le CIPTAT à Abomey est placé sous la tutelle du Bureau de l'APPC du Bénin. Ses interlocuteurs techniques directs auprès de l'Etat central sont la DPC et la DAOP.

4.12 Conseil d'Administration et Unité de Gestion

✓ Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe de décision du CIPTAT. Ce Conseil est composé des membres de l'APPC, de la Mairie d'Abomey et aussi ceux du MICA et du MTC.

✓ Unité de gestion

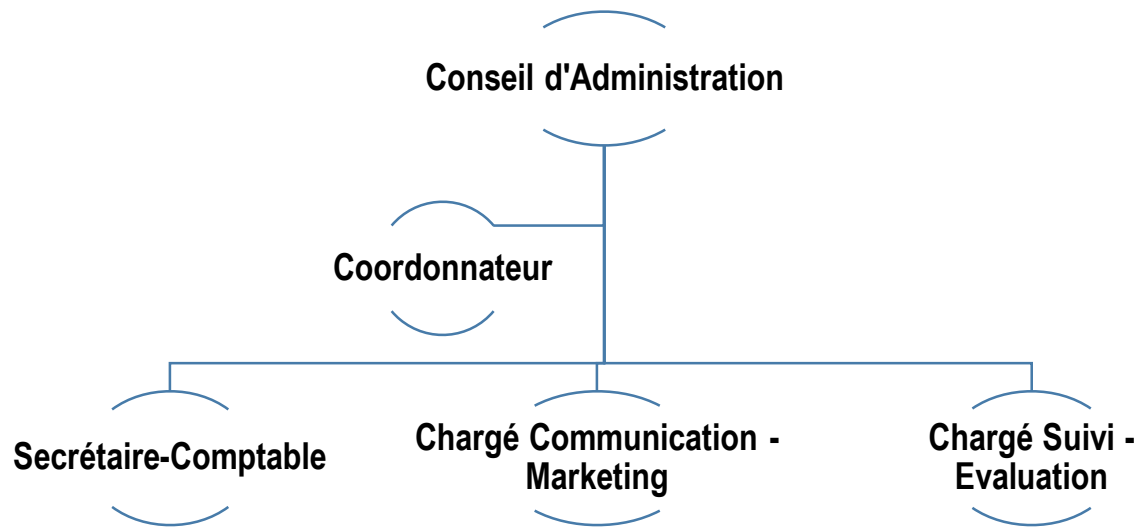
Une équipe de quatre (4) membres est mis sur place. Elle est dirigée par :

- le Coordonnateur du Projet (Master en Management des Projets ou en Gestion du Patrimoine Culturel ou Gestion des Industries Culturelles) ;
- le Secrétaire-Comptable (Licence en comptabilité publique et Secrétariat de Direction) ;
- le spécialiste de communication-Marketing (Master en Communication et Marketing) et

¹⁴⁸ Site web de l'Organisation Internationale du Travail :

http://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_lang=en&p_isn=40520&p_country=BEN&p_count=249 (Consulté le 09 Février 2017)

- le Chargé de Suivi-Evaluation (Master en Suivi et Evaluations des Projets).



Organigramme du CIPTAT

Source : Auteur, 2017

4.13 Partenaires

4.13.1 Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Vu les objectifs du CIPTAT, il faut trouver des partenaires pour les réaliser. Ces partenaires sont ciblés au niveau national, sous-régional et international. Leurs différents apports permettent au Centre sont nécessaires pour sa construction. Ils interviennent sur différents aspects du projet comme ceux technique, institutionnel et financier.

✓ Au niveau national

Comme partenaires techniques, nous avons l'Hôtel de Ville d'Abomey, l'Ecole du Patrimoine Africain¹⁴⁹ (EPA), le Conservatoire des Danses Cérémonielles et Royales d'Abomey¹⁵⁰, l'Agence de la Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey et l'Office de Tourisme de d'Abomey et Région, le MICA et le MTC.

¹⁴⁹ Site web de l'Ecole du Patrimoine Africain : <http://epa-prema.net/index.php/fr/> (Consulté le 06 Janvier 2017).

¹⁵⁰ Site web du Conservatoire des Danses Cérémonielles et Royales d'Abomey : <http://www.conservatoirebenin.bj/> (Consulté le 09 Février 2017).

✓ **Au niveau sous-régional**

La Coopération jumelée entre la Ville d'Albi et la Ville d'Abomey jouera dans la balance aussi de la construction de ce Centre. Nous pouvons avoir comme partenaires aussi, le Centre des Langues et de la Tradition Orale (CELTHO), le FIDC de l'UNESCO¹⁵¹, l'AIMF¹⁵² et l'OIF¹⁵³.

4.13.2 Mécènes et Amis du CIPTAT

▪ **Mécènes**

Par définition, le mécénat désigne : « le soutien matériel apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général¹⁵⁴»

Le CIPTAT a mis en place ce système qui permet d'avoir de mécènes pour son meilleur développement.

Comme mécènes, le CIPTAT possède à son actif la Fondation MTN-Bénin¹⁵⁵, Fondation Etisalat¹⁵⁶, Fondation Sébastien Germain Ajavon¹⁵⁷, Oryx Group, Scb Lafarge pour l'octroi du ciment, BG Communications¹⁵⁸ pour la confection du logo, la Société Béninoise de Manufactures Portuaires (SOBEMAP)¹⁵⁹ et la Représentation de la Coopération Suisse au Bénin.

▪ **Amis du CIPTAT**

Sur demande de l'Administrateur Général du CIPAT, il est créé le groupe « *Les Amis du CIPTAT* ». Il est chargé de promouvoir et de vulgariser des activités du Centre. Ils ont des gadgets qui permettent de les identifier. Cette association a un site web : www.amisciptat.org pour sa visibilité. Ce site web permet aux gens désireux d'adhérer du centre. L'Académie d'Egypte à Rome¹⁶⁰ en Italie a décidé l'accompagner le CIPTAT dans ses actions à travers sa Directrice Dr Gihane Zaki.

¹⁵¹ Site web de l'UNESCO : <http://fr.unesco.org/creativity/fidc/decouvrez-projets> (consulté le 23 Février 2017).

¹⁵² Nous avons choisi l'AIMF comme l'un des PTF car elle a accepté accompagner et financer le projet de création du Centre Culturel de Rencontre d'Abomey à hauteur de 266 000 Euros soit 80% du cout global du projet. Consulter le site web de l'Agence DEKart : http://dekartcom.net/abomey-_patrimoines-janvier-nouglo-presente-le-centrel-culture-de-rencontre/ (Consulté le 20 Avril 2017).

¹⁵³ Site web de l'OIF : <http://www.francophonie.org/-Appels-a-projets-candidatures-.html> (consulté le 27 Février 2017).

¹⁵⁴ Site web de Définitions Marketing : <http://www.definitions-marketing.com/definition/mecenas/> (Consulté le 14 Février 2017)

¹⁵⁵ Site web de MTN-Bénin : <http://web.mtn.bj/index.php?item=320> (consulté le 10 Février 2017).

¹⁵⁶ La création de la fondation Etisalat Bénin est rendue possible par la loi de 1901 sur les associations. Elle est à but non lucratif, laïque et apolitique. Ses missions se traduisent donc par des financements de projets ayant remplis les conditions d'éligibilité au financement. Site web de Moov Bénin : <http://www.moov.bj/moov/fondation-etisalat.html> (Consulté le 11 Janvier 2017).

¹⁵⁷ Site web de la Fondation Sébastien Germain Ajavon : <http://www.fondationasg.org/> (Consulté le 28 Février 2017).

¹⁵⁸ Site web de BG Communications Bénin : <http://bgcombj.com/> (consulté le 04 Janvier 2017).

¹⁵⁹ Site web de la Société Béninoise de Manufactures Portuaires : <http://www.sobemap.com/> (Consulté le 28 Février 2017).

¹⁶⁰ Site web de l'Académie

D'Egypte à Rome : <http://www.accademiaegitto.org/> (Consulté le 17 Avril 2017).

4.14 Partenaires Médias

✓ **Au niveau national**

- **Chaînes TV**: Carrefour TV, BB 24, LC2, Golf TV, Canal 3 Bénin, Sikka TV, Eden TV, BB 24, ORTB TV.
- **Stations radio** : Radio Bénin, CAPP FM, Radio Tokpa, Radio Carrefour, Royal FM.
- **Presse écrite** : Le Matinal, La Nation, Educ’Action

✓ **Au niveau international**

- **Chaînes TV** : France 24, TV5 Monde, Africa 24
- **Stations radio** : Radio France Internationale (RFI)
- **Presse écrite** : La Croix, Le Monde, Le Figaro, Le Point, Jeune Afrique.

4.15 Ressources financières

On distingue deux ressources financières à savoir les ressources financières liées à la mise en place du projet et les ressources financières relatives au fonctionnement du CIPTAT.

4.15.1 Ressources financières pour la réalisation des investissements

Ces ressources proviennent des fonds propres de l’APPC. On a aussi des allocations monétaires qui sont accordées par les partenaires financiers suite à des demandes de sponsoring. Dès lors le CIPTAT a identifié des partenaires comme FIDC de l’UNESCO et l’AIMF.

4.15.2 Ressources financières pour le fonctionnement du Centre

Au niveau des ressources financières du fonctionnement du CIPTAT, Plusieurs activités ont été ciblés comme les recettes de ventes, les recettes de location des espaces (théâtre de verdure, salles de conférence, etc.) ; les recettes du café-restaurant. Certains PTF ont la charge des salaires du personnel, les frais de consommation de téléphone, d’électricité et d’eau. Dans ce sillage, il est créé un Fonds CIPTAT en commun accord avec les partenaires, les mécènes et les Amis du CIPTAT. Ce fonds est logé à la Banque Société Générale.

Les intérêts issus de ce Fonds ont exploités pour des projets et programmes liés aux foires des artisans.

Tableau 3 : Budget prévisionnel du Projet

	Désignation	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total
R1	Le CIPTAT est créé et opérationnel			308 152 945
A.1.1.	Présenter le projet au MTC, au MICA et à la mairie d'Abomey pour amendement		<i>Pour mémoire</i>	
A.1.2.	Signer un protocole d'accord avec le MTC, le MICA et la Mairie d'Abomey		<i>Pour Mémoire</i>	
A.1.3.	Négocier des bureaux auprès de la mairie d'Abomey pour le démarrage du projet		<i>Pour mémoire</i>	
A.1.4.	Présenter le projet aux PTF (AIMF, UNESCO, OIF) et négocier leur adhésion avec l'appui du MTC, du MICA et de la Mairie d'Abomey	<i>Forfait</i>	4 400 000	4 400 000
A.1.5.	Signer des accords de partenariat avec l'AIMF, l'UNESCO et l'OIF	<i>Forfait</i>	4 400 000	4 400 000
A.1.6.	Acquérir un terrain	<i>Forfait</i>	5 000 000	5 000 000
A.1.6.	Construire le bâtiment du CIPTAT	1	50 000 000	50 000 000
A.1.7.	Equiper le CIPTAT	<i>Forfait</i>	235 672 945	235 672 945
A.1.8.	Recruter le personnel	<i>Forfait</i>	11 880 000	11 880 000
A.1.9.	Former le personnel recruté	4	200 000	800 000
A.1.10.	Mise en service du centre après une ouverture officielle	<i>Forfait</i>	1 000 000	1 000 000
R2	Les capacités des tenturiers et des tisserands sont renforcées			5 500 000
A.2.1.	Acquérir des équipements de tenture et de tissage	<i>Forfait</i>	5 000 000	5 000 000
A.2.2.	Former les tenturiers et les tisserands	2	250 000	500 000
R3	La tenture et le tissage sont promus			22 250 000
A.3.1.	Participer aux foires nationales et régionales	<i>Forfait</i>	4 750 000	4 750 000
A.3.2.	Organiser la nuit de la tenture	<i>Forfait</i>	5 000 000	5 000 000
A.3.3.	Organiser des expositions vente	<i>Forfait</i>	1 000 000	1 000 000
A.3.4.	Organiser des expositions temporaires	<i>Forfait</i>	5 000 000	5 000 000
A.3.5.	Organiser des spectacles de musique traditionnelle	<i>Forfait</i>	2 000 000	2 000 000
A.3.6.	Organiser des rencontres artistiques	2	500 000	500 000
A.3.8.	Publier des catalogues des expositions temporaires	50	80 000	4 000 000
			Coût total	340 902 945

Source : Auteur, 2017

Tableau 4 : Synthèse Plan de Financement

Rubrique	Montant	Fonds propres (APPC)	ETAT	PTF
Présenter le projet aux PTF (AIMF, UNESCO, OIF) et négocier leur adhésion	4 400 000	2 200 000	2 200 000	-
Signer des accords de partenariat avec l'AIMF, l'UNESCO et l'OIF	4 400 000	2 200 000	2 200 000	-
Acquérir un terrain	5 000 000		5 000 000	-
Construire le bâtiment du CIPTAT	50 000 000	2 500 000	-	47 500 000
Equiper le centre	235 672 945		-	235 672 945
Recruter le personnel	11 880 000		-	11 880 000
Former le personnel recruté	800 000	800 000	-	-
Mise en service du centre	1 000 000	1 000 000	-	-
Acquérir des équipements de tenture et de tissage	5 000 000		-	5 000 000
Former les tenturiers et les tisserands	500 000	500 000	-	-
Participer aux foires nationales et régionales	4 750 000		-	4 750 000
Organiser la nuit de la tenture	5 000 000		-	5 000 000
Organiser des expositions-vente	1 000 000	1 000 000	-	-

Organiser des expositions temporaires	5 000 000		-	5 000 000
Organiser des spectacles de musique traditionnelle	2 000 000		-	2 000 000
Organiser des rencontres artistiques	500 000		500 000	-
Publier des catalogues des expositions temporaires	4 000 000		-	4 000 000
Total	340 902 945	10 200 000	9 900 000	320 802 945
		3%	3%	94%

Source : Auteur, 2017

Nous apercevons à travers le tableau ci-dessus que les PTF ont pris la grande part du total du budget prévisionnel avec 320.802.945 FCFA soit 94 %.

L'Association des Professionnels du Patrimoine Culturel sort du lot avec 10.200.000 FCFA soit 3% et pour finir l'Etat béninois, 9.900.000 FCFA soit aussi 3%.

4.16 Stratégies de communication

En ce qui concerne le volet communication, nous prévoyons une stratégie de communication interne et commerciale.

En premier lieu, la stratégie de communication a pour objectif de favoriser l'insertion du personnel et des artisans afin de partager leurs valeurs et leur identité.

En ce qui concerne la communication commerciale permet d'informer, d'inciter et de convaincre la potentielle clientèle à la consommation des produits et services qu'offre le CIPTAT.

Cette stratégie est axée sur des actions de communications essentielles qui sont les suivantes :

- le Dossier de Presse¹⁶¹ ;
- les Conférences de presse pour annoncer les événements ou activités prévues ;
- la formation des bénévoles pour les affiches, l'internet : publications des événements ou activités prévues du CIPTAT ;
- les éditions des supports de communication pour la promotion du CIPTAT : la production des guides et des dépliants ;
- les éditions des supports de communication pour l'ouverture du centre (le print) : flyers, affichages, panneaux publicitaires, banderoles, etc. ;
- les relations de presse : réalisations et diffusions des émissions radio et télévision sur le patrimoine immatériel et ses enjeux afin de sensibiliser le plus large public à s'intéresser à cette richesse culturelle. Cette sensibilisation vise à toucher toutes les couches sociales.

4.17 Risques du projet

La conception et la mise en œuvre d'un projet n'est à l'abri des risques. C'est dans cette perspective que nous les avons identifiés en vue de la réalisation du projet portant création du CIPTAT à Abomey.

Leur prise en compte par l'équipe de réalisation facilite un réel aboutissement. Certaines personnes-ressources questionnées ont souvent craint l'impact négatif que la mise en place du CIPTAT pourrait avoir sur les autres centres de l'artisanat du Bénin. En effet, il est craint que le CIPTAT ne fasse

¹⁶¹ Un dossier de presse vient généralement en complément d'un communiqué de presse. Il va étayer plus longuement le contenu de votre communiqué de presse. Comme le communiqué de presse, le dossier de presse est avant tout un document de travail qui doit permettre au journaliste de préparer un article ou une interview. Site web de l'Agence Presstissimo : <http://www.agence-presstissimo.com/2012/04/quest-ce-quun-dossier-de-presse/> (Consulté le 19 Mars 2017)

concurrence avec le CPA, le seul centre de promotion de l'artisanat au Bénin. Il est donc important de prendre au sérieux cette crainte des enquêtés.

Ce risque n'advient pas car la plupart des consommateurs questionnés ont l'estimation que la présence du CIPTAT ne peut les empêcher nulle doute de visiter le CPA à Cotonou ainsi que d'autres lieux touristiques d'Abomey. Cette affirmation d'autant plus sincère que les activités présentés au CIPTAT et dans les autres lieux de promotion de l'artisanat ne se ressemblent pas dans leur mode de fonctionnement. Encore, le CIPTAT fera de son mieux pour s'affirmer dans le dispositif artisanal des centres de promotion de l'artisanat au Bénin. Il sera en collaboration avec le CPA à Cotonou.

Également, le CIPTAT inscrira dans son agenda la promotion des autres centres de promotion de l'artisanat par l'entremise de sa page web.

Par ailleurs, l'évaluation environnementale, selon les règles de l'Agence Béninoise pour l'Environnement dans les projets de développement nous montre que le projet de création du CIPTAT n'a aucune menace environnementale relative aux diverses sortes de pollution comme les pollutions sonore, atmosphérique ou même du côté sanitaire.

4.18 Suivi et évaluations du projet

4.18.1 Suivi

Il se fera annuellement par la rédaction d'un rapport d'activités et du bilan financier annuel qui sera rédigé et transmis aux partenaires financiers du projet. On aura : un comité de pilotage et une coordination générale.

4.18.2 Auto-évaluation

Elle est conduite annuellement par le personnel de chaque Direction du CIPTAT. Cette évaluation se fera à la fin de chaque année à travers un rapport afin de permettre aux acteurs de comprendre et d'apprécier l'évolution du programme. Le comité de pilotage aura la charge d'examiner ce rapport annuel.

4.18.3 Evaluation

Elle est parrainée par les acteurs financiers et les parties prenantes pour une garantie d'objectivités et de neutralité. Elle se fera à travers des rencontres ou des ateliers, des comptes rendus et des bilans afin de permettre la maximisation des opportunités mais également d'accroître les initiatives. Afin d'évaluer les

impacts du projet, des guides d'entretiens et des questionnaires sont réalisés et renseignés auprès de certains groupes qui seront ciblés ainsi qu'une analyse prévision/réalisation des statistiques de visiteurs.

4.19 Perspectives du CIPTAT

Une analyse générale résultats des tenturiers et des consommateurs nous laissent voir que le projet de création du CIPTAT soulèvent certains aspects parmi lesquels deux nous paraissent nécessaires.

Le premier aspect pointe du doigt la pertinence de notre projet artisanal et culturel qui met en exergue la définition d'un partenariat entre l'Etat central et le privé dans la gestion du patrimoine culturel en République du Bénin. Nous n'occulterons pas le statut de l'acteur de la société civil qu'est l'Association des Professionnels du Patrimoine Culturel qui bénéficie de la collaboration de la Mairie d'Abomey et aussi de deux Ministères à savoir le Ministère du Tourisme et de la Culture ; et le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat à travers leurs directions centrales que sont la Direction du Patrimoine Culturel et la Direction de l'Artisanat et des Organisations Professionnelles. Encore, notre initiative force l'admiration pour s'être lancé dans cet effort élogieux de valoriser l'un des aspects de la cour royale d'Abomey qu'est la tenture. C'est le seul textile selon Casimir Degbey qui fait la fierté du Bénin car il constitue des fois , l'un des cadeaux diplomatiques des dirigeants étatiques lors de leurs déplacements à l'étranger.

Le second volet trouve sa place dans le pragmatisme d'un projet culturel car l'objectivité nécessite une cohérence inconditionnelle liée aux exigences professionnelles propres à la bonne gestion du patrimoine culturel. A cet effet, des inquiétudes peuvent être soulevées aussi bien sur la pertinence que sur la démarche de mise en œuvre du projet de création du CIPTAT.

Sur le point de la pertinence, un centre du genre doit prendre en considération la question de l'interprétation. La promotion-vente seule ne suffit pas et l'espace devrait représenter un creuset où se révèlent les actions qui concourent à la revalorisation de la politique du royaume du *Danxomè*.

En ce qui concerne la démarche, une action de la valorisation d'un élément de l'art de cour royale d'Abomey n'est pas une action quelconque. Elle impose une approche systématique de respect des exigences des textes en la matière. Déjà, la mise en œuvre du projet de création du CIPTAT doit tenir compte du plan de gestion du Site des Palais Royaux d'Abomey, de la *Loi n° 98-037 du 22 novembre 2001 portant création du Code de l'Artisanat en République du Bénin* et de la *Loi 2007-20 du 23 Août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin*, etc.

Le projet de création du CIPTAT se réalise sur la base d'un ensemble de conditions et d'exigences que les parties prenantes doivent prendre en compte car il faut la présence permanent d'un regard de professionnels du patrimoine culturel et de l'artisanat pour éviter que les textes et conventions ne soient fâcheusement et en continu transgressés.

Conclusion

Abomey, cité du vodoun en Afrique de l'Ouest dispose d'un patrimoine riche et varié dont le savoir-faire lié à l'artisanat d'art. Les savoirs et les savoir-faire endogènes¹⁶² en Afrique et au Bénin en particulier présentent un fondement qu'il convient d'élucider. Ils ne limitent pas l'Homme seulement à son contenu purement matériel. Mais aussi et surtout ils le considèrent dans son environnement social et culturel, avec ses croyances, ses traditions et ses rites. Pour préserver leur culture les communautés se réfèrent encore aux détenteurs¹⁶³ de ces connaissances acquises par leurs propres expériences, par révélation, par héritage transmis oralement d'une génération à une autre.

Au Bénin, le secteur de la culture a été pendant longtemps négligé¹⁶⁴. La politique de développement de la nation, la manière dont elle est analysée et menée conduit difficilement au développement escompté. Depuis peu la dimension culturelle a commencé à être intégrée dans les projets et programmes de développement du pays. Mais les avancées ne sont pas encore si remarquables. Pour une bonne visibilité de ces actions, il faut plus de volonté, de persévérance et de croyance pour mettre en vedette ce que la culture béninoise a de particulier par rapport aux autres pays de l'Afrique et du monde. Ce qui a conduit à l'élaboration du document de la PNDA du Bénin. Il n'est plus un secret pour personne que la prise en compte du secteur de la culture à travers la valorisation des biens culturels, l'amélioration des services relatifs à la culture sont une source de développement durable, social, économique et du territoire.

Toutefois des constats peu reluisants sur le terrain viennent rappeler que le chantier de la valorisation des savoir-faire endogènes, patrimoine culturel matériel et immatériel au Bénin n'est pas achevé. Il est urgent de les sauvegarder et de les valoriser pour une pérennisation certaine. Certes, les difficultés peuvent faire croire que les efforts des institutions en charge du patrimoine culturel sont insignifiants, mais il reste entendu qu'une lecture approfondie permet de voir le travail qu'elles effectuent. Néanmoins dans la perspective de mieux valoriser le patrimoine culturel, nous jugeons opportun d'interpeller les autorités parce qu'elles doivent mettre plus de moyens financiers, techniques, matériels et humains¹⁶⁵ à la disposition des structures pour qu'elles parviennent à des résultats plus probants. Pour pallier les

¹⁶² La notion de savoirs endogènes est un terme forgé par le philosophe béninois Paulin Jidenu HOUNTONDJI. Elle implique déjà par sa formulation même un savoir centré, orienté, ancré dans la culture, comme épistémologiquement, comme ressource propre à investir. C'est un ensemble de savoirs qui s'incarnent dans une tradition de pensée comme toute autre. Site web : <http://gereaphilo.over-blog.com/des-savoirs-endog%C3%A8nes-au-d%C3%A9veloppement-endog%C3%A8ne> (consulté le 07 Février 2017).

¹⁶³ Site web de UNESCO : <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/tresors-humains-vivants> (consulté le 21 Novembre 2016)

¹⁶⁴ Site web de Telerama.Fr : <http://www.telerama.fr/scenes/romuald-hazoume-cela-fait-cinquante-ans-que-la-culture-beninoise-est-a-l-abandon,147390.php> (Consulté le 25 Janvier 2017).

¹⁶⁵ http://www.artsinafrica.com/uploads/2011/08/Benin_-_Charte_culturelle.pdf (consulté le 15 Octobre 2016).

défaillances de la valorisation au plan national et international, il faut une infrastructure de promotion de l'artisanat d'art.

Le projet de création du CIPTAT que nous avons élaboré est une réponse efficace et durable à la mise en valeur du secteur et à la transmission du savoir-faire aux jeunes générations. Il entend donner au patrimoine culturel immatériel, particulièrement le savoir-faire, une forme de « *matérialité* » en soutenant les artisans et la transmission des savoirs et des compétences pour la continuité du secteur. Le patrimoine culturel n'a de la valeur que si sa communication est certaine. Dès lors, ne pas pouvoir assurer convenablement la transmission de ce patrimoine amène à petit coup à sa ruine.

Les autorités compétentes du Bénin doivent s'investir pour la meilleure promotion de la tenture et du tissage car ces éléments font vraiment la fierté du Bénin en matière du textile.

Les difficultés rencontrées au cours de notre étude sont liées à la collecte des informations. En effet, pour raison de non maîtrise à fonds des significations des tentures en langue vernaculaire *Fon*, nous avons dû recourir à l'aide d'un interprète pour recueillir les informations nécessaires à l'étude, car la majorité des tenturiers enquêtés est analphabète. Par ailleurs, certaines informations des rituels liés à la tenture sont restées inconnues en raison de la méfiance des familles détentrices de cet art de cour royale d'Abomey. Au-delà de ces difficultés, nous avons eu des résultats significatifs.

Sources

Sources administratives

Arrêté n°2005/MCAT/DC/SG/DNA/SA du 13 décembre 2005 portant organisation de l'apprentissage en milieu artisan en République du Bénin qui précise les conditions générales et la formation du contrat d'apprentissage.

Code de l'Artisanat de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (CA-UEMOA).

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Unesco, Paris, adoptée en 2003 et entrée en vigueur le 20 avril 2006).

Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005).

Décret n°2003-569 du 29 décembre 2003 portant Nomenclature des Métiers de l'Artisanat au Bénin.

Décret n° 2003-557 du 24 décembre 2004 qui a consacré la création des CIM et de l'UCIMB, deux institutions consulaires.

Décret n°2005-788 du 29 décembre 2005 qui consacre la PNDA.

Décret n° 2007- 445 du 02 Octobre 2007. L'arrêté n°100/MTA/DC/SG/DAMA/SA de 2007 en détermine les Attributions, l'Organisation et le Fonctionnement de la DAMA.

Destination Bénin, Cotonou, Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, 2013, n°006.

Loi n° 98-037 du 22 novembre 2001 portant création du Code de l'Artisanat en République du Bénin.

Loi n°2007-20 du 23 août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin.

Loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin.

Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, Politique nationale du tourisme [PNT] 2013-2025, Cotonou, octobre 2013.

Plan d'identification et d'inventaire du patrimoine culturel immatériel (UNESCO).

Sources orales

Il s'agit des personnes rencontrées pour faire les entretiens.

Ahandé Joseph, Historien de l'art, spécialiste des tentures et des bas-reliefs d'Abomey, Septembre 2016 par courriers électroniques.

Agani Jules, ancien Directeur du Patrimoine Culturel du Bénin, 24 Juillet 2016 à Cotonou.

Ahanhanzo-Glèlè Blaise Onicéphore, Maire de la Commune d'Abomey, 02 Septembre 2016 à la Mairie d'Abomey.

Akogni Paul, Chef Service Formation et Coopération de la Direction du Patrimoine Culturel, 17 Mai 2016 à la Direction du Patrimoine Culturel du Bénin.

Degbey Casimir, Directeur de l'Artisanat et des Organisations Professionnelles du Bénin, 19 Août 2016 dans son bureau à la DAOP.

Djimassè Gabin, Directeur de l'Office de Tourisme d'Abomey et Région, Conseiller municipal à la Mairie d'Abomey, 27 Mai 2016 à Abomey.

Famille Yèmadjè et alliées, tenturiers, 15 au 22 Juillet 2016 à Abomey.

Hadonou Urbain, Gestionnaire du Site des Palais Royaux d'Abomey, 28 Août 2016 au Musée Historique d'Abomey.

Kossou Victorine, Présidente Directrice Générale de CIBAKO, 05 Septembre 2016 à Abomey-Calavi.

Ogou Franck, Conservateur du Jardin des Plantes et de la Nature de l'EPA au Bénin, Juillet 2016 à la Direction du Patrimoine Culturel du Bénin.

Sogan Richard, Secrétaire Général du Ministère du Tourisme et de la Culture du Bénin, le 14 Septembre 2016 à Cotonou.

Zoha Léon, Directeur des Arts et du Livre, Juillet 2016 au Musée Historique d'Abomey.

Sources audiovisuelles

Africa TV : « La place Goho, symbole de la résistance », 31 Janvier 2015, téléchargeable sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=ANY3lf3wWzY> (visualisé le 12 Avril 2017)

CIRTEF, ORTB et Catrayé Jemima : « Yèmadjè », Réalisatrice : Catrayé Jemima, 2003, Bénin, Documentaire, 26 min. Site web de CIRTEF : <http://www.clubcirtef.org/VISION/pagevideo15.html> (téléchargé le 14 Mars 2017).

Musée du Quai Branly : « Artistes d'Abomey », Mise en ligne le 05 Mars 2010 par Valtubes sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=35jNeLqQNUk&t=25s> , Documentaire, 6 min 31' (téléchargé le 12 Janvier 2017).

ORTB et, Johnson, André-Marie : « Béhanzin le rêve inachevé », téléchargeable sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=HDMiuMEnc8> (visualisé ce 27 Décembre 2016).

ORTB : « Le rôle et l'importance des Dah (rois) à Abomey », Actualités et politiques, 23 Août 2016, 2smin 2 s, téléchargeable sur youtube : https://www.youtube.com/watch?v=RElx_E1lpo (visualisé le 17 Avril 2017).

ORTB : « Abomey-la divinité lègba, origines et sens », 20 Juin 2016, 2 min 15 s, téléchargeable sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=tghKXOrzOx0> (visualisé le 14 Avril 2017).

Bibliographie

Ouvrages généraux

Adandé, Joseph : *Art de cour d'Abomey, d'hier à aujourd'hui- Artistes d'Abomey*, Paris, Musée du Quai Branly et Fondation Zinsou, 2010, p.135.

Ahanhanzo-Glèlè Maurice : *Naissance d'un État noir : l'évolution politique et constitutionnelle du Dahomey, de la colonisation à nos jours*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1969.

Ahanhanzo-Glèlè Maurice : *Le Danxomè : du pouvoir Aja à la nation fon*, Paris, Nubia, 1974, 282 pages

Alladayè, Jérôme : *Le Kpanlingan dans le Danxomè : historien de l'oralité*, Cotonou, Caarec Editions, 2010.

Anignikin, Sylvain : *Etude de l'évolution historique, sociale et spatiale de la ville d'Abomey*, Cotonou, URBANOR/PUP, 1986, 43 pages

Auzas, Vincent ; Troi Tran, Van (dir.) : *Patrimoines sensibles : mots, espaces, pratiques*, Laval, Presses universitaires de Laval, 2011.

Beghain Patrice : *Le patrimoine-culture et lien social*, Paris, Presses de Science Po, 1998.

Benhamou, Françoise ; Cornu, Marie : *Le patrimoine culturel au risque de l'immatériel : enjeux juridiques, culturels, économiques*, Paris, Le Harmattan, 2010.

Bortolotto, Chiara (dir.) : *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Edition de la Maison des sciences de l'homme, 2011.

Cornevin, Robert : *La République Populaire du Bénin : des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1981, 584p.

Chevallier, Denis : *Savoir-faire et pouvoir transmettre, Transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, Collection Ethnologie de la France. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1991, 267p.

Gayibor, Théodore : *Sources orales et histoire africaine : Approches méthodologiques*, Paris, Le Harmattan, 2011.

Greffe, Xavier : *La valorisation économique du patrimoine*, La documentation française, 2003.

Jadé, Mariannick : *Patrimoine immatériel, perspectives d'interprétation du concept du patrimoine*, Paris L'Humanité, 2006.

Mercier, Paul : Les assis du Musée d'Abomey, *Catalogue IFAN*, Dakar, n°VII, 1952.

Métinhoué, Pierre : *Les gouvernements du Dahomey et du Bénin : 1957-2005*.

Métinhoué, Pierre : *Répertoire des membres des gouvernements du Dahomey et du Bénin : (mai 1957-avril 2001)*, 2005.

Pliya, Jean : *Les rois d'Abomey*, Paris, AUDECAM, 1972, 35 p.

Ouvrages spécifiques

Adandé, Joseph : *Les toiles appliquées de Koffi Gahou*, in SEPIA, revue culturelles et pédagogique francophone, no 19, 1995, pp. 55-59.

Ahonon, Léonard : *Le site des palais royaux d'Abomey, dieux, rois et peuples du Bénin ; arts anciens du littoral aux savanes*, Somogy, Editions d'art, Paris, 2008, p.136.

ALESCO., Patrimoine Culturel Immatériel : sauver l'âme des peuples, Communication, Troisième table ronde des ministres de la culture sur « le patrimoine culturel immatériel, miroir de la diversité culturelle » organisée par l'UNESCO. Istanbul, Turquie, 16-17 Septembre 2002.

Boyer, Michel : *Les arts d'Afrique, Styles, fonctionnalités aires culturelles*, Editions Hazan, 2009, p.124.

Etablet, Jean : *Mathieu Kérékou- l'inamovible Président du Bénin*, Editions Harmattan, France, 1997, 262 pages.

Gauthier Antoine : *Les mesures de soutien au patrimoine immatériel*, Conseil québécois du patrimoine vivant, Canada, 2012, 285 pages.

INSAE : *Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat*, 2013

Kerchache, Jacques ; PAUDRAT, Jean-Louis et STEPHAN, Lucien : *L'art africain*, Citadelles, 1984-2008, p.509

Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale- Bénin, 2011

Loko, Edouard : *Boni Yayi - l'intrus qui connaissait la maison*, 2007, Editions Tundé, Bénin, 2007, 149 pages.

Michel, François : *La campagne du Dahomey 1893-1894- La reddition de Béhanzin*, Paris, Editions Harmattan, 2003, 150 pages.

Rivallain, Josette ; Iroko, Félix : *Les Appliqués sur tissus du Bénin (République du Bénin)*, Paris, Editions Sépia, 1998.

Mémoires et Thèses

Adandé, Joseph : « Les grandes tentures et les bas-reliefs du musée d'Agbomè », MSH, FLASH, UNB, 1977, 153 p., cartes, ill.

Adandé, Joseph : « Les sièges des rois d'Agbomè et le siège Akan : analyse d'un contexte de civilisation à partir de la culture matérielle et artistique 1625-1890 », Thèse de 3ème cycle, Paris 1, UER-03, Art et Archéologie, 1984, 402 p., Cartes + ill.

Akogni, Paul : « De la création du Panthéon des grandes figures politiques du Bénin », Alexandrie, 2011, Université Senghor, 67 pages.

Akogni, Paul : « Pratiques sociales, rituels et événements festifs au Bénin : de la patrimonialisation au développement du territoire », Thèse de doctorat, 2015, Université Nantes, France, p.p.116-133

Alitonou, Evelyne : « Sauvegarde du patrimoine culturel afro-brésilien : le cas de la danse bourian », Mémoire de Master Gestion du Patrimoine Culturel, ENAM, Bénin, 2013, 75 pages.

Alomakpé, Comlan, Pacôme: « Le partenariat public-privé pour la bonne gestion du Patrimoine Culturel au Bénin », Mémoire de Master Gestion du Patrimoine Culturel, ENAM, Bénin, 2013, p.p.15-20

Belouz, Amin : « Contribution à l'élaboration des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel en Algérie », Mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Professionnelles Approfondies (DEPA), 2005, Université Senghor, p.41.

Derenabol, Emélie : « Mise en valeur du patrimoine immatériel au Tchad- Création d'un village artisanal « Perpétuer le savoir-faire tchadien » », Alexandrie, 2013, Université Senghor, 53 pages.

Gbaguidi, Henriette : « Contribution à la valorisation du patrimoine culturel du Bénin, L'écomusée de Savalou », Pour l'obtention du DESS, CRAC, 2002.

Kanlissou, Damien : « Contribution à la mise en valeur du palais Dowomè du roi Béhanzin dans la ville d'Abomey au Bénin », Mémoire de fin d'études en Licence, EAMAU, 2009, p.21

Kindoho, Déo-Gratias : « Le regard des télévisions béninoises sur le patrimoine immatériel du Bénin : analyse situationnelle et projet de magazine sur l'ORTB pour la vulgarisation et la sauvegarde des musiques et danses traditionnelles du Bénin », Alexandrie, Egypte, Université Senghor, 2009, p. (mult)

Mègbémado, Honoré: « Contribution à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine oral en République du Bénin », Mémoire de Master en Gestion du Patrimoine Culturel, Alexandrie, Egypte, Université Senghor, 1995, p.3.

Ogou, Franck : « Problématique de la sauvegarde des savoir-faire traditionnels de gestion de patrimoine architectural au Bénin : cas des palais royaux d'Abomey », Mémoire de Master Gestion du Patrimoine Culturel, ENAM, Bénin, 2013, p. 7

Savary, Claude : « La pensée symbolique des Fons du Dahomey-Tableau de la Société et étude de la littérature orale d'expression sacrée dans l'ancien royaume du Dahomey », Thèse de doctorat, Faculté des lettres de l'université de Neuchâtel, Editions Médecine et Hygiène, 1976, p.p. 79-80.

Sossou, Elzie : « Valorisation des savoirs et savoir-faire endogènes au Bénin à travers la création d'un musée des arts et traditions artisanales : cas de la poterie de Sè (Mono) et de Tourou (Borgou) », Mémoire de Master Gestion du Patrimoine Culturel, ENAM-BENIN, Bénin, 2013, 53 pages.

Tawès, Roger : « Contribution à la sécurisation des musées en République du Bénin : cas du site des Palais royaux d'Abomey », Mémoire de cycle 2 en gestion du patrimoine culturel, soutenu à l'Ecole Nationale d'Administration, Bénin, novembre 2013 p (.mult)

Vihoukpan, Esther : « Rôle de l'inventaire dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel des communautés : cas des Mahi du Bénin », Mémoire de Master en Gestion du Patrimoine Culturel, Université Senghor, Alexandrie, 2015, 98 pages.

Yèkpon, Gilles : « Le partage du patrimoine culturel national et les perspectives de la participation des structures éducatives : le cas du Bénin », mémoire de fin de formation menant au diplôme d'Etudes Professionnelles Approfondies, Option Gestion du Patrimoine Culturel, Alexandrie, Egypte, Université Senghor, 1995, p. (mult)

Documents web y compris les revues électroniques

Site web de Cartes-Monde : <http://www.carte-monde.org/cartes-du-benin/> (Consulté le 09 Janvier 2017).

Site web de Bénin Web TV : <http://beninwebtv.com/2016/03/benin-patrice-talon-parcours-biographie-president-elu-de-la-republique/> (Consulté ce 09 Janvier 2017).

Site web de LA Marque.Com : <http://www.la-marque.com/online/devslog.html> (Consulté le 07 Janvier 2017).

Site web de La Tribune.Fr : <http://www.latribune.fr/journal/edition-du-0911/hors-serie/303023/copie-d-une-tenture-du-palais-d-abomey.html> (Consulté le 02 Janvier 2017).

Site Web de l'Office de Tourisme d'Abomey et Région : <http://www.tourismeabomeyetreion.com/bref-histoire-de-danxome/> (Consulté le 02 Janvier 2017).

Site de Cahiers d'Histoire Revue d'Histoire Critique : <https://chrhc.revues.org/1542> (Consulté le 07 Juillet 2016).

Site web du Système d'Information Technique Economique et Commercial : <http://www.sitec-artisan-benin.org/cpa1.php> (Consulté le 23 Décembre 2016).

Site web de l'UNESCO : <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/00088-FR.pdf> , Discours de M. Olabiyi Babalola Joseph Yaï, Président de la Commission IV (Culture) de la Conférence Générale de l'UNESCO, Hôtel Novotel, Dakar, 08-10 Juin 2004 (Consulté le 12 Janvier 2017).

Site web du Guide le Routard : [http://www.routard.com/guide_agenda_detail/6501/fete_du_vodoun_\(journee_nationale_des_cultes\)_au_benin.htm](http://www.routard.com/guide_agenda_detail/6501/fete_du_vodoun_(journee_nationale_des_cultes)_au_benin.htm) (Consulté le 13 Janvier 2017).

Site web de Le Bibliothécaire : <http://lebibliothecaire.blogspot.com.eg/2012/01/le-vaudou-en-direct-du-benin.html> (Consulté le 15 Mai 2016).

Site web : <http://www.issrjournals.org/links/papers.php?journal=ijias&application=pdf&article=IJIAS-16-073-09> (consulté le 25 Décembre 2016).

Site web de Vivre au Bénin : <https://vivreaubenin.com/les-delices-culinaires-du-benin/> (Consulté le 13 Janvier 2017).

GRET et CAD/FSA : Production et transformation du lait frais en fromage peulh au Bénin, Guide de bonnes pratiques, 14 Juillet 2006, 33 pages. Consultable sur le site web :

http://www.repol.info/IMG/pdf/Fiche_wagashi_VF.pdf (Consulté le 28 Janvier 2016).

Lao, Anicet : « Le festival du Danxomè-Enjeux et défis pour la Commune d'Abomey dans le contexte de la décentralisation », Mémoire de Maîtrise en Sociologie-Anthropologie, UAC/ FLASH, 2008, 88 pages. En ligne sur le site web de Mémoire Online : <http://www.memoireonline.com/10/09/2745/Le-Festival-du-Danxome-Enjeux-et-defis-pour-la-Commune-dAbomey-dans-le-contexte-de-l.html> (Consulté le 09 Janvier 2017).

Beaujean, Gaëlle : « L'art de cour d'Abomey : le sens des objets », dans IMAF, en ligne, URL : <http://imaf.cnrs.fr/spip.php?article954> (Consulté le 11 Mai 2016).

Site web de Espace Textile : <http://www.espacetextile.com/qui-sommes-nous/> (Consulté le 18 Avril 2015)

Site web de l'Union Lille Métropole : <http://www.lunion.org/carte/le-ceti.html> (Consulté le 12 Janvier 2016).

Site web de CETTEX : <http://www.cettex.com.tn/index.php?id=5> (Consulté le 27-07-2016).

Site web de Bamada.Net : <https://bamada.net/centre-de-recherche-et-de-formation-pour-lindustrie-textile-cerfitex-vers-la-conquete-du-leadership-dans-le-secteur-coton-textile-africain> (consulté le 25 Mai 2016)

Site web du Conseil Economique et Social du Bénin :

http://cesbenin.org/public/images/ressource/cesbenin11092012092849RAPPORT_CES_ARTISANAT_BENIN.pdf (Consulté le 23-12-2016).

Site web du Système d'Information Technique Economique et Commercial : http://sitec-artisan-benin.org/document_guide/nomenclature_2.pdf (Consulté le 23-12-2016).

Site web de INSAE-Bénin : <http://www.insae-bj.org/recensement-entreprises.html> (Consulté le 23 Décembre 2016).

Site web de l'Agence Française de Développement :

<http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/shared/PORTAILS/SECTEURS/EDUCATION/pdf/Benin-Formation-professionnelle.pdf> (Consulté le 23-12-2016).

Site web de SITEC : <http://www.sitec-artisan-benin.org/cpa1.php> (Consulté le 12 Novembre 2016).

Daavo, Zéphirin : Approche thématique de l'art béninois, de la période royale à nos jours, (En ligne) : <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article72> dans la Revue Ethiopiennes (Consulté le 25 Décembre 2016).

Site web de l'EPA : <http://www.epa-prema.net> (Consulté ce 18-10-2016).

Site web de Détours du Monde : <http://detoursdesmondes.typepad.com/files/histoire-de-lart-et-anthropol...-du-champ-de-bataille-au-mus%C3%A9e-...-maureen-murphy---mus%C3%A9e-du-quai-branly-d%C3%A9partement-de-la-recherche-et-de-lenseignement.pdf> (Consulté le 27 Décembre 2016).

Site web de l'Office de Tourisme d'Abomey et Région : <http://www.tourismeabomeyregion.com/sites-abomey-et-dans-la-rqion/sites-tourisme-abomey-histoire/artisanat-dart-traditionnel/> (Consulté le 27 Décembre 2016).

Site web du Musée d'Histoire de Ouidah : <http://www.museeouidah.org/Xweda/Accueil.htm> (Consulté le 28 Décembre 2016).

Site web du Musée du Quai Branly : <http://www.quaibrantly.fr/fr/programmation/expositions/expositionspassees/artistes-dabomey/les-dialogues-de-l-exposition.html> (Consulté le 06 Juillet 2016).

<http://www.mdsbenin.org/IMG/pdf/dscrep-benin2.pdf> (Consulté le 20 Novembre 2016).

Site web de l'UNESCO : <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/tresors-humains-vivants> (Consulté le 21-Novembre 2016).

http://www.artsinfrica.com/uploads/2011/08/Benin_-_Charte_culturelle.pdf (Consulté le 15 Octobre 2016).

Site web du CES-BENIN : http://cesbenin.org/public/images/ressource/cesbenin-11092012141807_RAPPORT_CES_BENIN_SECTEUR_INFORMEL.pdf (Consulté le 23 Novembre 2016).

Site web de la Mairie d'Albi : <http://www.mairie-albi.fr/sites/default/files/atoms/files/abomeydepliant.pdf> (Consulté le 25 Janvier 2017).

Site web de film-documentaire.fr : http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_fiche_film/9960_1 (Consulté le 25 Janvier 2017).

Liste des illustrations

Images

Image 1 : Carte administrative de la République du Bénin.....	ix
Image 2 : Tenture montrant les différents symboles des souverains du royaume d'Abomey.....	15
Image 3 : Généalogie des rois du royaume du <i>Danxomé</i>	22
Image 4 : Carte administrative de la ville d'Abomey.....	32
Image 5 : Deux vues perspectives du CIPTAT à l'horizon 2030	xliv

Graphiques

Graphique 1 : Depuis combien d'années exercez-vous cette profession?	39
Graphique 2 : Comment avez-vous pris connaissance de ce savoir endogène?	40
Graphique 3 : Comptez-vous transmettre ce savoir à votre progéniture?	40
Graphique 4 : Comment commercialisez-vous vos productions?	41
Graphique 5 : Quels types de consommateurs vous achètent le plus vos productions?	41
Graphique 6 : Vos productions sont-elles rentables ?	42
Graphique 7 : Croyez-vous en la nécessité du CIPTAT?	43
Graphique 8 : Avez-vous besoin d'un renforcement de capacités ?	43
Graphique 9 : Avez-vous des rapports avec les producteurs de la toile appliquée et du tissage des autres communes ou des autres pays de la sous-région?	44
Graphique 10 : D'où tirez-vous votre inspiration pour produire la toile appliquée et le tissage ?	45
Graphique 11 : pensez-vous que la toile appliquée et le tissage ont un avenir prometteur pour leur promotion?	45
Graphique 12 : Aimez-vous la toile appliquée de la ville d'Abomey?	46
Graphique 13 : En avez-vous acheté au moins une fois ?	47
Graphique 14 : En avez-vous porté au moins une fois?	47
Graphique 15 : Que pensez-vous de l'installation du CIPTAT à Abomey?	48
Graphique 16 : Pensez-vous que ce secteur de la toile appliquée et du tissage a un avenir prometteur?	48

Figures

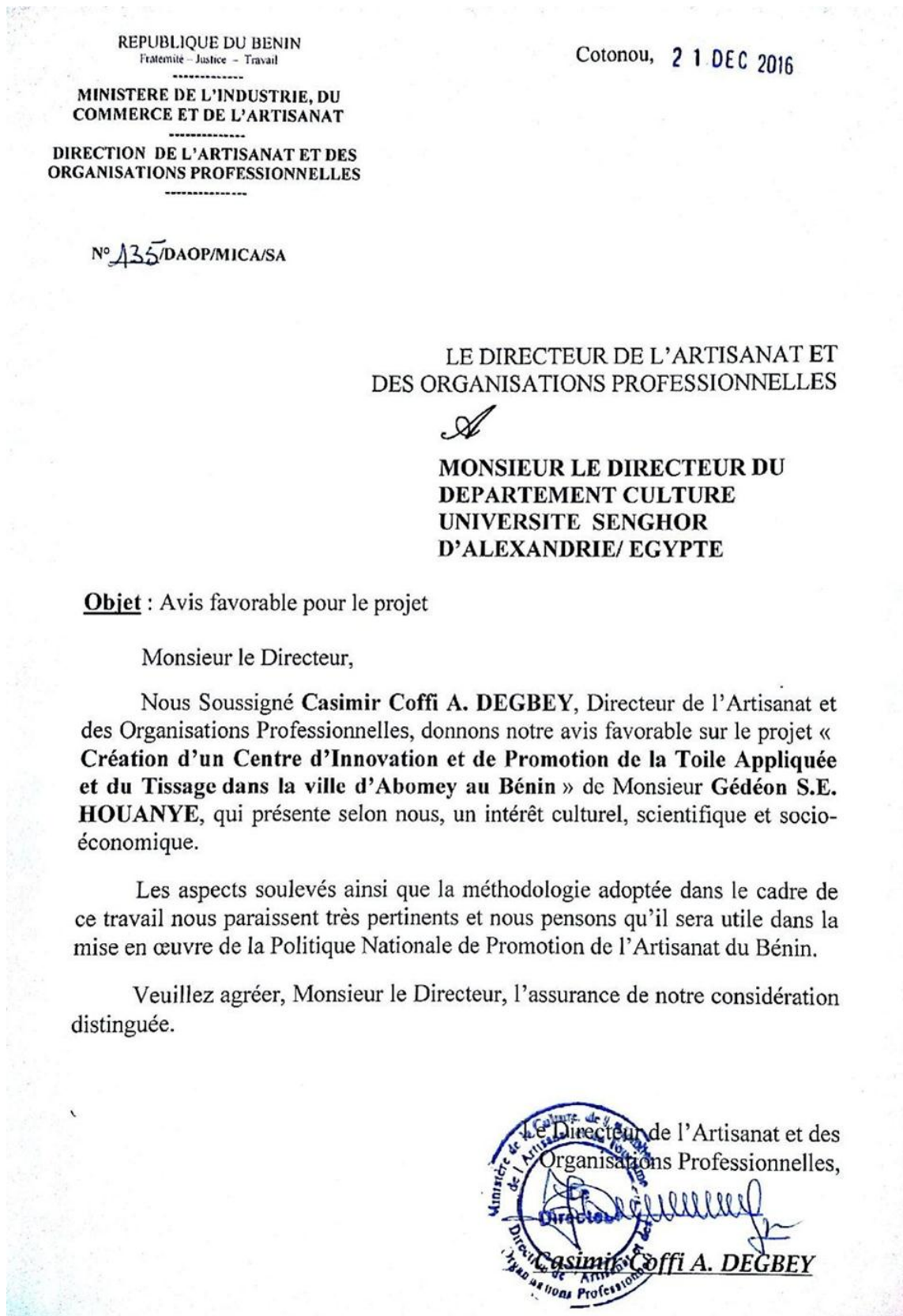
Figure 1 : Armoirie du roi Ganyéhessou.....	xxxviii
Figure 2 : Armoirie du roi Dako-Donou.....	xxxviii
Figure 3 : Armoirie du roi Houégbadja.....	xxxix
Figure 4 : Armoirie du roi Akaba.....	xxxix
Figure 5 : Armoirie du roi Agadja.....	xl
Figure 6 : Armoirie du roi Tégbéssou.....	xl
Figure 7 : Armoirie du roi Kpengla.....	xli
Figure 8 : Armoirie du roi Agonglo.....	xli
Figure 9 : Armoirie du roi Guézo.....	xlii
Figure 10 : Armoirie du roi Glèlè.....	xlii
Figure 11 : Armoirie du roi Béhanzin.....	xliii
Figure 12 : Armoirie du roi Agoli-Agbo.....	xliii

Tableaux

Tableau 1 : Analyse FFOM du Projet.....	53
Tableau 2 : Chronogramme des activités	60
Tableau 3 : Budget prévisionnel du Projet.....	68
Tableau 4 : Synthèse Plan de Financement.....	69
Tableau 5 : Détails du budget prévisionnel.....	xlv
Tableau 6 : Détails plan de financement	xlvi

Annexes

Annexe 1 : Avis favorable de la DAOP pour le projet du CIPTAT



Annexe 2 : Personnes - ressources rencontrées

Adandé Joseph, Historien de l'art, spécialiste des tentures et des bas-reliefs d'Abomey, Septembre 2016 par courriers électroniques.

Agani Jules, ancien Directeur du Patrimoine Culturel du Bénin, 24 Juillet 2016 à Cotonou.

Ahanhanzo-Glèlè Blaise Onicéphore, Maire de la Commune d'Abomey, 02 Septembre 2016 à la Mairie d'Abomey

Akogni Paul, Chef Service Formation et Coopération de la Direction du Patrimoine Culturel, 17 Mai 2016 à la Direction du Patrimoine Culturel du Bénin.

Degbey Casimir, Directeur de l'Artisanat et des Organisations Professionnelles du Bénin, 19 Août 2016 dans son bureau à la DAOP.

Djimassè Gabin, Directeur de l'Office de Tourisme d'Abomey et Région, Conseiller municipal à la Mairie d'Abomey, 27 Mai 2016 à Abomey.

Famille Yèmadjè et alliées, tenturiers, 15 au 22 Juillet 2016 à Abomey.

Hadonou Urbain, Gestionnaire du Site des Palais Royaux d'Abomey, 28 Août 2016 au Musée Historique d'Abomey.

Kossou Victorine, Présidente Directrice Générale de CIBAKO, 05 Septembre 2016 à Abomey-Calavi.

Ogou Franck, Conservateur du Jardin des Plantes et de la Nature de l'EPA au Bénin, Juillet 2016 à la Direction du Patrimoine Culturel du Bénin.

Sogan Richard, Secrétaire Général du Ministère du Tourisme et de la Culture du Bénin, le 14 Septembre 2016 à Cotonou

Zoha Léon, Directeur des Arts et du Livre, Juillet 2016 au Musée Historique d'Abomey

Annexe 3 : Guide d'entretien à l'endroit des institutions et autres personnes-ressources

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

Département Culture / Gestion des Industries Culturelles

Guide d'entretien à l'endroit des institutions et autres personnes-ressources

Dans le souci d'apporter une contribution au rayonnement de la culture dans notre pays le Bénin, nous souhaitons vous soumettre à quelques questions. En effet, nous avons pour ambition de réfléchir sur le thème : **La tenture d'Abomey au Bénin : Contribution à la valorisation d'un art de la cour royale.** Nous espérons alors que vous y mettez toute la bonne foi nécessaire pour nous aider dans notre démarche.

Généralités

Numéro de la fiche/-----/

Nom de l'enquêteur : Gédéon S.E.

Date de l'enquête /-----/-----/-----/

Sexe de l'enquête M F

Profession :.....

Age :

- ✓ Quels rapports entretenez-vous avec les producteurs de tentures d'Abomey ?
- ✓ Comment vous impliquez-vous dans la promotion des tentures d'Abomey ?
- ✓ Comment collaborez-vous avec les autres institutions intervenant dans l'artisanat au Bénin ?

- ✓ Quels sont vos projets pour la promotion de l'artisanat ?
- ✓ Quelles sont selon vous les causes de l'inexistence d'un centre d'innovation et de promotion de la toile appliquée et du tissage à Abomey ?
- ✓ Que préconisez-vous pour remédier à cette inexistence ?
- ✓ La toile appliquée et le tissage ont-ils un avenir prometteur selon vous ?

Annexe 4 : Questionnaire à l'attention des tenturiers

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

Département Culture / Gestion des Industries Culturelles

Dans le souci d'apporter une contribution au rayonnement de la culture dans notre pays le Bénin, nous souhaitons vous soumettre à quelques questions. En effet, nous avons pour ambition de réfléchir sur le thème : **La tenture d'Abomey au Bénin : Contribution à la valorisation d'un art de la cour royale.** Nous espérons alors que vous y mettrez toute la bonne foi nécessaire pour nous aider dans notre démarche.

Généralités

Numéro de la fiche/-----/

Nom de l'enquêteur : Gédéon S. E. HOUANYE

Date de l'enquête /-----/-----/-----/

Sexe de l'enquête M F

Profession :.....

Age :

Questions

- ✓ Depuis combien d'années exercez-vous cette profession ?
- ✓ Comment avez-vous pris connaissance de ce savoir endogène ?
Héritage passion
- ✓ Comptez-vous transmettre ce savoir à votre progéniture ?
Oui Non
- ✓ Comment commercialisez-vous vos productions ?

Par commande par exposition

- ✓ Quels types de consommateurs vous achètent le plus vos productions

Locaux Nationaux Etrangers

- ✓ Vos productions sont-elles rentables ?

Oui Non

- ✓ Croyez-vous en la nécessité d'un centre d'innovation et de promotion de la toile appliquée et du tissage à Abomey ?

Nécessaire Inutile

- ✓ Avez-vous besoin d'un renforcement de capacités ?

Oui Non

- ✓ Avez-vous des rapports avec les producteurs de toile appliquée ou de tissage des autres communes ou des autres pays de la sous-région ?

Oui Non

- ✓ D'où tirez-vous votre inspiration pour produire la toile appliquée et le tissage ?

- ✓ Pensez-vous que la toile appliquée et le tissage ont un avenir prometteur ?

MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION A CETTE ENQUETE !

Annexe 5 : Questionnaire à l'endroit des consommateurs de la tenture

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

Département Culture/ Gestion des Industries Culturelles

Questionnaire à l'endroit des consommateurs de la tenture

Dans le souci d'apporter une contribution au rayonnement de la culture dans notre pays le Bénin, nous souhaitons vous soumettre à quelques questions. En effet, nous avons pour ambition de réfléchir sur le thème : **La tenture d'Abomey au Bénin : Contribution à la valorisation d'un art de la cour royale.** Nous espérons alors que vous y mettrez toute la bonne foi nécessaire pour nous aider dans notre démarche.

Généralités

Numéro de la fiche/-----/

Nom de l'enquêteur : Gédéon S. E. HOUANYE

Date de l'enquête /-----/-----/-----/

Sexe de l'enquête M F

Profession :.....

Age :

Questions

1. Aimez-vous la tenture ?
2. En avez-vous acheté au moins une fois ? Si oui, est-elle à portée de votre bourse ?
3. En avez-vous porté au moins une fois ?

4. Que pensez-vous de l'installation d'un centre d'innovation et de promotion de la toile appliquée et du tissage à Abomey ?
5. Pensez-vous que ce secteur a un avenir prometteur ?

MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION A CETTE ENQUETE !

Annexe 6 : Tentures des rois Ganyéhessou et de Dako-Donou



Figure 1 : Armoirie du roi Ganyéhessou.
Crédit Photo : Auteur, 2016



Figure 2 : Armoirie du roi Dako-Donou.
Crédit Photo : Auteur, 2016

Annexe 7 : Tentures des rois Houébadja et Akaba



Figure 3 : Armoirie du roi Houébadja.
Crédit Photo : Auteur, 2016



Figure 4 : Armoirie du roi Akaba.
Crédit Photo : Auteur, 2016

Annexe 8 : Tentures des rois Agadja et Tégbessou



Figure 5 : Armoirie du roi Agadja.
Crédit Photo: Auteur, 2016



Figure 6 : Armoirie du roi Tégbessou.
Crédit Photo : Auteur, 2016

Annexe 9 : Tentures des rois Kpengla et Agonglo



Figure 7 : Armoirie du roi Kpengla.
Crédit Photo : Auteur, 2016



Figure 8 : Armoirie du roi Agonglo.
Crédit Photo : Auteur, 2016

Annexe 10 : Tentures des rois Guézo et Glèlè



Figure 9 : Armoirie du roi Guézo.
Crédit Photo : Auteur, 2016



Figure 10 : Armoirie du roi Glèlè.
Crédit Photo: Auteur, 2016

Annexe 11 : Tentures des rois Béhanzin et Agoli-Agbo



Figure 11 : Armoirie du roi Béhanzin.
Crédit Photo : Auteur, 2016



Figure 12 : Armoirie du roi Agoli-Agbo.
Crédit Photo : Auteur, 2016

Annexe 12 : Quelques plans de CIPTAT à l'horizon 2030.



Image 5 : Deux vues perspectives du CIPTAT à l'horizon 2030 ¹⁶⁶

¹⁶⁶ Ces plans d'architecture du CIPTAT sont réalisés par le technicien supérieur béninois en BTP au Centre Autonome de Perfectionnement de l'Ecole Polytechnique de l'Université d'Abomey-Calavi, Thierry Tossou en 2016.

Annexe 13 : Budget prévisionnel détaillé

Tableau 5 : Détails du budget prévisionnel

Description des activités		Eléments de coûts	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total
R1	Le CIPTAT est créé et opérationnel				313 152 945
A.1.1.	Présenter le projet au MTC, au MICA et à la mairie d'Abomey pour amendement	4 séances de travail effectuées		Pour Mémoire	
A.1.2.	Signer un protocole d'accord avec le MTC, le MICA et la Mairie d'Abomey	Des protocoles d'accord signés avec les deux ministères et la mairie d'Abomey		Pour Mémoire	
A.1.3.	Négocier des bureaux auprès de la mairie d'Abomey pour le démarrage du projet	Des bureaux équipés sont mis à la disposition du projet		Pour Mémoire	
A.1.4.	Présenter le projet aux PTF (AIMF, UNESCO, OIF) et négocier leur adhésion avec l'appui du MTC, du MICA et de la Mairie d'Abomey	6 séances de travail effectuées par partenaire			
		<i>2 billets d'avions aller-retour Cotonou-Paris</i>	<i>02</i>	<i>1 000 000</i>	<i>2 000 000</i>
		<i>Perdiems pour la délégation de deux personnes pour 6 jours</i>	<i>12</i>	<i>200 000</i>	<i>2 400 000</i>
A.1.5.	Signer des accords de partenariat avec l'AIMF, l'UNESCO et l'OIF	3 accords de partenariats sont signés avec les 3 partenaires		Pour Mémoire	
		<i>2billets d'avions aller-retour Cotonou-Paris</i>	<i>02</i>	<i>1 000 000</i>	<i>2 000 000</i>
		<i>Perdiems pour la délégation de deux personnes pour 6 jours</i>	<i>12</i>	<i>200 000</i>	<i>2 400 000</i>
A.1.6.	Acquérir un terrain	Un terrain est acquis	<i>01</i>	<i>5 000 000</i>	<i>5 000 000</i>
A.1.7.	Construire le bâtiment du centre	Un bâtiment de type R+1 est érigé et fonctionnel	<i>01</i>	<i>50 000 000</i>	<i>50 000 000</i>
A.1.8.	Equiper le centre				

	<i>Logiciels</i>	Logiciels informatiques	Forfait	11 000 000	11 000 000
	<i>Agencements et installation</i>	Bâtiment et bureaux aménagés	Forfait	15 000 000	15 000 000
	<i>Matériels d'équipement</i>	Equipements de bureaux acquis	Forfait	36 013 265	36 013 265
	<i>Matériels et mobiliers de bureau</i>	<i>Matériels et mobiliers de bureau acquis</i>	Forfait	93 853 586	93 853 586
	<i>Matériels informatiques</i>	Matériels informatiques acquis	Forfait	54 256 094	54 256 094
	<i>Matériels de transport</i>	1 véhicule de type 4X4 acquis	01	25 550 000	25 550 000
A.1.9.	Recruter le personnel	Le personnel est recruté			
	<i>1 coordonnateur</i>		09	250 000	2 250 000
	<i>1 secrétaire-comptable</i>		09	150 000	1 350 000
	<i>1 spécialiste en communication</i>		09	200 000	1 800 000
	<i>1 chargé de suivi-évaluation</i>		09	200 000	1 800 000
	<i>1 chauffeur</i>		09	60 000	540 000
	<i>1 traducteur</i>		09	60 000	540 000
	<i>1 scénographe</i>		09	200 000	1 800 000
	<i>1 webmaster</i>		09	200 000	1 800 000
A.1.9.	Former le personnel recruté	4 sessions de formation organisées	04	200 000	800 000
A.1.10.	Mise en service du centre après une ouverture officielle	1 cérémonie d'ouverture officielle organisée	Forfait	1 000 000	1 000 000
R2	Les capacités des tenturiers et des tisserands sont renforcées				5 500 000
A.2.1.	Acquérir des équipements de tenture et de tissage	Equipements acquis	Forfait	5 000 000	5 000 000
A.2.2	Former les tenturiers et les tisserands	2 sessions de formation organisées	02	250 000	500 000
R3	La tenture et le tissage sont promus				22 250 000
A.3.1.	Participer aux foires nationales et régionales	3 participations à des foires			
		<i>Participation au SNAB</i>	05	100 000	500 000
		<i>Participation au SIAO</i>	05	350 000	1 750 000
		<i>Participation à la foire Africaine de Paris</i>	01	2 500 000	2 500 000
A.3.2.	Organiser la nuit de la tenture	1 cérémonie organisée	Forfait	5 000 000	5 000 000
A.3.3.	Organiser des expositions vente	1 exposition organisée	Forfait	1 000 000	1 000 000
A.3.4.	Organiser des expositions temporaires	1 exposition organisée	Forfait	5 000 000	5 000 000

A.3.5.	Organiser des spectacles de musique traditionnelle	1 spectacle organisé	<i>Forfait</i>	<i>2 000 000</i>	<i>2 000 000</i>
A.3.6.	Organiser des rencontres artistiques	2 rencontres organisées	<i>02</i>	<i>500 000</i>	<i>500 000</i>
A.3.8.	Publier des catalogues des expositions temporaires	catalogue publié	<i>50</i>	<i>80 000</i>	<i>4 000 000</i>
Coût Total					340 902 945

Source : Auteur, 2017

Annexe 14 : Plan de financement détaillé**Tableau 6 : Détails plan de financement**

Rubrique	Montant	Fonds propres (APPC)	Subvention Etat			PTF			
			MICA	MTC	Mairie Abomey	OIF	AIMF	UNESCO	Mécènes et sponsors
Présenter le projet aux PTF (AIMF, UNESCO, OIF) et négocier leur adhésion	4 400 000	2 200 000			2 200 000				
Signer des accords de partenariat avec l'AIMF, l'UNESCO et l'OIF	4 400 000	2 200 000	1 100 000	1 100 000					
Acquérir un terrain	5 000 000				5 000 000				
Construire le bâtiment du centre	50 000 000	2 500 000				25 000 000	17 500 000	5 000 000	
Equiper le centre	235 672 945					94 269 178	21 210 565	120 193 202	
Recruter le personnel	11 880 000					4 752 000		7 128 000	
Former le personnel recruté	800 000	800 000							
Mise en service du centre	1 000 000	1 000 000							
Acquérir des équipements de tenture et de tissage	5 000 000					5 000 000			
Former les tenturiers et les tisserands	500 000	500 000							
Participer aux foires nationales et régionales	4 750 000								4 750 000

Organiser la nuit de la tenture	5 000 000								5 000 000
Organiser des expositions vente	1 000 000	1 000 000							
Organiser des expositions temporaires	5 000 000							5 000 000	
Organiser des spectacles de musique traditionnelle	2 000 000								2 000 000
Organiser des rencontres artistiques	500 000		500 000						
Publier des catalogues des expositions temporaires	4 000 000								4 000 000
Total	340 902 945	10 200 000	1 600 000	1 100 000	7 200 000	129 021 178	38 710 565	137 321 202	15 750 000

Source : Auteur, 2017

Table des matières

Dédicaces	iii
Remerciements	iv
Résumé	v
Abstract	vi
Sommaire.....	xii
Introduction.....	1
1 Tenture, un art de la cour royale d’Abomey à promouvoir	4
1.1 Revue de littérature et conceptualisation	4
1.1.1 Revue de littérature.....	4
1.1.2 Clarification des concepts	5
1.2 Problématique de la valorisation de la tenture à Abomey	11
1.2.1 Problématique.....	11
1.2.2 Questions de recherche et hypothèses	13
1.2.3 Objectifs	13
1.2.4 Justification du choix de la thématique	14
2 Tenture, l’un des témoins de l’histoire de l’art de cour du royaume du Danxomè	15
2.1 Tenture, selon Joseph Adandé.....	15
2.2 Tenture, un patrimoine immatériel du Bénin	15
2.2.1 Technique.....	16
2.2.2 Matériaux	17
2.3 Tenture, potentielle source de revenus pour le Bénin	17

2.4	Tenture, un art à valoriser	17
2.5	Tenture, partie intégrante de l'artisanat au Bénin.....	18
2.5.1	Artisanat et ses composantes	18
2.5.2	Cadre réglementaire et institutionnel de l'artisanat au Bénin	20
2.6	Description de la tenture de la dynastie des souverains du royaume du Danxomè.....	22
2.6.1	Ganyéhessou	22
2.6.2	Dako-Donou (1620-1645)	23
2.6.3	Houébadja (1645-1685).....	23
2.6.4	Akaba (1685-1708)	24
2.6.5	Agadja (1711-1741).....	24
2.6.6	Tégbéssou (1741-1774).....	25
2.6.7	Kpengla (1774-1789).....	25
2.6.8	Agonglo (1789-1797)	26
2.6.9	Adandozan (1797-1818)	26
2.6.10	Guézo (1818-1858).....	27
2.6.11	Glèlè (1858-1889)	28
2.6.12	Gbèhanzin ou Béhanzin (1889-1894)	29
2.6.13	Agoli-Agbo (1895-1900)	29
3	Méthodologie et Expérience du stage.....	31
3.1	Fondement méthodologique, terrain et population de la recherche	31
3.1.1	Fondement méthodologique.....	31
3.1.2	Terrain de recherche.....	31
3.1.3	Echantillon	34

3.2	Outils de recherche et instruments de traitement	35
3.2.1	Revue documentaire	35
3.2.2	Observation directe	35
3.2.3	Enquête de terrain	36
3.2.4	Instruments de traitement	37
3.3	Contribution du stage à la recherche	37
3.3.1	Présentation de la Direction du Patrimoine Culturel du Bénin	37
3.3.2	Acquis et perspectives pour le mémoire et le projet professionnel	38
3.4	Traitement des données et analyse des résultats	39
3.4.1	Présentation des résultats des tenturiers	39
3.4.2	Présentation des résultats des consommateurs	46
3.5	Vérification des hypothèses de l'étude	49
3.5.1	Vérification pour l'hypothèse spécifique 1	49
3.5.2	Vérification pour l'hypothèse spécifique 2	49
3.5.3	Vérification pour l'hypothèse spécifique 3	50
3.6	Recommandations	50
4	De la création d'un Centre d'Innovation et de Promotion de la Toile appliquée et du tissage à Abomey au Bénin (CIPTAT)	52
4.1	Description du projet	52
4.2	Contexte et Justification	54
4.2.1	Contexte	54
4.2.2	Justification	54
4.3	Structure porteuse et emplacement du projet	55

4.3.1	Description de l'Association des Professionnels du Patrimoine Culturel	55
4.3.2	Emplacement du projet	55
4.4	Objectifs	55
4.4.1	Objectif général	55
4.4.2	Objectifs spécifiques	56
4.5	Bénéficiaires	56
4.5.1	Principaux bénéficiaires	56
4.5.2	Bénéficiaires secondaires	56
4.6	Résultats attendus	56
4.7	Impacts du projet.....	56
4.7.1	Sur l'aspect économique.....	56
4.7.2	Sur le plan institutionnel	57
4.7.3	Sur le plan social	57
4.8	Composantes du projet	57
4.9	Activités du CIPTAT	59
4.10	Chronogramme de mise en œuvre du projet.....	60
4.11	Organisation, Gestion et Fonctionnement du CIPTAT	64
4.11.1	Statut juridique et tutelle	64
4.12	Conseil d'Administration et Unité de Gestion	64
4.13	Partenaires	65
4.13.1	Partenaires Techniques et Financiers (PTF).....	65
4.13.2	Mécènes et Amis du CIPTAT	66
4.14	Partenaires Médias.....	67

4.15 Ressources financières	67
4.15.1 Ressources financières pour la réalisation des investissements	67
4.15.2 Ressources financières pour le fonctionnement du Centre.....	67
4.16 Stratégies de communication	71
4.17 Risques du projet	71
4.18 Suivi et évaluations du projet	72
4.18.1 Suivi	72
4.18.2 Auto-évaluation	72
4.18.3 Evaluation.....	72
4.19 Perspectives du CIPTAT.....	73
Conclusion	75
Sources.....	xv
Sources administratives.....	xv
Sources orales	xvi
Sources audiovisuelles	xvii
Bibliographie.....	xviii
Ouvrages généraux	xviii
Ouvrages spécifiques	xx
Mémoires et Thèses	xxi
Documents web y compris les revues électroniques.....	xxiii
Liste des illustrations	xxvi
Images.....	xxvi
Graphiques.....	xxvii

Figures	xxviii
Tableaux	xxix
Annexes	xxx
Annexe 1 : Avis favorable de la DAOP pour le projet du CIPTAT	xxx
Annexe 2 : Personnes - ressources rencontrées	xxxii
Annexe 3 : Guide d'entretien à l' endroit des institutions et autres personnes-ressources.....	xxxii
Annexe 4 : Questionnaire à l'attention des tenturiers	xxxiv
Annexe 5 : Questionnaire à l'endroit des consommateurs de la tenture.....	xxxvi
Annexe 6 : Tentures des rois Ganyéhessou et de Dako-Donou	xxxviii
Annexe 7 : Tentures des rois Houégbadja et Akaba.....	xxxix
Annexe 8 : Tentures des rois Agadja et Tégbéssou	xl
Annexe 9 : Tentures des rois Kpengla et Agonglo	xli
Annexe 10 : Tentures des rois Guézo et Glèlè	xlii
Annexe 11 : Tentures des rois Béhanzin et Agoli-Agbo	xliii
Annexe 12 : Quelques plans de CIPTAT à l'horizon 2030.	xliv
Annexe 13 : Budget prévisionnel détaillé.....	xliv
Annexe 14 : Plan de financement détaillé	xlviii
Table des matières	I